



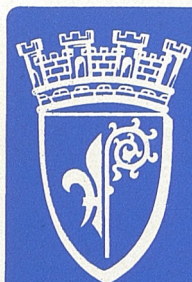
# SAINT-CLOUD



Photo R. LOMPRESZ

SALLE DE JEUX DANS UNE ECOLE MATERNELLE

N° 145 - JANVIER 1977



association  
des commerçants  
et artisans de  
**S<sup>t</sup>. CLOUD**  
*membre adhérent*

siège social mairie de saint-cloud

**Favorisez de vos achats**

les commerçants  
membres de l'association

**Ils se sont groupés  
pour mieux vous servir**

**PIERRE**

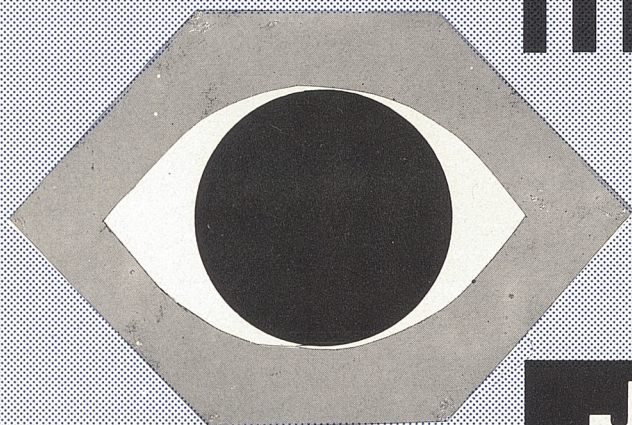
CHEMISIER-TAILLEUR  
90, boulevard de la République  
Tél. 602 53.55

LES GRANDES MARQUES  
les meilleurs prix

**service retouche**

adaptation et modification de tous vêtements

**optique  
médicale**



**J. MIGNARD**

PHARMACIEN / OPTICIEN

**2 ter RUE ROYALE, SAINT-CLOUD**

TEL. 602-03-99

# Plan Epargne Logement du CREDIT LYONNAIS

Les crédits immobiliers à 6 %  
ne courent pas les rues

Les placements jusqu'à 8,70 % nets d'impôts (taux actuariel)  
ne courent pas les rues non plus

 **CREDIT LYONNAIS**  
l'autre façon d'être une banque

Du lundi au vendredi :

**CD** - 8, rue Dailly, de 9 h à 16 h 30 **sans interruption**

**LD** - 11, avenue de Longchamp, de 10 h 15 à 13 h et de 15 h 15 à 19 h

Du mardi au samedi :

**SB** - 98, bd de la République, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 15 à 17 h

## Philips

nous a choisis

*Pour notre compétence  
technique  
Pour le sérieux de notre  
service après-vente  
Pour la qualité de notre  
accueil  
Pour notre sens des  
responsabilités*

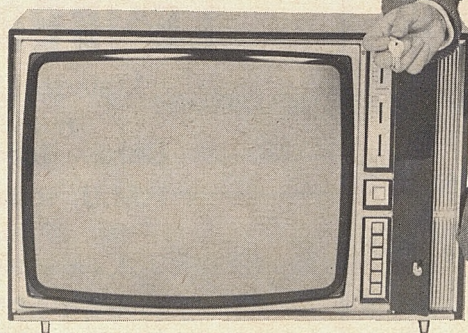
## Jean LECLERC

42, bd de la République SAINT-CLOUD  
Tél. 602 66.55

nous avons choisi

## Philips

*Pour ses techniques  
de pointe  
Pour l'étendue de  
sa gamme  
Pour la qualité de  
son assistance  
Parce que c'est  
la 1<sup>re</sup> marque*



**Philips**  
Vous connaissez

Saint-Cloud - Tapisserie - Décoration

## J. PARENT

26, rue de la Porte-Jaune - Tél. 771 80.88

TENTURES MURALES, VOILAGES, RIDEAUX, SIEGES  
REVETEMENTS DE SOL  
GRAND CHOIX DE MOQUETTES  
TOUTE LA DECORATION INTERIEURE

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

## s.a.r.l. R. TRILA

196, boulevard de la République  
92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 69.74

Agréé EDF et Qualifélec

## ARTOS FRANCE

MATERIEL TEXTILE

54, rue de la Porte-Jaune - 771 70.13 - SAINT-CLOUD

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL  
INSTALLATIONS SANITAIRES

## Ets A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch  
Tél. 771 80.77

SAINT-CLOUD



## Agence DELAUNAY

S.A.R.L. au capital de 20.000 francs

### Transactions Immobilières

Ventes - Achats - Locations de villas et appartements

113, bd de la République — SAINT-CLOUD

Tél. 771-85-13 - 83-49 - 67-23 - 67-28 - 67-32



Caisse garantie  
FNAIM

## PAT-LAURE

MODELES COLLECTIONS DE L'ANNEE A 50 %  
OCCASION COUTURE : DEPOT - VENTE ACHAT

9, rue de Montretout, SAINT-CLOUD Tél. 602 95.47

## B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

ORGANISE :

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Diners

A votre service

Personnel et Matériel

Consultez-nous

Ancienne Maison Chevalier

## AUTO-ECOLE BEAUSOLEIL A. THUINET

160, boulevard de la République  
92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 61.01

COURS DE CODE AUDIO-VISUEL

Nous prenons et ramenons à domicile

## PIANOS

DIEFFEN J.-C. PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

## LE BERGERAC

Maison LEYMARIE

Café - Tabac - Hôtel  
P.M.U. tous les jours

1, rue du Pierrier  
92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 63.89 - Gare du Val d'Or

# ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE  
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCE - INDUSTRIES

**VOIZARD et BERNARD**

27, rue Pasteur  
Parking réservé

92210 SAINT-CLOUD  
602 89.02 - 602 89.93

Ouvert jusqu'à 19 heures

## CENTRE CHIRURGICAL VAL D'OR - saint-cloud

Conventionné avec les  
Caisses d'assurance maladie,  
l'ensemble des Mutuelles Chirurgicales,  
le Ministère des Anciens Combattants, etc.

Tél. 602 70.72

16, rue Pasteur

Restaurant

## *Les Flamboyants*

PRESTIGE DE LA CUISINE  
VIETNAMIENNE ET CHINOISE

Ses Spécialités - Son cadre  
Noces et banquets

Fermé le dimanche

17, rue du Docteur-Desfossez  
92210 SAINT-CLOUD Tél. 602 23.36  
(derrière la mairie et l'église de Saint-Cloud)



## G. PAGEIX

Peinture - Papiers peints

39, avenue du Maréchal-Foch

☎ 602 48.71

92210 SAINT-CLOUD

Ne perdez plus votre temps !  
CHAUSSEZ-vous « Arbell » à Saint-Cloud

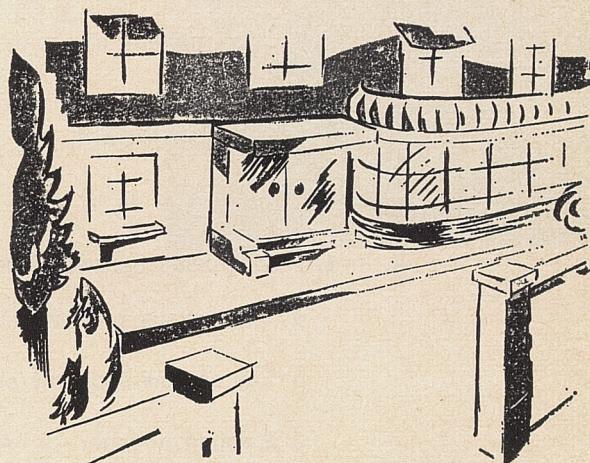
**R. CHLISTEUR**

101, avenue Foch - 771 87.22

# HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

**VILLA  
HENRI IV**



**36 CHAMBRES** tout confort,  
salles de bains, douches,  
wc particuliers

**UNE SALLE DE CONFERENCE**  
pour 40 personnes

**UN RESTAURANT** dont la cuisine  
est confiée à un chef de classe

Il est prudent de retenir sa table  
le restaurant est fermé le dimanche soir

nous sommes à votre disposition  
pour étudier toute demande pour :

**SEMINAIRES  
COCKTAILS LUNCHS  
REPAS D'AFFAIRES  
RECEPTIONS**

43, boulevard de la République;  
92210 Saint-Cloud - Tél. 602.59.30.  
Télex 27 105 F TXFRA/Réf. 205  
Parking

# sommaire

Le propos du Maire .....	5
I. — <i>Les instruments d'une gestion efficace</i>	
1. Une politique d'urbanisme - B. CUNY .....	7 à 15
2. Le programme quinquennal d'équipements collectifs - J.-P. FOURCADE .....	16-17
3. Le budget de la ville - R. LE LUHANDRE .....	18-19
II. — <i>Les principales actions entreprises</i>	
4. Les travaux et la voirie - S.F. BRUNAU .....	20 à 24
5. Les actions scolaires et sportives - C. LOUGOVOY .....	25 à 30
6. L'action sociale - R. ARNAUD .....	31 à 34
7. Les transports - B. CUNY et M. GAUDICHON .....	35, 36
III. — <i>La participation des Clodoaldiens</i>	
8. Action culturelle et animation - R. BASSINET .....	37 à 40
9. La concertation - R. BASSINET .....	41
— Les Comités de Quartier M. GAUDICHON - F. OLIVIER - P. VINSON .....	41, 42, 43
— Quelques commissions extra-municipales - N. FAUQUENOT .....	43, 44
IV. — <i>La vie à Saint-Cloud pendant le 4<sup>e</sup> trimestre 1976</i>	
10. Conseil Municipal du 2 décembre 1976 .....	45, 46
11. Les Comités de Quartier .....	47, 48
12. Manifestations diverses .....	49 à 53
13. Etat-Civil .....	52

## BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de vente du numéro : 1 F

Paiement par chèque bancaire libellé au nom de  
M. le receveur-percepteur de Saint-Cloud ou par  
virement à son C.C.P. Paris 9003-64

## Abonnements

Annuels ..... 4 F  
De soutien ..... 10 F

La publicité est exclusivement reçue à la Mairie de Saint-Cloud (Secrétariat général) - Tél. 602 70.40, poste 37



## LE PROPOS DU MAIRE



C'est en mars prochain que s'achèvera le mandat du Conseil municipal que vous avez élu en 1971. Vous avez participé, pendant ces six années, à l'activité municipale tant par votre présence dans les commissions extra-municipales et les comités de quartier que par votre action au sein des très nombreuses associations qui œuvrent dans notre ville. Mais il est nécessaire de faire le point, ne serait-ce que pour mieux présenter Saint-Cloud à ses nouveaux habitants et pour mesurer le chemin parcouru depuis 1971. C'est pourquoi le présent numéro du Bulletin Municipal est consacré au bilan de la gestion 1971-1977.

Faire de Saint-Cloud une ville plus accueillante et plus fraternelle, maîtriser l'urbanisme sauvage, améliorer la qualité de la vie dans notre cité, accentuer l'effort de solidarité envers les plus déshérités, transformer progressivement une ville-dortoir en communauté humaine, tels étaient nos objectifs il y a six ans. L'analyse des principaux aspects de notre action et de leurs résultats vous permettra de formuler un jugement sur le degré de réussite de ce programme ambitieux. Nous pensons l'avoir bien engagé malgré un environnement difficile, grâce à des instruments efficaces de bonne gestion et dans un climat de participation que vous avez sans cesse amélioré.

*Un environnement difficile*, en premier lieu. Saint-Cloud est une commune de 28 300 habitants située dans un département à peine constitué et dans une région où tous les inconvénients de l'urbanisation accélérée sont clairement perceptibles. Plus qu'ailleurs, les problèmes de transports, de circulation et de stationnement sont complexes : pour avoir implanté des parcmètres, créé le Busphone et développé les sens uniques, nous mesurons l'ampleur de la tâche qui reste à faire et les efforts qu'il faudra déployer pour assurer la sécurité de tous, protéger les espaces verts et réduire les nuisances.

Toutefois, par une politique de bonnes relations avec tous les services publics nous avons pu transformer quelque peu la physionomie de la ville en matière de desserte ferroviaire, postale, hospitalière et financière : les nouvelles gares de la S.N.C.F., l'hôtel des Postes du boulevard de la République, la maison du parc implantée rue Laval, la trésorerie principale de la rue d'Orléans, en sont les témoignages.

*Des instruments efficaces de bonne gestion*, en deuxième lieu. Notre gestion a été fondée sur un plan d'occupation des sols permettant de maîtriser la croissance de la population et de préserver les espaces verts, sur un programme quinquennal d'équipements collectifs auquel nous avons pu consacrer plus de 50 millions de francs, enfin sur des budgets annuels équilibrés et rigoureux. Ce n'est pas par hasard qu'à Saint-Cloud le poids par habitant des dépenses de personnel est l'un des plus faibles de la région d'Ile-de-France : nous avons, avec ténacité, privilégié l'investissement et l'action sociale au détriment des frais généraux et des dépenses de prestige.

Plus difficile et plus longue fut la conception de l'opération de rénovation du centre de Saint-Cloud. Refaire un cœur de ville sans en chasser les habitants, recréer une activité culturelle et commerciale largement disparue, combiner la construction d'immeubles neufs et la restauration du patrimoine ancien sont des opérations délicates. La nôtre est engagée, ses premiers résultats apparaissent et je souhaite qu'ils puissent servir d'exemple alentour.

*Un climat de participation*, enfin. Le conseil municipal est une équipe au sein de laquelle chacun exerce une responsabilité. Maire-adjoint ou délégué de quartier, membre de l'équipe sociale ou responsable d'un domaine d'action, chaque conseiller municipal a participé au grand effort de concertation et d'animation sans lequel il ne peut y avoir de vie communale valable.

Mais l'organisation efficace de la participation à l'activité municipale c'est vous qui l'avez permise, soit en assistant aux très nombreuses commissions extra-municipales — souvenez-vous du problème du dédoublement du tunnel de l'autoroute de l'Ouest, souvenez-vous de la rénovation du centre — soit en animant les réunions des comités de quartier qui ont été régulièrement organisées chaque année.

L'animation de notre cité, enfin, a été considérablement améliorée par les associations et par l'accueil des nouveaux habitants. Qu'il s'agisse d'action sociale, d'activité culturelle ou sportive, qu'il s'agisse des Clodoaldiens de vieille date ou des nouveaux arrivants, notre ville s'est progressivement transformée et, je le crois, dans le sens souhaité par tous. La mairie est devenue la maison commune où tous les Clodoaldiens peuvent se retrouver au hasard des manifestations.

Certes, un mandat de six ans ne peut suffire à régler tous les problèmes et à conduire toutes les évolutions. La lecture des comptes-rendus que contient le Bulletin Municipal vous montrera les difficultés rencontrées et vous permettra de situer les résultats. Il vous appartiendra ensuite de les juger.

En terminant ce propos, je souhaite remercier ceux d'entre vous qui, de près ou de loin, ont participé aux activités municipales ou ont contribué à animer notre ville. S'il reste encore beaucoup à faire pour réaliser cette communauté accueillante et fraternelle qui est notre ambition, je vous suis reconnaissant de m'avoir aidé à placer Saint-Cloud sur la voie du renouveau.

*Woycade*

---

Jean-Pierre FOURCADE



# LES INSTRUMENTS D'UNE GESTION EFFICACE

## *Une politique d'urbanisme*

*par B. Cuny*

Maire-Adjoint chargé de l'urbanisme



(Photo « Toutes les Nouvelles »)

Rénovation-Restauration du Centre-Ville  
Pose de la 1<sup>re</sup> pierre de l'HLM de la phase O : allocution de M. CUNY

Fin 1970, la ville de Saint-Cloud participait pleinement à la croissance urbaine explosive de la banlieue ouest de Paris. Sans document d'urbanisme opposable aux tiers, les grands terrains étaient progressivement construits au détriment des espaces verts et la population était passée rapidement de 15 000 habitants à près de 30 000.

Il fallait réagir et dès le 21 avril 1971 le Conseil Municipal prenait un ensemble de mesures conservatoires tendant à limiter les droits de construire à Saint-Cloud et demandait au Préfet de prescrire l'établissement d'un Plan d'Occupation des Sols.

Un nouvel urbanisme venait de naître axé sur les quatre options suivantes :

- lutte contre les grands courants de circulation qui traversent Saint-Cloud ;
- limitation de la population pour diminuer la densité et pour protéger les espaces verts ;
- restructuration commerciale et construction de logements sociaux ;
- implantation des équipements collectifs et des espaces verts nécessaires à une ville de 30 000 habitants.

En un mot faire de Saint-Cloud une vraie ville.

Pour atteindre ces objectifs trois instruments étaient nécessaires :

- un Plan d'Occupation des Sols,
- une politique de réserves foncières,
- une politique dynamique de Zone d'Aménagement Concerté.

## **LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (P.O.S.)**



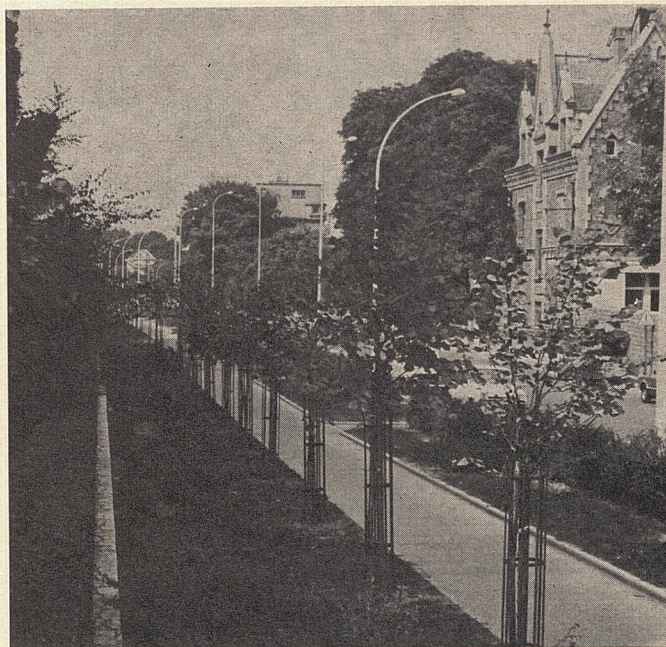
Allée de l'Entraînement

Etudié en collaboration confiante et raisonnée avec les autorités départementales et avec une participation active des Conseillers Municipaux et de la population par les réunions de Comités de quartier, de commissions extra-municipales et par plusieurs discussions au cours des séances de Conseil Municipal, le P.O.S. fut publié le 7 septembre 1973 et approuvé après enquête publique le 13 août 1975.

Sans faire une analyse complète et exhaustive du document, il faut signaler :

— des densités de construction faibles, et une limitation dans la hauteur des immeubles : la quasi totalité de Saint-Cloud est classée en Zone d'Habitation basse et petit collectif (C.O.S. 0,4 - 2 étages)

ou en Zone d'Habitation collective avec espaces verts (C.O.S. 0,7 - 7 ou 4 étages)

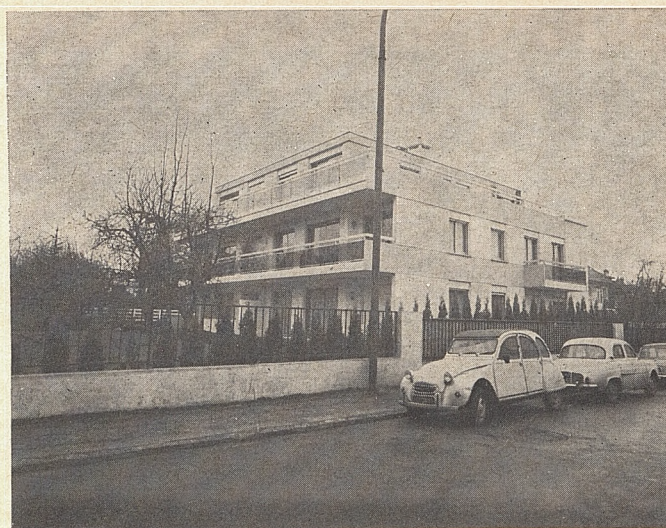


Aménagement paysager, rue du Mont-Valérien



Habitation à C.O.S. 0,7

(Photo Leroy)



Habitation à C.O.S. 0,4

(Photo Lomppez)

— l'abandon de l'élargissement prévu depuis de longues années le long du boulevard de la République. Il est remplacé par une Zone non aedificandi qui sera largement plantée.



Cheminement piétonnier, boulevard de la République (Photo Leroy)

Par contre l'élargissement de la rue de la Porte-Jaune et de la rue du Camp-Canadien a été conservé ; c'est, en effet, le seul moyen d'éviter un engorgement progressif de toutes les rues de Saint-Cloud. Cette voie de contournement comportera de larges trottoirs plantés pour protéger les riverains.

Bien que cette décision ne soit pas reportée directement sur le Plan d'Occupation des Sols, il convient de signaler aussi la réalisation en souterrain du doublement du tunnel de Saint-Cloud, décision difficile qui n'a été obtenue que par la volonté obstinée du Maire.

— le classement de l'hippodrome dans un secteur réservé aux loisirs ce qui le rend inconstructible.

— l'inscription de surfaces réservées aux équipements collectifs en nombre suffisant pour faire face aux besoins futurs de la population.

## UNE POLITIQUE ACTIVE DE RÉSERVES FONCIÈRES

Il ne suffit pas bien entendu pour réaliser des équipements collectifs de réserves des terrains au Plan d'Occupation des Sols, il faut pouvoir les acheter, c'est pourquoi l'opération n° 1 du Plan Quinquennal d'Équipements Collectifs est intitulée « acquisitions foncières » et a été dotée au cours des cinq dernières années de près de 3 millions de francs. A cette somme il convient d'ajouter celle utilisée pour la rénovation du Centre dans lequel les terrains les plus importants ont pu être acquis avant même le début de l'opération ; ceci dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Différé qui a permis d'éviter les spéculations foncières. Il faut aussi signaler les terrains cédés gratuitement par les aménageurs de Z.A.C. ou les titulaires de permis de construire, sans compter la location du terrain de l'Avre (plus de 10 000 m<sup>2</sup>) à la ville de Paris qui a permis de construire et créer un nouveau Parc Urbain à Saint-Cloud.

Les principaux achats ou cessions intervenus concernant :

- l'école de la Z.A.C. Fouilleuse (10 000 m<sup>2</sup>) ;
- les terrains cédés par la résidence Marie Bonaparte pour créer la future salle polyvalente, l'école de Musique, un jardin public de 5 000 m<sup>2</sup> ;
- le foyer-logements pour personnes âgées et le jardin voisin de 3 000 m<sup>2</sup> ;
- les terrains de la rue Sévin-Vincent réservés pour une future école et qui vont être provisoirement ouverts au public comme espace vert (plus de 4 000 m<sup>2</sup>) ;



Cheminement piétonnier, boulevard de la République, devant la Poste



L'Hippodrome

(Photo Lomprez)



Terrain de l'Avre

- les terrains pour l'agrandissement d'espaces libres du C.E.S. (plus de 2 000 m<sup>2</sup>) ;
- la réserve foncière de la rue de la Source (5 000 m<sup>2</sup>) qui a servi provisoirement d'école de Musique et à l'implantation d'un Mille-Club.

# UNE POLITIQUE DYNAMIQUE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ

Un Plan d'Occupation des Sols rigide par définition, et la maîtrise des terrains ne sont pas toujours suffisants pour permettre la réalisation d'opérations complexes. C'est pourquoi la loi d'orientation foncière a prévu qu'il était possible d'effacer dans certains cas le P.O.S. pour le remplacer par un autre règlement élaboré d'un commun accord entre un Aménageur et la Commune dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.).

Initialement les Z.A.C. ont pu être créées assez libéralement, mais peu à peu des règles plus contraignantes s'imposèrent aux aménageurs qui durent respecter l'environnement de la Zone dans laquelle ils s'installaient.

C'est ainsi qu'avant 1971 l'immeuble Delta (marché de la Bérengère) fut créé dans le cadre d'une Z.A.C. et qu'une convention liant la ville et un aménageur avait été signée par le précédent Maire pour une Z.A.C. sur les terrains des usines GUI-NARD, maintenant Z.A.C. de la Fouilleuse.

Il nous est apparu très rapidement qu'à Saint-Cloud, une Z.A.C. ne pouvait être acceptable que pour réaliser des ensembles ayant une utilité collective et ne pouvant pas se réaliser dans le cadre du Plan d'Occupation des Sols.

C'est ainsi que :

— la Z.A.C. du Marché de Montretout a permis la réalisation de 60 logements H.L.M. La qualité de la réalisation de cet

ensemble permet son insertion harmonieuse dans un quartier résidentiel évitant ainsi une ségrégation sociale au niveau des différents quartiers de la ville.

— le projet initial de la Z.A.C. Fouilleuse a été profondément modifié pour intégrer 180 logements aidés, mais malheureusement la densité initialement acceptée par l'ancienne Municipalité n'a pu être remise en cause.

Une halte garderie et une école maternelle et primaire sont prévues.

— la Z.A.C. du Centre commercial Foch-République a été voulue par la ville pour doter les habitants de Saint-Cloud d'une structure commerciale attractive leur permettant d'effectuer leurs achats sur place. Après celui du vieux Saint-Cloud le Centre Foch-République devrait être le second pôle d'animation commerciale de la ville. Certains riverains contestent l'utilité collective d'un tel projet et ont porté l'affaire devant les tribunaux.

— enfin, après 5 ans d'efforts, la réalisation de la Z.A.C. de Rénovation Urbaine du Centre Ville a démarré. Fondée sur la réhabilitation des immeubles anciens (390 logements restaurés), ne démolissant que le strict minimum, elle permettra de doter Saint-Cloud dans quelques années d'un cœur de ville dynamique et attractif. Ses habitants seront restés sur place dans des habitations rénovées, dotées du confort indispensable à notre époque.

C'est ainsi qu'ont été mises en place les conditions pour un meilleur urbanisme à Saint-Cloud, caractérisé par la conservation du cadre de vie des habitants de Saint-Cloud en protégeant les espaces verts et en limitant les densités :

- réserver l'avenir par une politique d'achats de terrains,
- réaliser les équipements et les logements sociaux nécessaires.

Il conviendra néanmoins de rester vigilants ; c'est en effet une action quotidienne qui permet d'éviter les deux extrêmes en matière d'urbanisme : « ne rien faire » ou « laisser faire ».

B. CUNY

## La Z.A.C. marché de Montretout



Immeuble H.L.M. Montretout, 38-40, bd de la République (Photo Lompriez)

Située sur l'ancien emplacement du marché forain de Montretout, au 38, boulevard de la République, cette Z.A.C. est complètement terminée.

La réalisation en a été confiée à la société H.L.M. « La Résidence Urbaine ».

Elle comprend :

- 59 logements H.L.M.,
- 1 dispensaire,
- 1 local cultuel,
- 1 marché couvert de 1 700 m<sup>2</sup>,
- 170 places de parkings dont 134 couverts.

L'échéancier des réalisations a été le suivant :

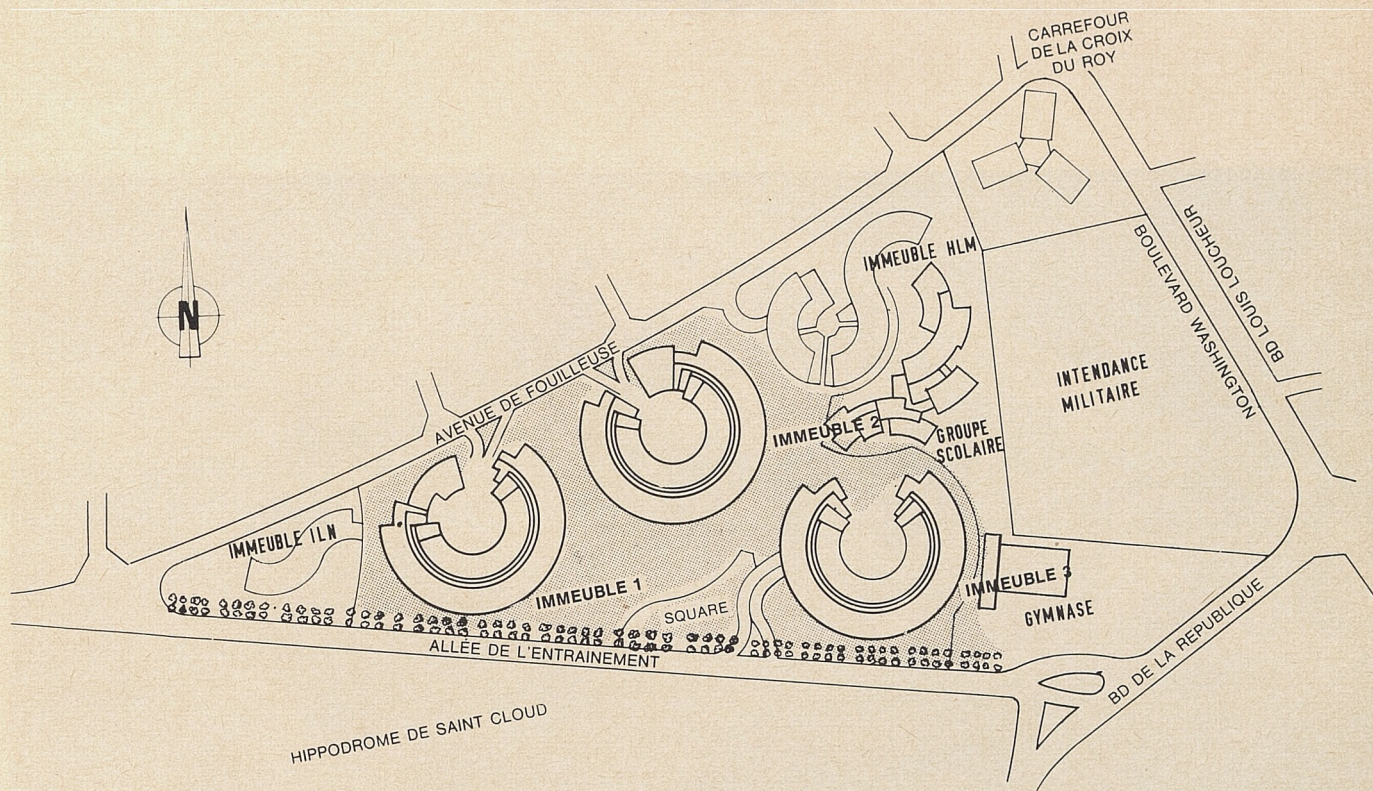
- études primaires 1972-1973,
- création de Z.A.C. 1973,
- mise à jour du dossier de réalisation 1974,
- début des travaux 1974,
- livraison des logements juillet 1976,
- mise en service du marché couvert décembre 1976.

Les façades du bâtiment ont été nettement améliorées par rapport aux normes H.L.M. avec une contribution particulière de la ville.

Le marché forain qui, pendant les travaux, avait été installé à Stella Matutina et avenue Foch, a retrouvé sa place à Montretout, mais en marché couvert, le 8 décembre 1976.

Des aménagements dans une partie du marché couvert permettront d'en faire une salle municipale pour l'organisation de réunions ou concerts divers.

## La Z.A.C. Fouilleuse



PLAN MASSE

La Z.A.C. Fouilleuse est située sur les terrains des anciennes usines des Pompes Guinard, en bordure de l'hippodrome, en limite de Suresnes. Elle est en cours de réalisation.

Des études en 1969 et 1970 aboutissaient à un projet de convention entre la ville et M. GUINARD, propriétaire du terrain, pour la réalisation d'un ensemble immobilier. Une Z.A.C. était créée en 1970 qui prévoyait la réalisation de :

- 67 570 m<sup>2</sup> d'habitations,
- 7 140 m<sup>2</sup> de bureaux,
- 1 200 m<sup>2</sup> de commerces.

Une halte garderie était prévue, un terrain d'emprise d'environ 1 ha était également cédé à la ville comme terrain d'emprise d'un groupe scolaire.

L'arrivée d'un nouveau propriétaire et de la nouvelle Municipalité permettait une nouvelle négociation mais sans pouvoir modifier l'enveloppe de 67 510 m<sup>2</sup> de surface HO, précédemment accordée.

Ce nouveau programme prévoit :

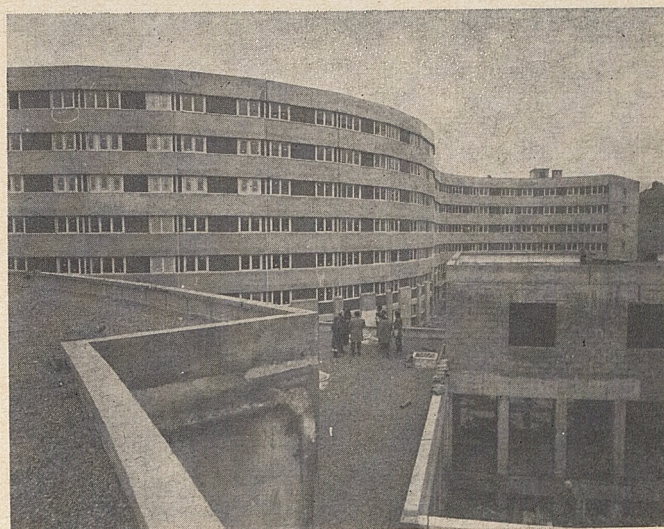
- 450 logements en accession à la propriété,
- 125 logements H.L.M.,
- 55 logements à loyer plafonné,
- 7 600 m<sup>2</sup> de bureaux,
- 800 m<sup>2</sup> de commerces,
- 250 m<sup>2</sup> pour une halte garderie cédée à la ville,
- une participation financière de l'aménagement de 5,7 millions de francs à l'aménagement d'équipements publics de la ville, du département, du district.

Des terrains d'emprise ont également été cédés pour la construction d'un groupe scolaire, d'un square, et l'aménagement piétonnier de l'allée de l'entraînement.

C'est ainsi que 180 logements sociaux seront créés donnant à cette Z.A.C. le caractère d'utilité collective qui lui manquait sans qu'il ait été malheureusement possible de réduire la densité.

En ce qui concerne les réalisations effectuées début 1977 :

- le bâtiment bureaux est terminé et occupé par le groupe LAFARGE ;
- le bâtiment de 125 logements H.L.M. est en finition et les logements seront affectés dans le courant du premier trimestre 1977. C'est la première réalisation « logements » de la Z.A.C. ;

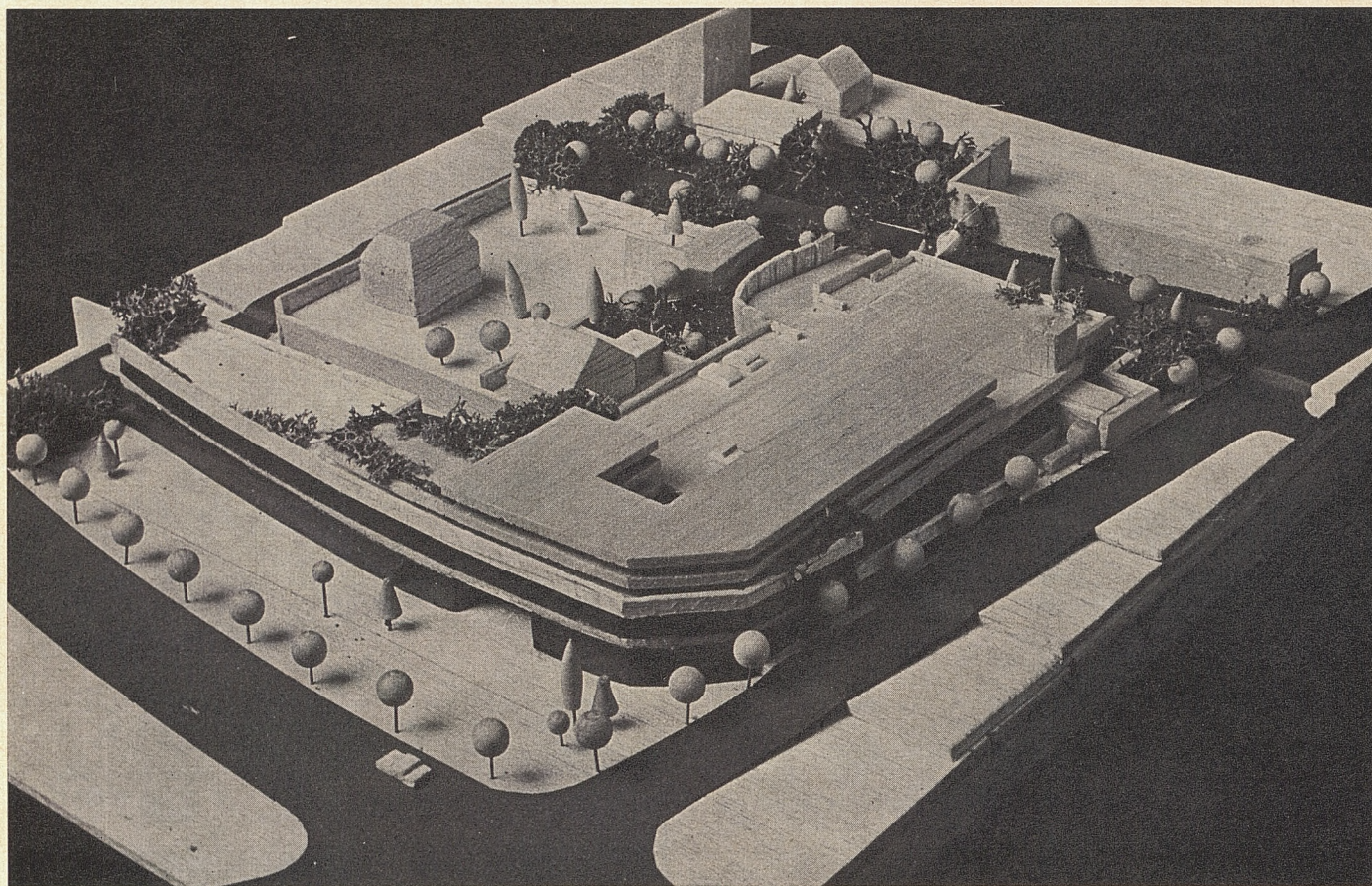


Z.A.C. Fouilleuse : l'immeuble H.L.M.

(Photo Lomprez)

— l'école est en construction et ouvrira ses portes en septembre 1977.

## **La Z.A.C. Centre Commercial Foch-République**



Maquette

Il s'agit de réaliser à l'angle de l'avenue Foch et du boulevard de la République et sur une partie de la rue de Montretout à déclasser, un centre commercial se décomposant en :

- un magasin populaire,
- une série de magasins individuels,
- des activités para-commerciales, artisanales et réservées aux professions libérales,
- un local social municipal,
- 240 places de parkings : 60 réservées au G.I.E., 180 à la disposition du public,
- des réserves,

— des plantations sur dalles et en pleine terre.

C'est le projet présenté par un aménageur privé, le « G.I.E. Centre Commercial de Montretout ».

Ce pôle commercial sur le plateau fait suite aux recommandations de l'enquête menée en 1972 par la SEGECE sur le commerce à Saint-Cloud.

C'est la réalisation d'un équipement qui manque dans notre ville et est vivement souhaité par la population.

Les dossiers sont au point et approuvés (voir B.M. n° 142 et 144), mais le projet est retardé par l'opposition de certains riverains, qui ont porté l'affaire devant les Tribunaux.

# **La Z.A.C. de Rénovation urbaine**

## **Centre-Ville**

Un numéro spécial du bulletin, le n° 139 de novembre 1975, a été consacré à cette rénovation du Centre-Ville.

N'en rapportons donc que les caractéristiques :

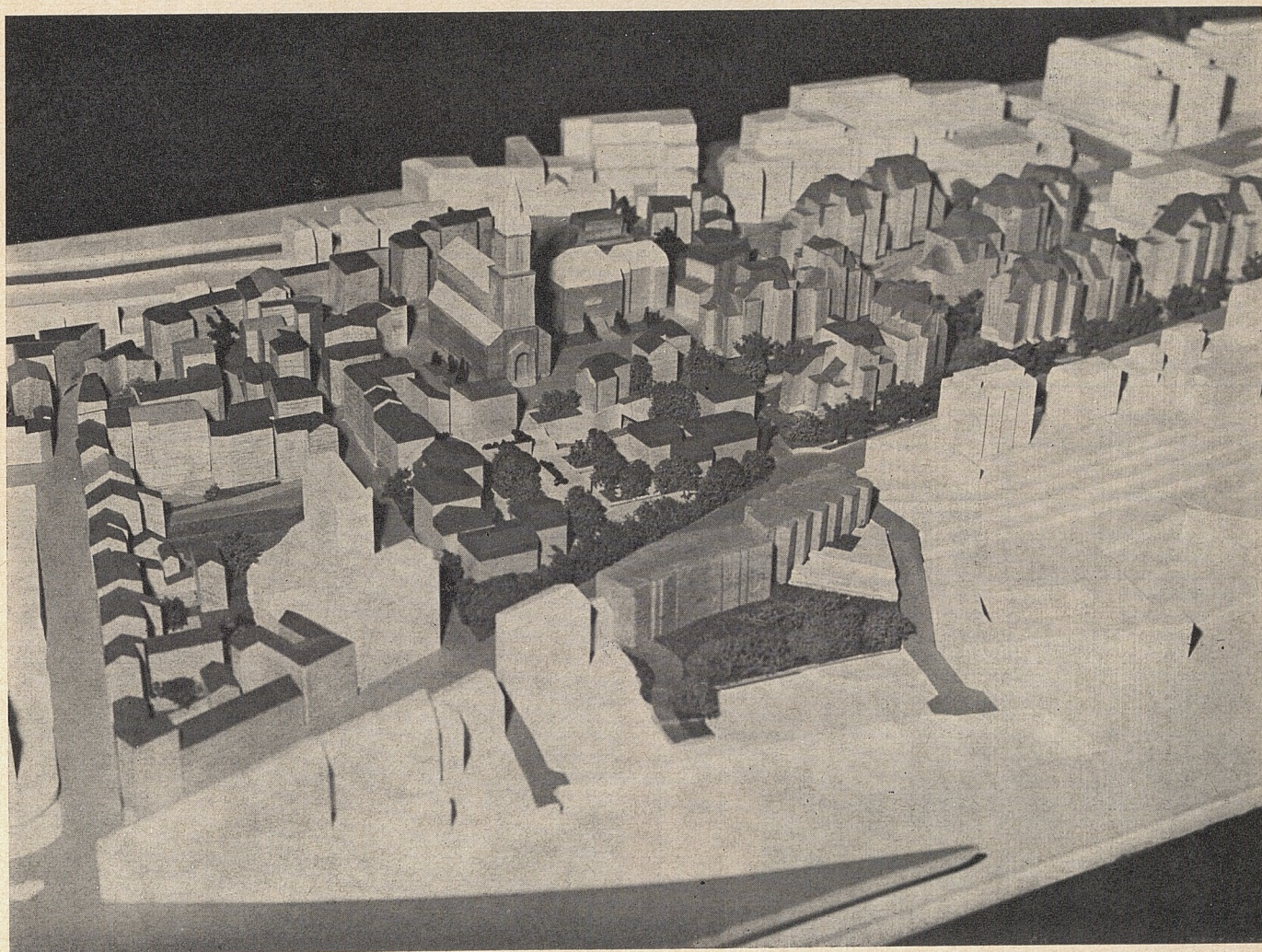
— c'est au profit de la population mal logée, et dans des conditions le plus souvent insalubres, qu'il faut engager l'opération de réhabilitation du Centre-Ville ;

— la fonction commerciale du Centre doit être revalorisée ;

— il faut rendre une âme à ce Centre-Ville et le voir redevenir animé et attractif.

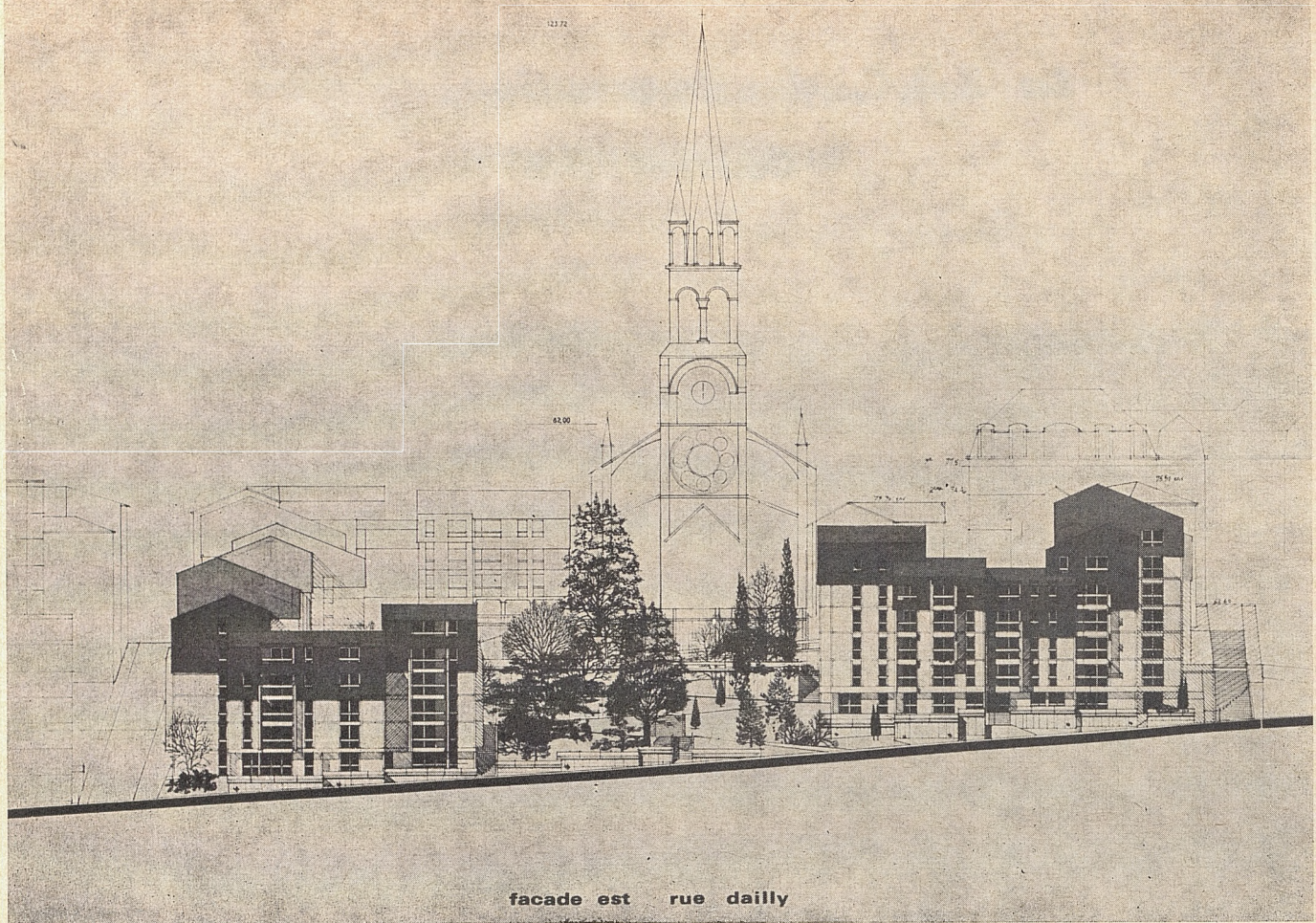
Opération lancée dès 1971, elle n'a trouvé sa conclusion qu'en avril 1976 par l'approbation de la convention d'aménagement et en juillet 1976 par l'approbation du dossier de réalisation de Z.A.C.

Les études préliminaires, le choix de l'aménageur parmi les concurrents, la mise au point du dossier de réalisation de Z.A.C. en y faisant participer largement la population du Centre, ont demandé du temps. Mais on peut dire que cette opération a reçu le plein accord de la population, ce qui n'empêche pas quelques inquiétudes en particulier chez les personnes âgées.



Maquette

(Photo Lomprez)



Phase I Rénovation : le nouvel îlot Gounod

Le programme définitivement arrêté est le suivant :

Définition	Projet SARER retenu qui est en cours de réalisation
<b>Logements :</b>	
— restaurés	390 logements et 80 chambres SHO 22 300 m <sup>2</sup>
— neufs aidés	280 logements SHO 21 500 m <sup>2</sup>
— neufs non aidés	410 logements SHO 37 900 m <sup>2</sup>
<b>Commerces :</b>	
— restaurés	SHO de 1 200 m <sup>2</sup>
— neufs	SHO de 4 100 m <sup>2</sup> (dont 900 de réserves)
<b>Parkings</b>	1 060 places dont 265 de parkings publics
<b>Equipements</b>	
Commissariat de Police	SHO de 1 400 m <sup>2</sup>
Crèche de 60 lits	SHO de 900 m <sup>2</sup>
Maison de l'Amitié (avec 1 logement)	SHO de 450 m <sup>2</sup>
Deux annexes du presby- tère	SHO de 130 m <sup>2</sup>

En plus la rénovation du Centre comporte, hors dossier Z.A.C. :

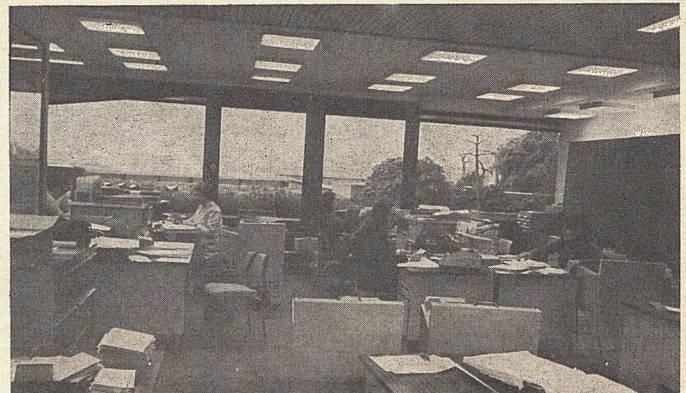
- le relogement de la Trésorerie Principale, effectué en 1975 dans les bureaux de la Colline ;
- la restructuration des écoles du Centre pour faire face aux besoins accrus de la population du Centre (études en cours);

- l'aménagement d'un centre de soins ;
- le réaménagement de la Mairie dans les bureaux laissés vacants par la Trésorerie Principale (terminé en 1976).

Notons que la concertation avec la population a conduit à augmenter la part faite à la restauration, plus de 390 logements, alors qu'à l'origine il n'était prévu d'en conserver que 250 environ. Certains des immeubles conservés sont en très mauvais état et nécessiteront des travaux importants, sans doute aussi onéreux qu'une reconstruction, mais le caractère du Centre-Ville aura été conservé.

Nous entrons maintenant dans la phase de réalisation. La pose de la première pierre du premier immeuble H.L.M. a été effectuée le 6 novembre dernier.

Les opérations de restauration sont lancées parallèlement.



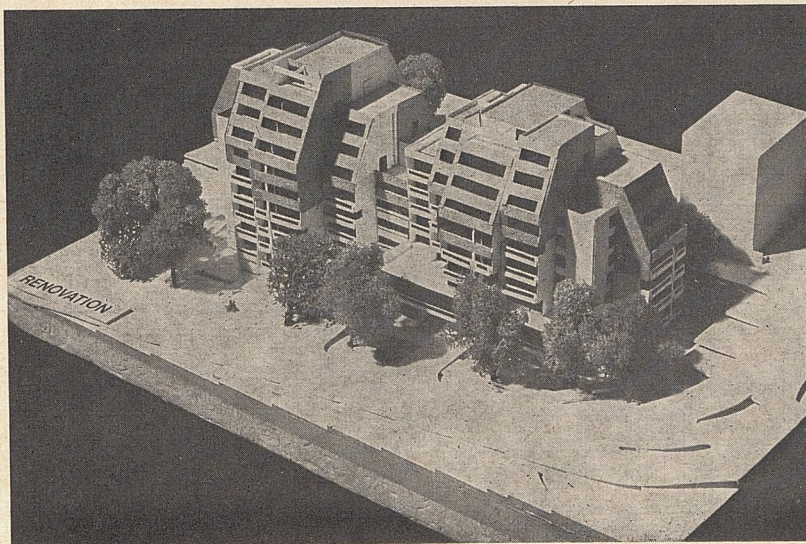
La Trésorerie Principale

(Photo Lomprez)





Phase I Rénovation :  
plan masse  
du nouvel îlot Gounod



(Photo Lomprez)

L'H.L.M. Phase 0  
la maquette

et le bâtiment  
en cours de réalisation



(Photo Leroy)





Inauguration de la Trésorerie Principale (Photo « Toutes les Nouvelles »)

Lors des élections de mars 1971 le budget primitif de l'année 1971 avait déjà été voté. La nouvelle équipe n'a donc pu influencer les orientations prises qu'à partir du budget de 1972. Cela lui a permis de définir les axes principaux de son action :

— la première préoccupation a été de donner progressivement à la ville les équipements collectifs dont elle avait un urgent besoin, ceci en donnant une priorité absolue aux investissements et en limitant, au strict nécessaire, les dépenses de fonctionnement.

# Le budget de la ville

par R. Le Lubandre

Maire-Adjoint  
chargé des Finances

L'année 1972 a été consacrée à la préparation du programme quinquennal d'équipement qui a effectivement démarré à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1973.

— la deuxième préoccupation a été de trouver les ressources nécessaires à la mise en œuvre de ce plan d'équipement, tout en maintenant l'augmentation de la pression fiscale à un taux raisonnable (cette augmentation a été, en moyenne, pour les années considérées, légèrement supérieure à 10 %). Pour cela, il a fallu pratiquer une politique d'emprunt, raisonnable et compatible avec la situation financière de la ville. Chaque année, une somme variant entre quatre et cinq millions a été inscrite au budget.

## Son évolution de 1971 à 1975 d'après les résultats des comptes administratifs

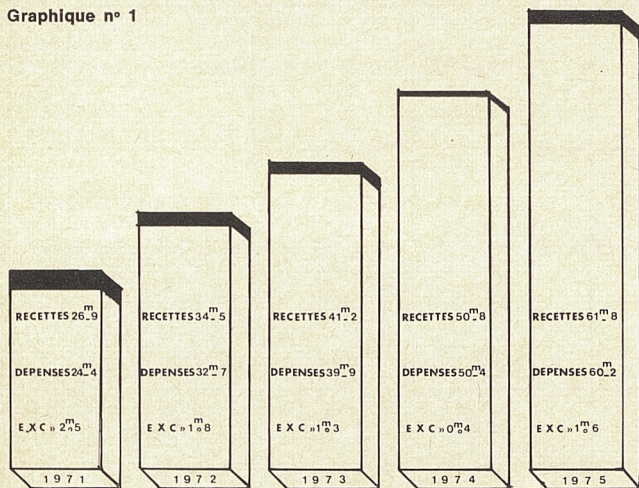
Le compte administratif de l'année 1976 (dépenses et recettes réelles) n'étant pas arrêté, il n'est fait mention dans l'exposé qui suit que des comptes administratifs de 1971, arrêté en 1972, à 1975, arrêté en 1976. Toutefois, le budget 1976 tel qu'il a été voté est donné en fin d'article.

L'examen du graphique n° 1 montre que les recettes ont progressé en moyenne de 23,13 % par an tandis que les dé-

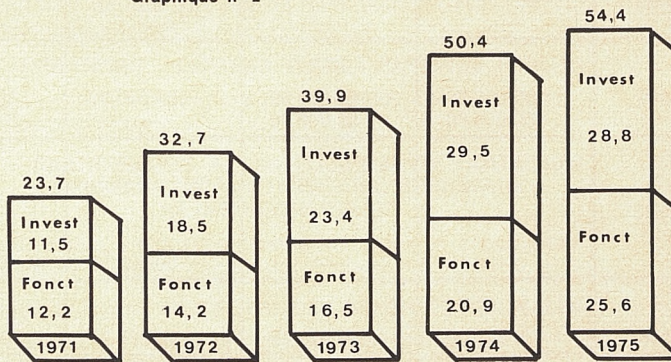
penses ont augmenté de 25,46 %. Cette augmentation a été relativement régulière au cours de ces cinq années.

Le graphique n° 2 permet de constater que les dépenses de la section d'investissement ont progressé plus rapidement (27,70 %) que celles de la section de fonctionnement (20,44 %). Il est à remarquer l'important effort d'équipement entrepris dès 1972, puisque les dépenses de ce type ont augmenté d'une année à l'autre de 60 %. Mis en œuvre en 1973, le programme d'équipements n'a son plein effet du point de vue des dépenses qu'à partir de 1974, et les dépenses d'équipement ont alors plafonné autour de 30 millions.

Graphique n° 1



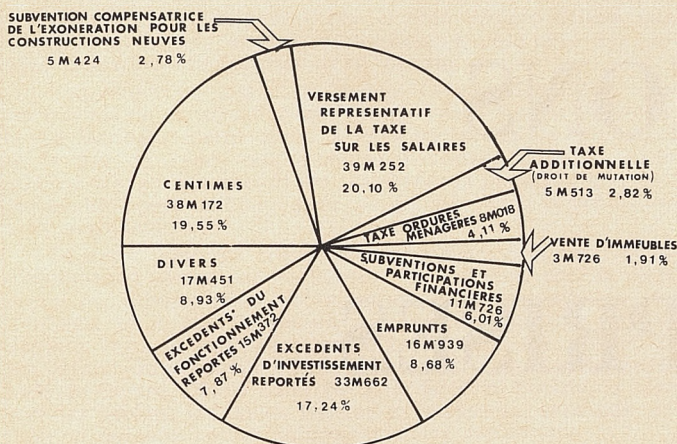
Graphique n° 2



Evolution du budget de la Ville (en millions de francs)

## Les ressources du budget

L'examen du graphique n° 3 fait ressortir que les deux principales ressources sont constituées d'une part par le versement représentatif de la taxe sur les salaires (20,10 %) et d'autre part les centimes ou impôts directs locaux (19,55 %).



Graphique n° 3  
(en millions de francs et en pourcentage)

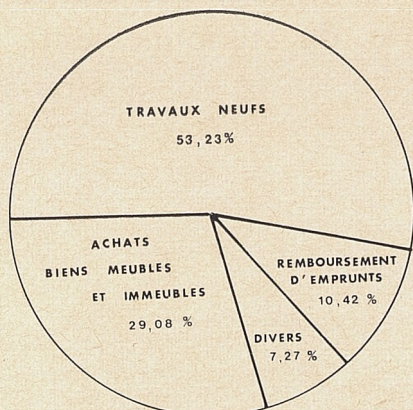
Les excédents d'investissement et de fonctionnement reportés : 25,11 % au total représentent en quelque sorte la trésorerie, se rapportant à des dépenses inscrites au budget d'une année mais dont le paiement n'a pas encore été entièrement effectué.

Il est à remarquer que la part des emprunts dans les ressources est relativement faible 8,68 % et que les subventions reçues ne représentent que 6,1 %.

## Section d'investissement

Répartition des dépenses selon les chapitres budgétaires (graphique n° 4)

La lecture du graphique montre que la plus grande partie des dépenses d'investissement est consacrée aux travaux neufs 53,23 % tandis que les achats de biens meubles et immeubles n'interviennent que pour 29,08 %. Le remboursement des emprunts en capital représente une part relativement faible 10,42 %.

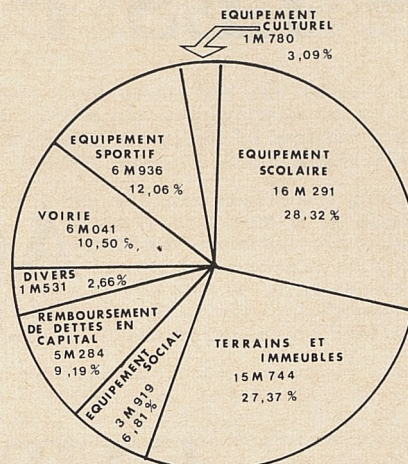


Graphique n° 4  
(en pourcentage)

Répartition des dépenses selon leur nature (graphique n° 5)

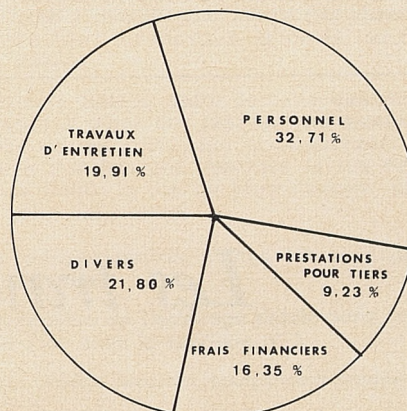
Ce graphique permet de mesurer l'effort considérable consenti pour l'équipement scolaire 28,32 % en moyenne et pour la constitution du patrimoine foncier de la ville 27,37 %. Il montre également que les dépenses effectuées au titre de

l'équipement sportif, de la voirie et de l'équipement social sont importantes.



Graphique n° 5  
(en millions de francs et en pourcentage)

## Section de fonctionnement



Graphique n° 6  
(en pourcentage)

Ce graphique qui n'appelle pas de commentaires particuliers fait ressortir la part importante des dépenses de personnel (32,71 %) dans les dépenses de fonctionnement, les dépenses de travaux d'entretien venant en second rang (19,91 %) et les frais financiers en troisième rang.

## Le budget de 1976

Le compte administratif pour l'année 1976 ne pourra être établi qu'en mars 1977. Le graphique ci-dessous indique les prévisions inscrites dans le budget primitif et le budget supplémentaire 1976 qui s'élevait au total, en recettes comme en dépenses, à la somme de 59 737 901,89 F.

Budget primitif + Budget supplémentaire

RECETTES 59 M7      DEPENSES 59 M7

INVEST	21 M9	INVEST	27 M8
FONCT	37 M8	FONCT	31 M9

# LES PRINCIPALES

## ACTIONS

### ENTREPRISES

#### *Les travaux et la Voirie*

*par Mme S.F. Brunau*

Maire-Adjoint chargé des travaux,  
de la voirie, du stationnement,  
de la circulation et de la sécurité

Notre équipe municipale s'étant dotée en 1972 d'un **Programme Quinquennal d'Équipement**, il fallait que chacun de ceux dont son exécution dépendait, se sente « l'ardente obligation » d'en faire le plus possible, le plus vite possible, sans négliger l'étude approfondie des programmes et des plans et la surveillance rigoureuse des travaux et des budgets. Tous nos efforts ont porté sur le respect de cette série d'impératifs.

Le délai qui nous était imparti touche à sa fin, il est temps de faire le bilan.

#### LA VOIRIE

En ce qui concerne la **VOIRIE** (Opération n° 2), les travaux ont consisté essentiellement en reprofilages longitudinal et

transversal de chaussées et en revêtements de trottoirs après relevé des bordures.

C'est ainsi qu'ont été entièrement refaits :

— la rue de Buzenval, entre les rues Jacoulet et Bucourt ;  
la rue Joseph-Lambert (y compris pose d'une canalisation de distribution d'eau et de bouches d'incendie) ; la rue Maurice-Ravel ; le boulevard Jules-Peltier ; la Sente des Pommiers-Rouges ; la rue de la Source ; la rue Bucourt ;

— l'aménagement du carrefour Armengaud-Coutureau qui est en cours après acquisition de terrains, en vue de son élargissement.

Dans ce même cadre ont été exécutés :

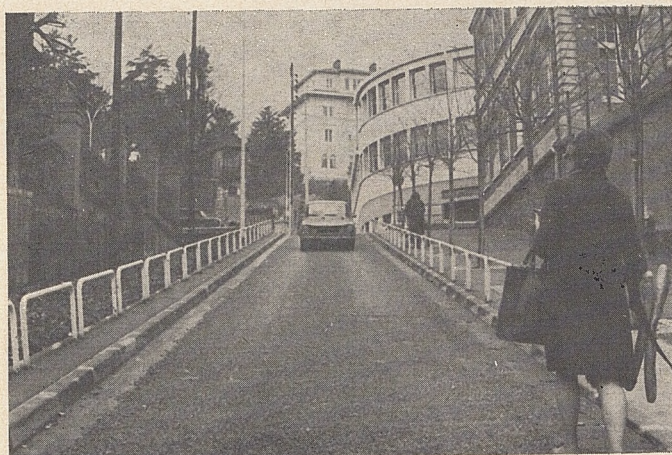
— les **Parkings** de la place Joffre qui furent équipés, ainsi que les quartiers les plus commerçants de Saint-Cloud, de **parcmètres** assurant une certaine rotation du stationnement ;

— et, avec la participation de l'Etat, le **Passage Souterrain** qui, au droit de la Gare de Saint-Cloud - Montretout, permet de traverser sans risque la rue Dailly, en évitant aux malades de l'Hôpital et du Centre René HUGUENIN, les bruits incessants que provoquaient les feux du carrefour Lauer-Dailly.

Mais les travaux prévus par le Plan n'ayant débuté que fin 1972, un certain nombre d'opérations avaient déjà été lancées, assez importantes pour qu'on les cite.

Ces réfections totales touchaient l'avenue Chevrollon, que les travaux de construction du Parc de Béarn avaient défoncée, la rue Marie-Bonaparte, après la mise en service de la Piscine, et la rue de Béarn qui, récemment classée dans la voirie urbaine, n'avait pas encore été viabilisée en attendant que soit réalisé un égout suffisant pour ce quartier dont la population avait augmenté.

En outre, avec les crédits correspondants à la taxe locale d'équipement versée par les Bureaux de la Colline pour la rénovation du Centre, nous avons entièrement remodelé la rue d'Orléans et la rue Royale en y créant des parkings et des espaces verts et viabilisé la partie basse de la rue Hébert, ce qui permet de desservir l'Ecole Primaire et l'Ecole pré-élémentaire du Centre, l'Ecole Saint Pie X, la Sécurité Sociale, la Maison des Jeunes, les Salles Gounod et Verhaeren, avec une circulation en sens unique, infiniment moins dangereuse.



La rue Hébert

(Photo Leroy)



La rue d'Orléans

(Photo Lompriez)

C'est également hors-Plan, parce que financés avec la participation à 50 % du Fonds d'Equipeement des Collectivités Locales, dans le Plan de Relance, que furent exécutés 9 750 m<sup>2</sup> de revêtements de trottoirs et de chaussée, après réglage des bordures et caniveaux.

Enfin, nous avons ouvert une voie nouvelle prolongeant la rue de l'Yser vers la rue de la Verrerie, ce qui désenclave un ensemble important d'immeubles lui assurant une sécurité jusqu'alors bien précaire quant à l'acheminement des secours.

En annexe à ces ouvrages, nous avons procédé à l'équipement en feux tricolores de carrefours et de passages piétons : boulevard de la République (marché) ; place Santos-Dumont ; aux croisements de l'avenue de Longchamp, de la rue des Milons et du quai Carnot ; dans le haut de la rue de l'Arcade ; dans le bas de la rue du Docteur-Desfossez ; rue Pasteur, au niveau de la rue Lelebard ; à l'entrée du parking du Val-d'Or.

D'autres signalisations sont en cours : au passage à niveau de l'avenue André-Chevrollon ; au croisement de la rue du Mont-Valérien et de la rue Michel-Salles, au droit de la rue Marie-Bonaparte ; avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, au débouché de la rue A.-Moguez et de la passerelle de l'Avre où de nombreux accrochages ont eu lieu.

Nous avons également canalisé une circulation qui était tout à fait anarchique en créant un rond-point place Santos-Dumont et des **îlots directionnels lumineux** au pont Sénard et avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Ces îlots obligent les automobilistes à ralentir pour suivre des chemins tracés au lieu de prendre leurs tournants à la corde, au mépris de la sécurité des piétons.

Enfin, toujours dans le cadre de cette opération n° 2, nous avons commencé à poser des **plaques lumineuses** indiquant le nom des rues et les principaux établissements publics. Les deux premières tranches ont intéressé la rue Pasteur, la rue Gounod, la rue Dailly, la rue du Mont-Valérien, la rue du Calvaire et les voies adjacentes.

En deux autres tranches, toutes les rues de Saint-Cloud seront ainsi signalées.

La **modernisation de l'éclairage public** avait, elle aussi, été prévue par le Plan sous la rubrique n° 3.

Grâce aux crédits inscrits, nous avons équipé de nouveaux foyers lumineux :

— la rue Hébert (partie basse), la place Santos-Dumont, la Sente des Pommiers-Rouges, la rue Lauer et l'entrée du passage souterrain de la rue Dailly, la rue Michel-Salles, la rue Bucourt, la rue Jeanne, la rue de Buzenval entre la rue Jacoulet et la rue René-Weill, la rue de la Source, une partie du boulevard de la République.

Enfin, opération d'une grande importance étant donné l'accroissement de la consommation électrique dans notre ville (réfrigérateurs, machines à laver, téléviseurs, etc.), nous avons rééquipé en moyenne et haute tension nos quatre postes de transformation Pigache, Viris, Peltier et Coteaux.

Sur les crédits d'**assainissement** outre l'égout de la rue de Béarn déjà cité, nous avons procédé à la création d'un réseau d'assainissement avec stations de relevage : avenue des Châlets, avenue de Nancy, avenue de la Passerelle ;

— à l'amélioration du réseau d'assainissement avenue Bernard-Palissy et au raccordement de la Maternelle des Coteaux au collecteur principal du quai Carnot ;

— enfin au raccordement du Marché (Z.A.C. Montretout) avec l'égout existant rue Preschez.

Parallèlement, sur les crédits alloués chaque année pour l'entretien de la voirie, nous avons refait environ 5 km de chaussées et 20 000 m<sup>2</sup> de trottoirs.

Il s'agit là d'un énorme effort, mais en voirie, rien n'est jamais terminé...

## TRAVAUX NEUFS

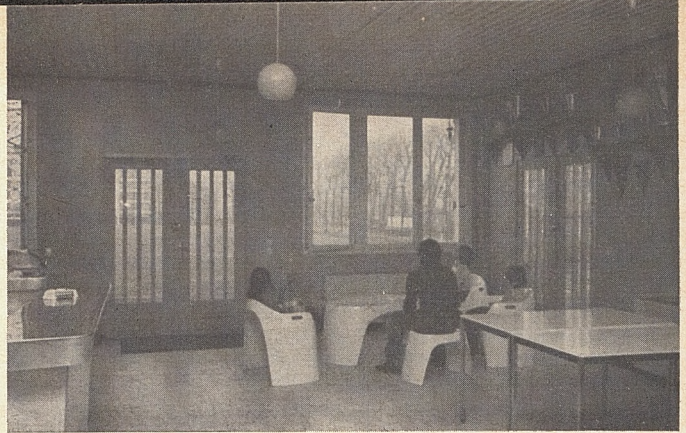
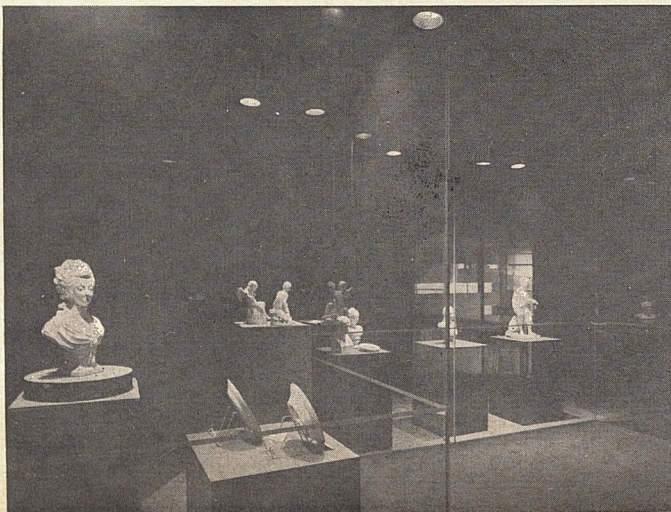
Il n'en est pas tout à fait de même en ce qui concerne les travaux de construction ou d'entretien concernant les bâtiments municipaux ou les groupes scolaires qui sont plus durables. La répartition se fait à peu près de la même manière que pour la voirie, l'éclairage public et l'assainissement ; il y a les crédits d'investissement et les crédits de gros entretien qui, dans certains cas, peuvent modifier les bâtiments au point d'en changer les possibilités d'affectation.

Avant le Plan, au début de 1972, nous avons procédé à deux constructions utilisant des procédés de préfabrication différents, mais qui tous deux nous ont permis de gagner du temps puisqu'il s'agissait de bâtiments qui ne dépendaient que de nous (le permis de construire excepté). Il s'agit de la **Maison des Jeunes**, rue des Ecoles, réalisée dans le style « chalet » et le **Foyer des Sportifs**, composé astucieusement par l'Architecte BOESSE à partir d'éléments de béton industrialisés.

En même temps, nous préparions avec l'Architecte ROSSET (opération n° 6) la restructuration de l'ancienne Bibliothèque Municipale, attenante au corps principal de la Mairie, pour en faire un **Service Social** moderne et fonctionnel, et une salle de reprographie, enrichissant ainsi la Mairie de 8 bureaux. Dans la même foulée, nous installions provisoirement, avec l'aide de l'Architecte BENEZECH, le **Musée Municipal** dans des locaux creusés sous la nouvelle Ecole pré-élémentaire du Centre, ce qui nous permettait de libérer trois bureaux dans la Mairie pour créer un **Service d'Accueil** et agrandir le **Service de l'Enseignement**. Plus tard, utilisant le bâtiment libéré par la Perception, nous allions aménager une nouvelle **Salle de Conférences**, plus grande et plus moderne, l'ancienne nous permettant de trouver deux nouveaux bureaux indispensables à l'extension de la Comptabilité et du Service des Achats, et une petite Salle de réunion.

Rapidement, l'**Ecole pré-élémentaire du Centre** apparut comme trop petite pour accueillir les enfants du quartier auquel elle était consacrée. Poussant plus loin l'opération qui nous avait permis de créer une salle dans laquelle avait été provisoirement installé le Musée Municipal, nous l'avons raccordée à l'Ecole par un escalier intérieur. Nous avons débarrassé les fondations spéciales de la terre de remblai qui les encombraient, trouvant ainsi deux classes supplémentaires, un dortoir et une cantine (Opération n° 11). Mais il fallait trouver une nouvelle et définitive installation pour le **Musée Municipal**. Les travaux d'aménagement d'une salle sans affectation, jouxtant la Piscine, furent confiés à l'Architecte BOESSE qui créa un local d'exposition permanente et une salle plus vaste permettant la mise en place rapide d'expositions successives, grâce à un système de panneaux orientables et à un éclairage sur rail d'une grande souplesse d'utilisation.

(Photo Lomprez)



Le Foyer des Sportifs

(Photo Lomprez)



La cantine de l'Ecole Pré-Elémentaire du Centre

(Photo Lomprez)

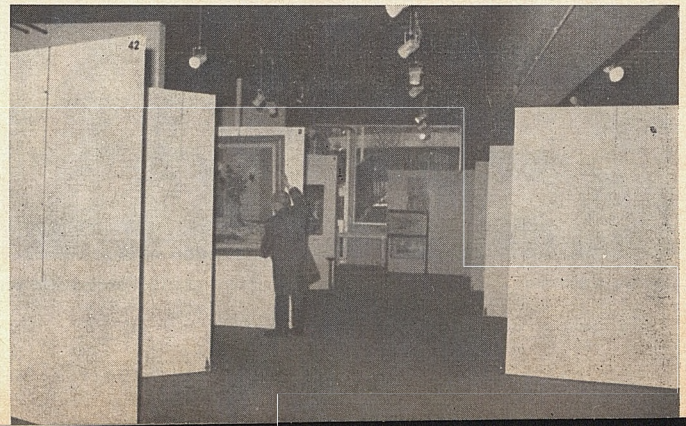


La nouvelle salle des Conseillers

(Photo Lomprez)

Le Musée Municipal

(Photo Lomprez)



Nous avons été frappés par les problèmes incessants que nous posait l'utilisation des locaux scolaires et avons décidé, après une vaste consultation des intéressés au cours d'une réunion extra-municipale consacrée le 4 mai 1972 à ce sujet, que nous allions procéder à une profonde restructuration des écoles primaires et pré-élémentaires.

C'est ainsi que l'**Ecole Élémentaire des Coteaux**, complètement revue par l'Architecte ARMAND (Opération n° 9), dotée d'une cuisine modèle, d'une vaste cantine, d'une salle de projection, d'un labo-photo, d'une salle des professeurs, de sanitaires confortables, cessa d'être l'école la plus défavorisée, pour devenir, provisoirement, la mieux équipée. Après elle, le **Groupe Scolaire de Montretout** fut entrepris par l'Architecte ROSSET. A la fin de cette année, il sera entièrement remis en état. L'Ecole Primaire (Opération n° 13) agrandie d'un préau extérieur, d'une salle de projections, d'une cuisine moderne, d'une vaste cantine, d'une salle des professeurs, et dans le courant de cette année, de sanitaires décentes. L'Ecole pré-élémentaire (Opération n° 8) modernisée et doublée grâce à l'achat d'un terrain contigu et à la construction de quatre classes, de leur dépendance, d'un cabinet médical, d'une cantine distincte de celle des grands et d'un appartement de fonctions.

Le **Groupe Scolaire du Val d'Or** (Opération n° 14 et 14 bis) sera, lui aussi, totalement rajeuni à la fin des prochaines vacances scolaires. Lui auront été adjoints, pour l'Ecole Primaire, un bureau de Directeur, un cabinet médical, un local pour les activités du mercredi, un labo-photo, des sanitaires convenables, une salle des professeurs. La cantine qu'elle devait partager avec les enfants de l'Ecole pré-élémentaire, lui sera désormais réservée. Quant à l'Ecole pré-élémentaire, déjà agrandie en 1974, d'une classe, d'un dortoir et d'une salle de jeux, elle comptera, enfin, grâce aux études de l'Architecte CHIDLOVSKY, une cantine, un réchauffoir, un dortoir supplémentaire, un office pour les femmes de service, une salle pour les enseignantes.

Le point le plus préoccupant concernait l'Ecole pré-élémentaire des Coteaux qui, installée depuis plus de 15 ans dans des baraquements de bois, était incommode pour l'organisation d'une pédagogie bien pensée, inconfortable et sur le point d'atteindre la limite à ne pas franchir en ce qui concernait la vétusté et la sécurité. La difficulté la plus grande résidait dans le fait qu'il fallait construire tout en continuant à vivre sur place. Ce fut l'entreprise la plus périlleuse de ce Plan Quinquennal. Après des mois d'études et de discussions avec les parties concernées, l'Ecole, vaste, claire, correspondant aux dernières normes, fut édifiée en 15 mois, ouvrant le jour de la rentrée 1976 (Opération n° 10).

L'**Ecole Primaire du Centre** (Opération n° 12) a été laissée en attente, afin que sa restructuration tienne compte de la Rénovation du quartier.

Ayant participé financièrement à la construction du C.E.S. Gounod sur un terrain appartenant à la ville, avec l'Etat comme maître d'œuvre, nous étions conscients du fait que l'Etablissement, sans salle de gymnastique, serait incomplet. Nous avons donc décidé d'implanter un **gymnase municipal** comportant un logement de gardien (Opération n° 17 bis) mettant à la disposition du C.E.S. pendant les heures de cours, à la disposition des associations le reste du temps, une grande salle de 15 m sur 20 m, une salle d'exercice au premier étage, des vestiaires, douches et sanitaires.

Enfin, pour faire face à la nouvelle population qui va venir s'installer dans les immeubles de la Z.A.C. **Fouilleuse**, nous avons chargé l'Architecte LE GARLANTEZEC, de la construction de tout un **Groupe Scolaire** (Opération n° 15) :

— 5 classes primaires, 4 classes maternelles avec ateliers, cuisine, cantine, garderie, logements de fonctions, etc.

Cette construction a été envisagée de telle sorte qu'elle pourra être agrandie selon les besoins à venir.

En ce qui concerne les Sports, il nous était apparu que les installations du **stade du quai Carnot**, n'étaient plus suffisantes. L'Architecte BOESSE fut chargé d'installer de nouvelles tribunes (Opération n° 16) sous lesquelles furent aménagés, pour le printemps 1975, des vestiaires-douches, doublant la capacité d'accueil pour les sportifs. Par la même occasion l'éclairage du Stade fut complètement refait.



Cantine de Montretout

(Photo Lomprez)



(Photo Lomprez)

↑ Ecole Pré-Elémentaire des Coteaux ↓



(Photo Lomprez)

Groupe scolaire de la Z.A.C. Fouilleuse

(Photo Lomprez)





Dans le domaine des Affaires Sociales, il était urgent de doter Saint-Cloud d'une crèche. Ce fut également l'Architecte BOESSE qui fut chargé de l'étude de ce bâtiment. D'un aspect agréable, ne nuisant pas à l'Architecture appréciée de l'Eglise Stella Matutina toute proche, cette crèche, claire et gaie accueille 60 enfants depuis la rentrée 1975.

Depuis qu'elle avait été créée l'Ecole de Musique fonctionnait difficilement, organisant ses cours dans des locaux qui lui étaient prêtés. La première mesure en sa faveur consista à remettre sommairement en état une petite villa, rue Sévin-Vincent, dans laquelle elle s'installa en février 1973. C'était un grand progrès, mais les locaux se révélèrent rapidement insuffisants, malgré la mise en place l'année suivante, d'un Mille-Club fort utilisé. C'est alors que la ville disposant, rue du Mont-Valérien d'une imposante villa datant du siècle dernier, décida de la modifier entièrement, ne conservant pratiquement que le gros-œuvre. Cet aménagement profond fut confié à l'Architecte DURAND (chargé également de l'étude des deux futures salles polyvalentes qui seront construites sur le même terrain).

Depuis la fin de l'année, l'Ecole de Musique fonctionne dans cette vaste et belle demeure avec une capacité triplée par rapport à son installation précédente. Elle trouvera son développement normal lorsqu'elle pourra utiliser la plus petite des deux salles, prévue comme auditorium.

Le Centre Alpin de Tamié ne suffisant plus à l'accueil des enfants, la ville décida de créer une colonie de vacances à Saint-Brévin. Depuis juillet 1976, les enfants peuvent s'ébattre au milieu des pins, à quelques minutes de l'océan, dans une colonie extrêmement confortable, complètement refaite par l'Architecte PINEAU, qui permet en outre, à deux classes complètes, d'être hébergées, puisque les locaux sont équipés pour fonctionner hiver comme été.

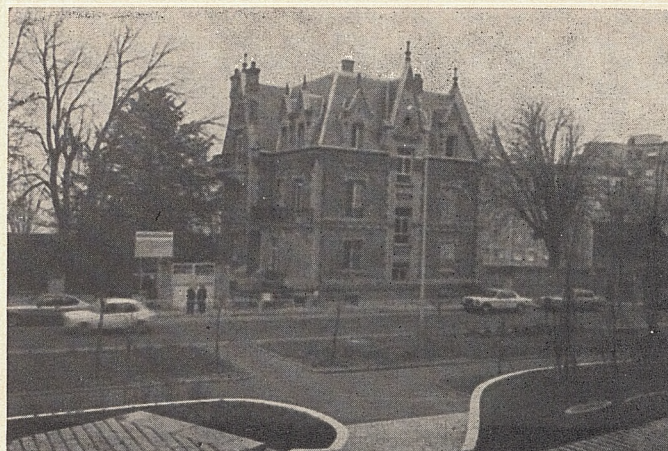
En lançant la construction de l'H.L.M. du boulevard de la République, nous avons décidé d'y réinstaller le Marché qui rend d'évidents services à la population. Ce marché fonctionne depuis le 8 décembre, les commerçants avec installations fixes sous le bâtiment lui-même, les autres sous la terrasse qui le prolonge. D'une même superficie que précédemment, il est beaucoup plus confortable et paraît satisfaire à la fois les commerçants et leurs clients.

Mais il nous avait semblé dommage de limiter l'utilisation d'une surface aussi importante à deux matinées par semaine. Grâce à la compréhension des commerçants qui ont accepté de grouper leurs installations permanentes, 750 m<sup>2</sup> resteront disponibles cinq jours sur sept. Ils pourront servir à toutes



La Crèche Municipale

(Photo Lomppez)



La nouvelle Ecole de Musique

(Photo Lomppez)

sortes d'occasions. Afin de ne pas nous en priver pendant la saison froide, nous avons installé un système de rideau d'air, soufflé à partir de caniveaux suivant le périmètre du marché. Ce rideau d'air étant isolant, permet de chauffer rapidement avec des infra-rouges, cette salle apparemment ouverte comme on le fait couramment dans les pays nordiques. Par grand froid, le marché pourra bénéficier de cette installation, non pas pour un chauffage complet, mais pour un simple « dégourdissage » comme il convient pour des commerces d'alimentation.

## ENTRETIEN

Le dernier volet de cet exposé sera consacré à l'ENTRETIEN des bâtiments. Les crédits importants qui lui furent consacrés, nous ont permis des opérations très complètes : réparations profondes ; protection des bâtiments existants contre les atteintes de l'âge et des intempéries :

— les conditions de sécurité devenues beaucoup plus strictes depuis l'incendie du C.E.S. Pailleron, ont été totalement revues dans l'ensemble de tous les bâtiments scolaires et municipaux ;

— 50 % des installations de sanitaires et de plomberie ont été remplacées ;



— 45 % des fenêtres ont été changées dans les groupes scolaires ;

— 25 % des installations de chauffage ont été modernisées ;

— 90 % des installations électriques des groupes scolaires ont été refaites pour être mises en conformité avec les nouvelles normes de l'Education Nationale ;

— les toitures, chéneaux et descentes pluviales de l'Eglise du Centre et de Notre-Dame des Aïres, ont été refaits ainsi que les étanchéités de l'Ecole Primaire et Pré-élémentaire du Val d'Or, du Centre de Secours des Pompiers et de l'Ecole Primaire des Coteaux ;

— 80 % des édifices municipaux ou scolaires ont été repeints.

Cette énumération qui donne une idée de nos interventions n'est évidemment pas limitative... L'entretien est une action quotidienne et permanente. Il concerne de gros travaux, il touche aussi à de multiples détails. Nous en avons assez conscience pour essayer de ne rien négliger, pas même ces détails dont dépendent souvent le confort et l'épanouissement de ceux qu'ils concernent. C'est dans ce sens que nous essayons d'améliorer régulièrement la situation grâce à une incessante concertation avec les utilisateurs, comme ce fut toujours le cas pour les constructions neuves.

Mme S.F. BRUNAU

(Photo Lomppez)

# Les actions scolaires et sportives

par C. Lougovoy

Maire-Adjoint

chargé de l'Enseignement et des Sports

## SCOLARISATION

## ET ŒUVRES SOCIALES SCOLAIRES



Une rentrée scolaire



Ecole Pré-Élémentaire de Montretout

Rappelons tout d'abord que si elle est concernée naturellement par le problème de la scolarisation de tous ses enfants, la commune n'a dans ses attributions que celle des élèves fréquentant les écoles élémentaires et maternelles, responsabilité qu'elle partage avec l'Académie, seule autorité en matière d'ouverture de classe et d'organisation pédagogique.

### 1) La fréquentation scolaire :

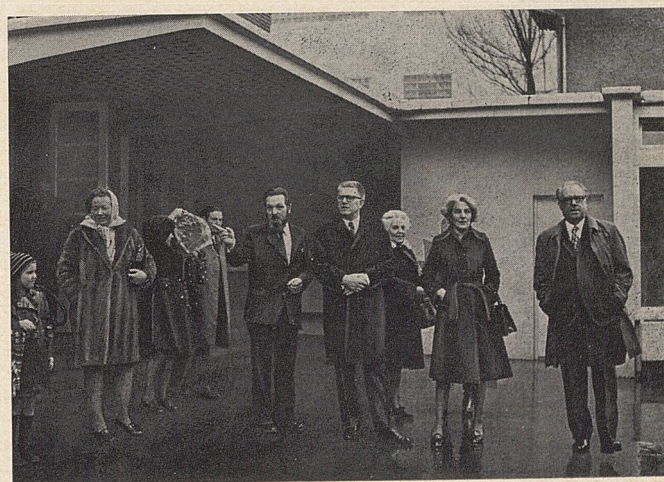
Les effectifs relevés depuis 1971 dans les écoles publiques ont évolué de la façon suivante :

#### — Ecoles pré-élémentaires :

Rentrée 1971-72 = 1 017 élèves pour 25 classes  
1972-73 = 1 033 élèves pour 25 classes  
1973-74 = 1 058 élèves pour 26 classes  
1974-75 = 1 068 élèves pour 26 classes  
1975-76 = 1 076 élèves pour 27 classes  
1976-77 = 988 élèves pour 28 classes

#### — Ecoles élémentaires :

Rentrée 1971-72 = 1 732 élèves pour 62 classes  
1972-73 = 1 739 élèves pour 64 classes  
1973-74 = 1 746 élèves pour 63 classes  
1974-75 = 1 642 élèves pour 62 classes  
1975-76 = 1 605 élèves pour 60 classes  
1976-77 = 1 633 élèves pour 60 classes



Une visite non-stop

(Photo « Toutes les Nouvelles »)

— Enseignement secondaire :

Les effectifs sont passés de 2 209 en 1971 à 3 331 en 1972. Les chiffres des années 1973, 1974 et 1975 sont décroissants : 3 290, 3 129 et 2 945.

Dans ce domaine, notons deux réalisations : le C.E.T. Santos Dumont et le C.E.S. Gounod, auxquels la ville est étroitement associée. Ces constructions et celles indiquées dans l'article de Mme BRUNAU, ont permis d'absorber la quasi totalité de la population scolaire dans nos locaux, mais dès avril 1971, le Docteur TOTY prévoyait un rééquilibrage inévitable de la répartition des enfants des différents quartiers, lorsque la ville aurait pris sa forme nouvelle.

On constate que les deux écoles maternelles du Centre et de Montretout accusent une augmentation constante de leurs effectifs, par suite de l'apport de population occupant les immeubles neufs et en raison du désir des parents de mettre les jeunes enfants en classe de plus en plus tôt. La fréquentation au Val d'Or est à peu près stable et celle des Coteaux en diminution, surtout en 1975, pendant les travaux.

A la rentrée de septembre 1976, la limitation des effectifs à 35 élèves par classe a provoqué une légère diminution et n'a pas permis la scolarisation des enfants nés au cours du dernier trimestre 1973, sauf pour quelques familles dont les enfants ont été accueillis à la nouvelle école pré-élémentaire des Coteaux. Des problèmes se poseront donc à nouveau en 1977, pour les plus petits.

Si on a procédé aux ouvertures de classes suivantes en maternelle :

Montretout 1971 : 6 classes - 1976 : 8 classes  
Centre 1971 : 5 classes - 1976 : 8 classes

il apparaît déjà que l'ouverture des futures classes de la Fouilleuse ne permettra pas de résoudre totalement le problème en 1977 et que c'est après avoir tiré les enseignements de l'étude prévisionnelle en cours et compte tenu des incidences de la rénovation du Centre, que l'on pourra décider raisonnablement de l'opportunité de nouvelles constructions et du bouleversement de la carte scolaire, singulièrement complexe en raison de la topographie de la ville en longueur.

2) L'information :

Notre domaine d'intervention s'est élargi aussi dans le soutien de l'action des A.P.E. plus qu'en intervention directe dans les problèmes relatifs aux conditions d'exercice de leur fonction, pour certains directeurs et enseignants. Les échanges d'information se sont multipliés et les modifications intervenues en cours d'année ont été communiquées à toutes les associations.

3) Certaines formations artistiques ou sportives se sont étendues ou ont été créées dans nos écoles :

- extension de l'initiation musicale,
- initiation à l'expression corporelle et au théâtre,
- expérience d'une section « bébés nageurs »,
- multiplication des sorties pédagogiques dans les écoles pré-élémentaires.

Au niveau de l'information des familles, multiplication de la participation de la Municipalité dans les opérations « portes ouvertes », les « carrefours aux carrières » pour les élèves du lycée, etc.

4) Les cantines ont été un des services scolaires particulièrement développés :

Le nombre des convives passe de 930 en 1971 à 1 150 en 1976.

Pour permettre un accueil amélioré de tous ces rationnaires, outre les réalisations effectuées depuis ces dernières années :

- construction d'un restaurant et d'une cuisine aux Coteaux,
- ouverture d'une salle à manger pour les petits à l'Ecole Maternelle du Centre,
- construction d'une cuisine nouvelle au groupe scolaire de Montretout,
- construction d'un restaurant dans cette même école, qui sera terminé à la rentrée de janvier 1977.

Nous avons réalisé une amélioration de la qualité des repas, grâce à la diligence d'un nouveau concessionnaire et la mise en place d'une commission des menus, avec la participation des A.P.E.



Ecole Pré-Elémentaire du Centre

(Photo Leroy)



Ecole Pré-Elémentaire des Coteaux



Cantine, rue Hébert

(Photo Leroy)

5) Les ramassages scolaires se sont étendus dans les différents quartiers, complétés cette année par des circuits scolaires effectués par « Busphone » à prix réduit.

6) Les centres de loisirs :

La progression de leur fréquentation suit une courbe ascendante. Le Centre Gounod, ouvert toute la journée a été doublé, le nombre d'enfants dépassant la centaine. Pour les plus petits, création d'un Centre maternel à l'Ecole du Centre, ouvert en septembre 1972, auquel se sont ajoutés, en 1975, un deuxième centre à Montretout et récemment, un troisième aux Coteaux.



(Photo « Toutes les Nouvelles »)



(Photo « Toutes les Nouvelles »)

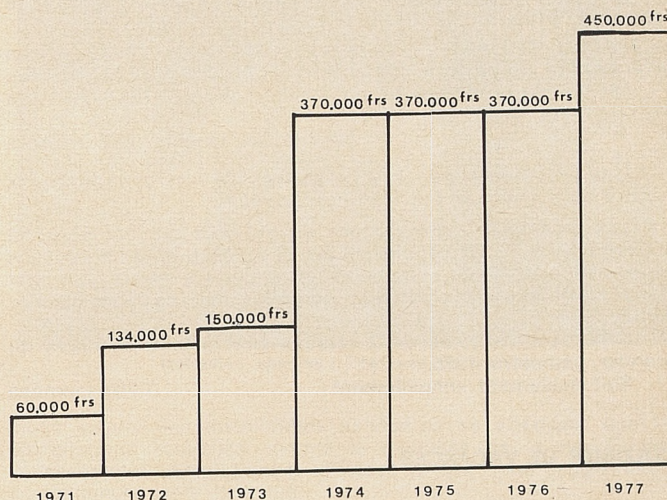
**Séance récréative au Centre Aéré Gounod**

Le Centre Aéré Sportif comporte depuis l'année dernière une section d'initiation et de perfectionnement au tennis et nous projetons l'ouverture d'une section escrime qui s'ajoutent à la section tennis de table et hand-ball.

**7) Intervention de la Caisse des Ecoles :**

A signaler également le développement des œuvres sociales de la Caisse des Ecoles Publiques puisque le nombre des bourses municipales et extra-municipales est passé de 14 en 1972 à 40 en 1976, auxquelles il faut adjoindre les indemnités compensatrices pour les enfants handicapés d'âge scolaire, les participations aux frais de voyage des enfants des écoles, etc.

**Subventions de la Ville à la Caisse des Ecoles**



## JEUNESSE ET SPORTS

Dans le domaine des activités extra-scolaires et sportives l'objectif a surtout été d'étendre les activités existantes et d'en créer de nouvelles pour prendre en charge les enfants dans les périodes de congé ou de transplantation et attirer un plus grand nombre de jeunes vers le sport.

**Saint-Brévin : le bâtiment**



Pour les activités para-scolaires le Centre de Tamié acquis en 1967 par la précédente municipalité a fonctionné régulièrement en classes de montagne et en colonies de vacances. Agréable et confortablement équipé il est malheureusement implanté à faible altitude d'où un enneigement incertain et de courte durée. L'état des routes, pour qui connaît les gorges de l'Arly, ne permet pas le transport, sans risques d'accident, des enfants vers des pistes plus enneigées des stations voisines.

**Le Centre de Tamié**



Par ailleurs, le Centre de Saint-Brévin acquis récemment par le réemploi de la vente de Charbonnière, dont l'état et la situation ne présentaient plus d'intérêt pour les Clodoaldiens, a permis de doubler le nombre de séjours en classes transplantées et en colonies de vacances.

Après sa réfection totale, ce Centre a été ouvert à l'été 1976.

Au cours de la visite du 5 septembre par le Conseil Municipal, les Directeurs et Directrices des écoles élémentaires et pré-élémentaires, les représentants des associations de parents d'élèves lors de l'inauguration officielle, chacun a eu le plaisir de découvrir un bel ensemble de bâtiments fonctionnels, agréablement implantés dans les pins et situés à proximité de la plage, d'un club nautique.

## CLASSES TRANSPLANTEES

La ville organise annuellement 4 séjours de **classes de montagne** d'une durée d'un mois chacun et à raison de 2 classes par séjour ; périodes pendant lesquelles les jeunes Clodoaldiens goûtent aux joies du plein air et de la montagne, activités qui varient suivant la saison. La récente acquisition du petit téléski de Tamié permet quand même l'initiation au ski lorsque le temps s'y prête.

- 1 séjour d'automne 60 enfants x 30 jours = 1 800 journées
- 2 séjours de neige 60 enfants x 60 jours = 3 600 journées
- 1 séjour de printemps 60 enfants x 30 jours = 1 800 journées

soit annuellement 7 200 journées

Une première expérience de **classes de mer** entreprise dès la rentrée scolaire a été très concluante.

Les enfants de deux classes du Val d'Or qui ont séjourné à Saint-Brévin du 28 septembre au 26 octobre en sont revenus enchantés, sans doute séduits par les nouveaux attraits que sont la voile et l'équitation, activités sportives inaccessibles dans le passé.

3 nouveaux séjours de 2 classes sont prévus au cours du premier semestre 1976.

Soit également annuellement ..... 7 200 journées

## COLONIES DE VACANCES

La ville organisait jusqu'à ces dernières années des colonies de vacances à Tamié en février, Pâques, juillet et août, ce qui représentait environ 5 600 journées par an.

Les capacités d'accueil étant insuffisantes, la municipalité passait chaque année des contrats avec des organismes privés (Ribaudière et Crest-Voland) pour l'hébergement de 65 enfants environ. La différence entre le prix réel du séjour et celui payé par les familles était supportée par la ville.

L'aménagement du Centre de Saint-Brévin a doublé notre capacité d'hébergement, ce qui permettra d'offrir en 1977, 11 000 journées de vacances environ.

## EN BREF

L'effort financier de la ville a porté l'extension et l'amélioration de ses centres de province, mais elle n'a pas non plus négligé le développement des activités des séjours des classes transplantées ou colonies, pour les rendre plus attrayantes chaque année.

Avec les activités de sport de montagne (ski, randonnées), de mer (voile, natation, jeux d'intérieur, équitation), de nombreuses excursions, les jeux et les équipements divers pour la distraction et l'éducation des enfants, des moniteurs et un personnel appréciés et dévoués, la ville apporte une contribution importante au bien-être de ses enfants, effort que les familles mesurent sans doute mieux depuis que la municipalité organise régulièrement avant et après les séjours, des réunions d'informations agrémentées de projections de films et de diapositives.



Activités de voile à Saint-Brévin



Saint-Brévin : une partie de ping-pong

Les joies du ski à Tamié

(Photo A.M. Bouzioux)



Tamié : l'heure du déjeuner

(Photo D. Mermoz)





Saint-Brévin : les châteaux de sable

(Photo F. Lomprez)



Tamié : départ en promenade

## LES SPORTS



Grand prix cycliste de Saint-Cloud



Quinzaine sportive : l'épreuve de marche

Le sport tient depuis longtemps une place importante dans la vie de notre commune. Cette tradition sportive a surtout été transmise par l'Association sportive municipale « La Clodo » devenue, par la suite, l'U.A.S. Saint-Cloud.

Cette association est très florissante puisque ses effectifs qui étaient de 820 licenciés en 1970 sont passés à 1 400 pour l'actuelle saison. Elle offre un éventail de disciplines traditionnelles : football, athlétisme, judo, gymnastique, natation, hand-ball, volley-ball, cyclo-tourisme.

Les résultats de l'U.A.S. sont très encourageants, ils sont essentiellement le fruit des efforts conjugués des dirigeants compétents et dévoués, consacrant bénévolement une bonne partie de leur temps à l'entraînement des jeunes, auxquels la municipalité essaie d'apporter son aide par une assistance technique, des subventions, l'amélioration de l'infrastructure existante, l'aménagement ou la location de nouvelles installations.

Les autres associations sportives de la ville sont également très actives.

Le club nautique au développement duquel la ville a également contribué, connaît un rayonnement au niveau régional et attire chaque année de nouveaux adhérents qui y trouvent l'occasion de poursuivre le sport de leurs vacances. Le club de plongée pratique un entraînement régulier toute l'année et pour les nouveaux arrivés, l'initiation.

Notre but en ce domaine des sports n'est pas tant de fabriquer des champions, encore que leur valeur d'initiation soit stimulante, que d'attirer le maximum de jeunes aux disciplines sportives et cette orientation vers les poussins, cadets, pupilles mène à la recherche et à l'amélioration des équipements sportifs.

Actuellement plus du tiers de la population de Saint-Cloud a moins de 21 ans, aussi l'effort entrepris pour le développement du sport à Saint-Cloud doit porter sur une politique de

plein emploi des installations existantes en attendant que les installations nouvelles comme le gymnase de la rue Gounod puissent être complètement utilisées et que celui programmé à la Fouilleuse soit construit.

### INSTALLATIONS SPORTIVES

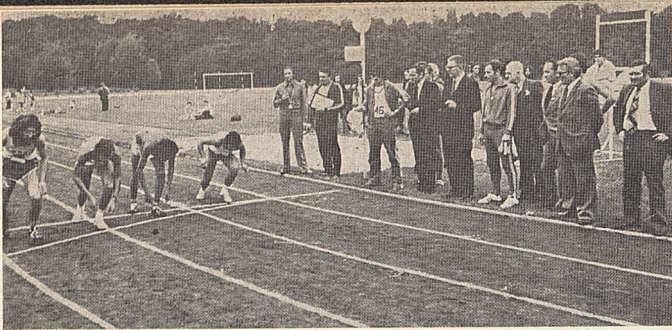
L'U.A.S. dispose de quatre terrains :

— le stade municipal du quai Carnot dont l'infrastructure sportive a été remise en état en 1974, est en excellent état. Il est doté d'un éclairage, modernisé en 1974 pour l'entraînement et les rencontres en nocturne. En 1975, des tribunes et vestiaires neufs ont terminé l'ensemble. L'équipement d'athlétisme va être complété par des pistes de saut et une aire de lancer ;

Stade du quai Carnot

(Photo Leroy)





Compétition au Pré Saint-Jean



La Piscine

(Photo Leroy)



Le gymnase Gounod

(Photo Leroy)

— le stade Fouret loué depuis 1971 et avec une convention depuis 1973 au comité d'entreprise Hachette, pour l'entraînement et les rencontres des poussins, cadets et pupilles ;

— le stade du pré Saint-Jean où le département nous loue également deux terrains ;

— l'ensemble sportif des Tourneroches qui comprend une piscine, un gymnase, sert à la pratique de nombreuses disciplines ; deux courts de tennis y ont été adjoints en 1975 ;

— le gymnase municipal de la rue de Buzenval, construction déjà ancienne mais parfaitement équipée, ce qui justifie les succès de la section gymnastique tant par le nombre de ses licenciés (320) que par ses classements aux niveaux régional et même national.

Il est à souligner la part financière très importante que la ville consacre à l'aménagement et surtout au fonctionnement de ces installations, notamment pour l'ensemble sportif des Tourneroches qui, outre l'utilisation par les sportifs, doit également répondre aux besoins des écoles et du public.

La mise à disposition des associations du gymnase Gounod en 1977, offre des possibilités supplémentaires, notamment pour la section judo, qui disposera d'une des salles de ce complexe.

La construction d'un nouveau gymnase dans la ZAC Fouilleuse et d'une salle polyvalente rue du Mont-Valérien, complè-

tera avantageusement les installations existantes et permettra avec l'ouverture du gymnase Gounod de créer de nouvelles activités sportives dont quelques-unes comme l'escrime et le tir à l'arc sont prévues en 1977.

Notons encore que dans le cadre de la politique de popularisation de ce sport engagée par sa Fédération nationale, les contacts avec la direction du golf de Saint-Cloud ont abouti depuis 1975 à l'ouverture d'une tranche hebdomadaire pour l'initiation des enfants des collèges et lycées, sans frais pour les familles.

Des facilités d'accueil, accrues pour les jeunes sportifs, nous sont également données au parc de la Faisanderie à la suite de la convention signée entre la Direction Départementale des Hauts-de-Seine et le Stade Français.

### MANIFESTATIONS SPORTIVES

Outre les rencontres sportives habituelles de championnat, de nouvelles manifestations telles que régates, épreuves cyclistes et journées sportives du printemps se déroulent chaque année dans notre ville et ont pour objectif de sensibiliser la population à l'intérêt et aux possibilités du sport clodoaldien.

Devant le succès remporté l'année dernière par les premières journées du printemps, la ville a organisé à nouveau cette année, avec la participation de l'U.A.S., du club nautique, de la M.J.C. et des villes jumelées, une quinzaine consacrée aux sports, dont l'épreuve publique de marche est devenue le couronnement sympathique.

En conclusion, et restant parfaitement conscient des progrès qui restent à accomplir on peut penser que le nombre croissant de participants dans les différentes disciplines sportives montre que les efforts entrepris pour le développement de la pratique du sport à Saint-Cloud, tant en matière de construction de locaux que de réfection d'installations existantes, ainsi que le soutien matériel et financier de la ville, ont favorisé la naissance de nouvelles vocations, en particulier chez les jeunes pour lesquels le sport sera toujours une des meilleures formes d'éducation du corps et du caractère.

Pour un adjoint qui fut assez sportif et qui essaie de le rester un peu, c'est sans aucun doute la plus grande des satisfactions de son mandat municipal...

C. LOUGOVOY

(Photo B. Talopp)



La quinzaine sportive du printemps 1976 : remise des récompenses

(Photo B. Talopp)



# L'action sociale à Saint-Cloud

par le Docteur Arnaud

Maire-Adjoint chargé de l'Action Sociale



Bureau d'Aide Sociale

(Photo Lomprez)

Au cours de ces six dernières années l'action sociale à Saint-Cloud s'est considérablement développée sous l'effort conjugué du Service Social Municipal et du Bureau d'Aide Sociale.

Cet effort était nécessaire. La Municipalité, dès son arrivée, a bien compris toute l'ampleur des tâches à accomplir.

Elle y a consacré des sommes de plus en plus importantes soit en investissement, soit en fonctionnement et en subventions diverses.

Un seul exemple illustrera la réalité de cette progression : la subvention accordée par la ville au Bureau d'Aide Sociale est passée de 1 à 30.

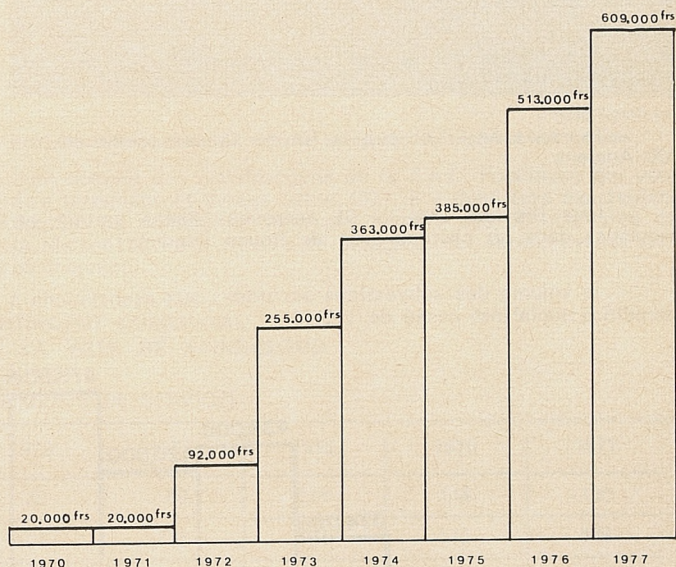
Cet effort s'est concrétisé par les réalisations suivantes :

## • sur le plan des constructions nouvelles

— construction et mise en service en 1973 d'une crèche collective de 60 berceaux ;

— création en 1972, salle Gounod, rue des Ecoles, d'un foyer-restaurant pour personnes âgées où une trentaine de retraités du bas de Saint-Cloud prennent leur repas ;

— construction et aménagement en 1975 d'un foyer-logements pour personnes âgées de 80 studios, cet immeuble comprenant en annexe des salles de lecture et de loisirs et étant conçu pour faciliter la vie des personnes du 3<sup>e</sup> âge ;



Subvention de la Ville au Bureau d'Aide Sociale

— création en 1975 d'un 2<sup>e</sup> foyer-restaurant dans les locaux du foyer-logements ouvert aux résidents du foyer et aux habitants du haut de Saint-Cloud. 80 retraités environ y prennent leur repas ;

— construction et mise en service en 1976 d'un immeuble à logements sociaux du type H.L.M., 38, boulevard de la République, comprenant 60 appartements avec balcon et terrasse ;

— construction en 1976 d'un immeuble de type H.L.M. de 124 logements (Z.A.C. Fouilleuse) ;

— extension en 1976 de la Maison de retraite Lelégard et construction de la « Maison du Parc » comprenant 80 lits de pensionnaires et 30 chambres pour le personnel ;

— reconstruction et mise en service du marché de Montretout modernisé, sous l'immeuble H.L.M. du 38, boulevard de la République.

## • sur le plan des activités sociales municipales

On enregistre une très large progression de ces activités par rapport à ce qui existait auparavant (goûters et vacances



au Houllme) et la création de nombreuses nouvelles activités.

C'est ainsi que :

— 2 fois par semaine, le lundi et le jeudi, 120 personnes âgées environ participent aux goûters de la ville ;

— pendant l'hiver, de nombreuses sorties théâtrales sont organisées pour les personnes âgées (théâtre Montansier, Tréteaux de France, Théâtre de Charenton, etc.) ;

— aux beaux jours également sont organisées pour le 3<sup>e</sup> âge des excursions et visites diverses (zoo de Vincennes, excursion en bateau-mouche, promenade au Parc d'Offoy, etc.) ;

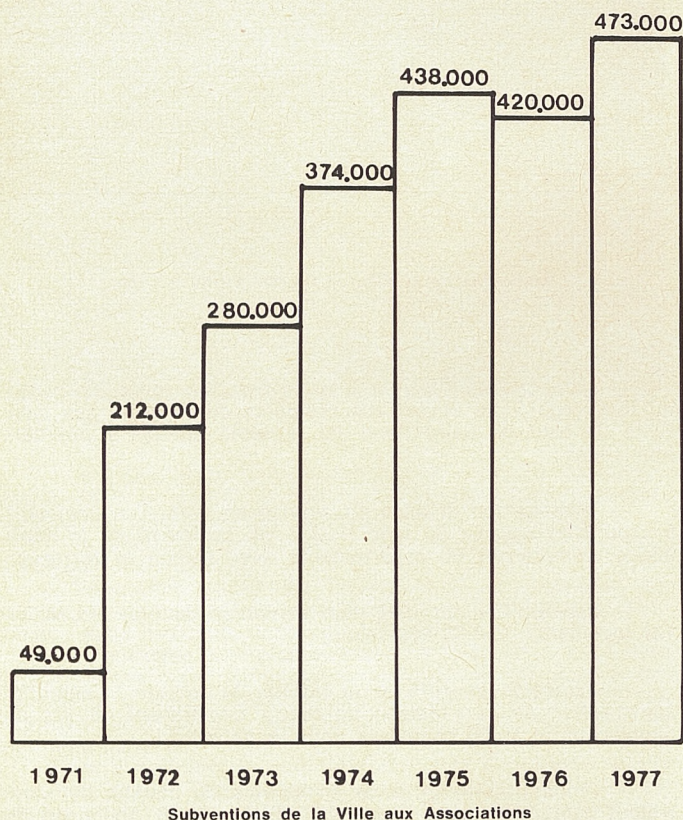
— pour les Anciens de Lelégard une promenade spéciale est mise sur pied ;

— à Noël est offerte pour les personnes du 3<sup>e</sup> âge une grande fête traditionnelle ;

— le repas de l'Amitié à la fin de l'année réunit environ 800 Anciens ;

— tous les ans plus de 55 personnes âgées partent en vacances dans un château près de Rouen (Houllme) ;

— le volume des subventions accordées aux associations à caractère social est passé de 1 à 10.



Pour faire face à cette activité accrue, un poste d'Assistante sociale municipale a été créé et le Service Social de la Mairie a vu la superficie de ses nouveaux bureaux doubler, ainsi que le nombre de son personnel.



Foyer-restaurant, rue des Ecoles

(Photo Leroy)



Foyer-restaurant, « Les Heures Claires »

(Photo Leroy)



Goûter, rue de l'Yser

(Photo Leroy)

Repas de l'Amitié

(Photo Toutes les Nouvelles)



• sur le plan du logement

Bien que pour certains cela n'apparaisse pas à première vue, la question du logement social à Saint-Cloud est d'une grande importance.

En effet, une analyse superficielle de ce problème pourrait laisser croire qu'il n'y revêt pas une très grande acuité.

Cependant très nombreux sont les Clodoaldiens modestes à la recherche d'un logement correspondant à leur désir et à leurs possibilités.

C'est pourquoi une étude très sérieuse devait être faite pour qu'une solution satisfaisante y soit apportée. Il sera bientôt réglé grâce aux efforts constants déployés depuis 6 ans sur deux plans :

— d'abord en améliorant le rythme et la rotation des attributions de logement par une plus grande rigueur dans la constitution des dossiers et la mise à jour permanente du fichier et aussi en portant une très grande attention aux échanges possibles de logements. C'est ainsi que depuis 1971 les attributions annuelles de logements sans compter les attributions faites dans les immeubles neufs et au foyer-logements pour personnes âgées ont augmenté de plus de 4 fois ;

— ensuite en réalisant un programme de constructions sociales important et de qualité.

Alors que le parc de logements comportait il y a 6 ans 328 logements, il comprend maintenant 656 logements si l'on



(Photo Lomppez)

Nouvelle maison de retraite Lelégard : le bâtiment en finition

tient compte des constructions de la Z.A.C. Fouilleuse qui vont être terminées et livrées début 1977. Il a donc très exactement doublé. Ce nombre ne tient pas compte des 30 chambres de la Maison du Parc, annexe de Lelégard, qui seront livrées prochainement.

**AUGMENTATION DU CONTINGENT COMMUNAL  
D'APPARTEMENTS SOCIAUX DE LA VILLE DE SAINT-CLOUD  
DE 1971 A 1977**

(H.L.M. + I.L.M. + LOGEMENTS DE SERVICE)

Nombre de pièces	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
F 1	29	39	39	39	118	118	120
F 2	87	101	101	101	101	112	168
F 3	111	134	134	134	135	172	199
F 4	62	77	77	77	79	85	117
F 5	37	41	41	41	42	43	44
F 6	2	2	2	2	2	2	8
<b>Total général</b> .....	<b>328</b>	<b>394</b>	<b>394</b>	<b>394</b>	<b>477</b>	<b>532</b>	<b>656</b>

Inauguration du Foyer-Logement « Les Heures Claires »



(Photo Dominique Bassinet)

« Les Heures Claires »

(Photo Lomppez)





(Photo Leroy)



(Photo Leroy)

Le marché de Montretout, au rez-de-chaussée de l'immeuble H.L.M. du 38-40, boulevard de la République

L'exemple même de cette politique de construction sociale de qualité est l'immeuble H.L.M. 38-40, boulevard de la République en dessous duquel est installé le marché rénové de Montretout.

Cet immeuble de 60 logements à l'architecture harmonieuse, au profil dégradé s'intégrant parfaitement dans le site, comporte pour tous les logements un très large balcon sur lequel s'ouvrent de grandes baies à double vitrage et même pour certains une vaste terrasse.

#### • sur le plan de l'emploi

Un bureau local de l'emploi a été créé en collaboration avec l'A.N.P.E. de Sèvres.

Ouvert depuis septembre 1974, le bureau est installé au Service Social de la Mairie et s'efforce de mettre en rapport les employeurs de Saint-Cloud avec les habitants de notre ville à la recherche d'un emploi.

#### TABLEAU COMPARATIF

des demandes déposées à la Mairie depuis septembre 1974 et de celles satisfaites depuis cette même date :

C'est également avec le même souci de confort et de qualité qu'a été construit le foyer-logement pour personnes âgées du boulevard de la République de 80 logements.

Donc en matière de logement, la progression s'est faite dans deux directions : d'abord dans la construction de nouveaux logements sociaux et ensuite dans le rythme et la rotation des attributions.

L'année 1976 présente une régression qui provient du manque d'offres reçues au cours de l'année 1976, bien que depuis peu nous ayons reçu davantage de propositions de la part des employeurs de Saint-Cloud.

Année	Demandes	Demandes satisfaites	Pourcentages satisfaits
1974	116	38	32 %
1975	322	147	45 %
1976	292	91	31 %

#### • sur le plan des secours accordés par le B.A.S.

— création en 1971 d'une aide spéciale aux personnes âgées de ressources modestes leur accordant un secours tendant à compléter ces ressources de façon à ce qu'elles puissent avoir un quotient familial de 900 F par mois ;

— triplement de l'allocation de chauffage allouée deux fois par an ;

— distribution de lait chaque trimestre à des bénéficiaires dont le nombre a doublé ;

— doublement de l'argent de poche alloué aux personnes âgées de Lelégard ;

— accroissement considérable de l'activité de la Commission du Bureau d'Aide Sociale qui accorde des secours très nombreux après étude des dossiers présentés par notre Assistante sociale municipale ; ces secours intéressant les personnes démunies, les colonies de vacances, les classes transplantées, etc. ;

— versement d'une indemnité compensatrice aux familles d'handicapés physiques ;

— remise aux cantines scolaires de 5 000 tickets de repas gratuits payés par le B.A.S. ;

— versement de secours locatifs à certains habitants de Saint-Cloud relogés rue F.-Chartier ;

— distribution dans les foyers-restaurants de tickets de repas gratuits ou à tarifs réduits à de nombreuses personnes âgées de ressources modestes ;

— prise en charge des frais de déménagement, de caution, de constitution de dossier pour certains résidents du foyer-logements pour personnes âgées ;

— confection et distribution de colis de Noël aux personnes âgées qui sont passés de 200 à 600 par an ;

— distribution gratuite de jetons de Busphone à certaines personnes âgées.

Il apparaît de tout cela que malgré tous les progrès réalisés dans notre commune sur le plan social, les efforts dans ce domaine ne doivent pas se relâcher, que bien des tâches nous attendent et restent à faire.

Le retard en matière de logement commence à se combler avec les constructions nouvelles mises en service et celles qui vont bientôt l'être. Le programme de rénovation du Centre permettra d'améliorer considérablement sinon de régler le problème.

Pour ce qui est de l'Action sociale, rien n'est jamais fini. Nous ne devons pas nous contenter de ce qui a été fait, mais avoir pour objectif de progresser sans cesse.

Dr ARNAUD

# Les transports publics à Saint-Cloud

par *B. Cuny,*

Maire-Adjoint chargé des transports

et *M. Gaudichon,*

Conseiller Municipal

Le rôle joué par les transports publics dans la vie des Clodoaldiens est très important ; c'est la raison pour laquelle dès mars 1971 ce sujet a fait l'objet d'une attention toute particulière de la Municipalité.

## LE BILAN EN 1972

Dans une première phase, l'analyse des moyens existants a été faite qui devait aboutir au bilan de leurs qualités et défauts.

Dans une deuxième phase, il a été examiné quelles améliorations pouvaient être envisagées. Cette deuxième phase a été complétée par une étude sur les flux existants et potentiels d'utilisateurs et ce, dans un cadre élargi aux communes voisines afin de pouvoir établir une liste réfléchie de propositions réalistes et concrètes.

Enfin, dès 1972 des contacts ont été pris avec les organismes responsables, R.A.T.P., S.T.P., S.N.C.F., pour les assurer de notre entière collaboration et leur faire part, à partir de dossiers soigneusement préparés, des propositions suivantes :

- 1 - Remise en activité normale des lignes C.G.E.A. jugées très déficientes.
- 2 - Recherche d'une unification des tarifications entre la C.G.E.A. et la R.A.T.P.
- 3 - Banalisation des arrêts d'autobus entre R.A.T.P. et C.G.E.A.
- 4 - Modification de l'itinéraire du minibus de la Verboise (aujourd'hui ligne 360) à travers Saint-Cloud et demande de prolongation jusqu'à l'hôpital Raymond Poincaré de Garches.  
Demande d'une tarification normale R.A.T.P.
- 5 - Prolongation de la ligne 344 de Magenta vers le Carré Saint-Jean, Ville-d'Avray et Marnes-la-Coquette, avec maintien du terminus Pont de Neuilly au lieu de la Défense.
- 6 - Aménagement de la nouvelle gare S.N.C.F. « Pont de Saint-Cloud » avec parking et station d'autobus R.A.T.P.
- 7 - Augmentation de la fréquence des trains sur la ligne Issy-Plaine - Puteaux.
- 8 - Etude de la nouvelle gare S.N.C.F. « Saint-Cloud Montretout » en harmonie avec l'environnement avec aménagement d'un parking longue durée.
- 9 - Liaisons avec le métro notamment par prolongation de la ligne n° 10 au Pont de Saint-Cloud.
- 10 - Complémentarité de ces diverses liaisons par la mise en service d'une ligne communale permettant de relier les 3 pôles de Saint-Cloud : Montretout, l'Eglise du Centre et les Coteaux avec une fréquence convenable (cette dernière proposition devait aboutir à la solution « Busphone »).
- 11 - Imposition aux taxis communaux d'une liaison radio pour faciliter l'enregistrement des appels.

## SITUATION FIN 1976

Les diverses préoccupations de la Municipalité concernant les transports ont été évoquées de nombreuses fois, notamment

en Commission extra-municipale « Transports » et dans les réunions des divers Comités de quartier.

En résumé, on peut aujourd'hui préciser que l'excellente collaboration obtenue avec les divers représentants concernés a permis de trouver des solutions efficaces à 10 des 11 propositions abordées.

Seule la demande n° 5 n'a pas eu à ce jour de suite favorable. C'est regrettable, car les liaisons entre le lycée et le Carré Saint-Jean sont nombreuses et continuent à poser des problèmes difficiles à résoudre ; par ailleurs ce même lycée reçoit les enfants de Marnes et de Ville-d'Avray.

## R.A.T.P. - AUTOBUS

Les lignes 31 et 82 de la C.G.E.A. sont devenues les lignes 431 et 482 de la Régie avec service et tarifs R.A.T.P. même si les bus et leurs conducteurs continuent à appartenir à la C.G.E.A. Ces 2 lignes qui viennent de Boulogne traversent notre ville par les rues Dailly et Pasteur pour rejoindre La Celle-Saint-Cloud par Garches pour la 482 et Rueil-Malmaison par la rue de la Porte-Jaune pour la 431.

La ligne 160 qui vient également de Boulogne utilise la rue Dailly et le boulevard de la République pour rejoindre Nanterre.

La ligne 360 (ex-ligne de la Verboise) qui part de la Défense dessert les gares du Val d'Or et de Montretout ainsi que la piscine et le lycée pour rejoindre Garches par l'avenue Foch.

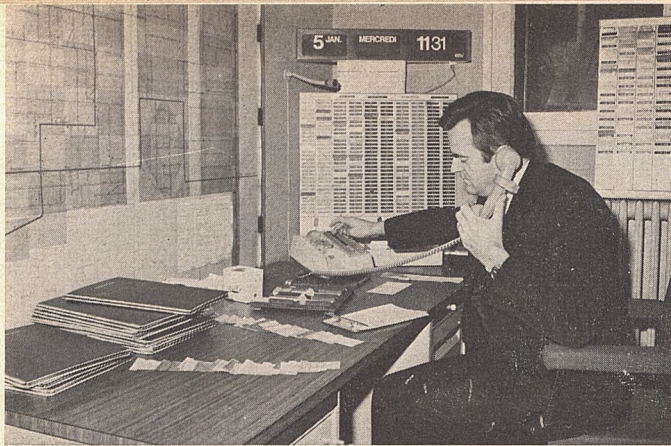
La ligne 175 de son côté qui vient également de Boulogne assure la desserte du quai Carnot vers Asnières.

Les deux lignes parisiennes qui ont leur terminus à la gare S.N.C.F. « Pont de Saint-Cloud » rejoignent pour l'une « 52 » l'Opéra via l'Etoile, et pour l'autre « 72 » l'Hôtel-de-Ville via la Porte de Saint-Cloud et les quais de la Seine.



La gare S.N.C.F. et routière du Pont de Saint-Cloud

(Photo Leroy)



(Photo R.A.T.P.)

## LE BUSPHONE

Enfin ce réseau d'autobus est complété par les dessertes effectuées par les Busphones dont le fonctionnement a déjà fait l'objet de nombreuses informations. Ce nouveau moyen de transport très apprécié, notamment des personnes âgées, a été mis en service en septembre 1975 et sa fréquentation hebdomadaire n'a cessé d'augmenter :

— 3 <sup>e</sup> semaine d'octobre 1975 .....	1 370 voyageurs
— 1 <sup>re</sup> semaine de mars 1976 .....	2 060 voyageurs
— 1 <sup>re</sup> semaine de juin 1976 .....	2 050 voyageurs
— 3 <sup>e</sup> semaine d'octobre 1976 .....	2 435 voyageurs
— 1 <sup>re</sup> semaine de décembre 1976 .....	2 520 voyageurs

### BUSPHONE

Prenez le Busphone : 602 84.84  
 Prix de la course : 2 F  
 Trajets scolaires : 1 F

Début janvier 1977 a été pris en charge le 100 000<sup>e</sup> voyageur.

Cette desserte également très utilisée par les jeunes est très affectée par les vacances scolaires (baisse hebdomadaire à 800 usagers pendant ces périodes). De plus le taux de couverture des frais est encore très faible. Néanmoins, les services rendus sont indiscutables comme le prouvent les lettres reçues et c'est probablement dans l'amélioration de l'exploitation qu'une solution de meilleure rentabilité doit être recherchée.

## LE TAXI

Les taxis de Saint-Cloud sont sous la réglementation dite des taxis communaux et non sous la réglementation des taxis parisiens.

L'inconvénient d'un tel système est que tout déplacement hors de la commune doit être effectué avec retour payé, car ces taxis ne peuvent faire de prises en charge hors Saint-Cloud.

Par contre, l'avantage est de maintenir sur Saint-Cloud une flotte de taxis disponibles (notamment pour les trajets effectués en ville).

La généralisation du système « Taxi-radio » depuis le 25-6-74 a donné d'excellents résultats. 15 taxis en 1971, 19 en service fin 1976.

Une Commission paritaire municipale (usagers, élus, Police, chauffeur) a été mise en place en octobre 1975, elle examine toutes les réclamations des usagers.

## S.N.C.F.

### Ligne d'Issy-les-Moulineaux - Puteaux

Les démarches de la Municipalité ont eu pour effet de doubler la fréquence des trains. Les travaux de liaison Puteaux-La Défense (R.E.R.) donneront à cette ligne une activité accrue.

Enfin, dans un avenir plus lointain, la liaison avec la petite ceinture Sud liée avec une correspondance Issy - Les Invalides - Orsay devrait faire de cette ligne un véritable R.E.R. Sud dont l'intérêt est évident.

Par ailleurs, la réfection de la place Clemenceau a permis la réalisation d'une nouvelle gare S.N.C.F. et d'une gare routière R.A.T.P.-Taxis.

### Ligne Saint-Lazare

La mise en service progressive du nouveau matériel type Z 6400 a permis de quitter la technique de 1928 pour se retrouver d'un seul pas dans une modernisation des transports publics. Les nouvelles motrices sont pour l'instant uniquement affectées au trafic omnibus (meilleure reprise d'accélération), il faudra



Mme HENAU, la 100 000<sup>e</sup> passagère Busphone

(Photo R.A.T.P.)

attendre fin 1977 (liaison 25 KV Saint-Lazare à Versailles) pour voir en service des lignes directes avec le nouveau matériel

A cette occasion, la S.N.C.F. a reconstruit la gare de Montretout (les premiers bâtiments dataient de 1839, modifiés en 1924 et 1928 avec l'introduction de la traction électrique, 3<sup>e</sup> rail). Une modernisation d'ensemble s'imposait et ce fut l'occasion pour la municipalité de travailler en étroite collaboration avec la S.N.C.F. :

- d'une part pour intégrer au mieux ces bâtiments à l'environnement ;
- d'autre part pour profiter de cette réalisation pour faciliter aux piétons la liaison entre le centre de Saint-Cloud et le quartier plus élevé de Montretout.

## METRO

La prolongation de la ligne du métro n° 10 d'Auteuil au carrefour « Rhin et Danube » de Boulogne, n'introduit pas le métro à Saint-Cloud mais avec les dessertes par autobus déjà mises en place, permettra à beaucoup d'améliorer leurs déplacements journaliers. La mise en service de cette prolongation est prévue pour 1980.

## CONCLUSION

La question est souvent posée de la rentabilité de tel ou tel moyen de transport mis en œuvre. Ce genre de question n'a de sens que dans un contexte global.

Une voiture particulière utilisée quotidiennement de la banlieue vers Paris coûte à la collectivité 20 000 F par an. Un autobus en circulation occupe dix fois moins de surface au sol que son équivalent en voitures particulières et la surface de parking est réduite de 100 fois.

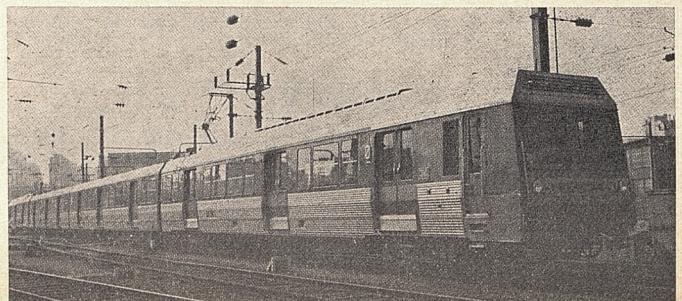
Qui dit « transport public » sous-entend obligatoirement « service public ». Dans ces conditions une répartition est à définir entre l'apport des voyageurs et la participation du contribuable : les transports publics apparaissent ainsi comme un agent de transfert économique et social.

Même à Saint-Cloud où le taux de motorisation est aujourd'hui de 1,4 voiture par ménage, 20 % des ménages sont sans voiture et nous souhaiterions voir les automobilistes ne pas utiliser excessivement leurs véhicules.

L'excellente collaboration amorcée dans le passé dans tous les secteurs donne à penser qu'il peut encore être fait des progrès dans ce domaine des transports.

Éléments automoteurs modernes du type Z 6400

(Photo La Vie du Rail)



# LA PARTICIPATION DES CLODOALDIENS

## *Action culturelle et animation*

*par R. Bassinet*

Premier Adjoint au Maire  
chargé des Affaires Culturelles

Le domaine est vaste : tout ce qui, à un degré quelconque, contribue à la croissance de tous par l'enrichissement des connaissances, l'expression intellectuelle, artistique, gestuelle, les échanges entre personnes et groupes, la beauté du cadre de vie, tout ce qui contribue de fait à valoriser les promotions personnelles et à rendre plus intenses les rapports sociaux ; tout est affaire culturelle. L'esthétisme d'un jardin, le matériel éducatif d'une école pré-élémentaire présentent autant d'intérêt qu'un concert, un musée ou une bibliothèque. Dans cette conception élargie, les affaires culturelles ont de nombreux supports et intéressent de nombreux chapitres du budget communal. C'est ainsi que les frontières entre le « sportif » et le « socio-éducatif » ne sont qu'apparentes, une politique sportive est partie intégrante d'une politique d'ensemble de développement culturel. L'art n'est pas le seul biais par lequel se manifeste une culture vécue : la vie de travail, la vie civique, les diverses activités de loisir (du sport au bricolage par exemple) sont autant de moyens d'un développement culturel.

N'ayant pas à déborder nous ne traiterons donc pas ici des affaires de l'enseignement, du sport, des constructions, des affaires sociales, de l'urbanisme et des espaces verts.

Nous parlerons d'abord de réalisations de gestion municipale directe : la Bibliothèque, le Musée.

**LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE** située à l'angle des rues Dailly et du Calvaire dans un site très apprécié, a pris une extension très importante grâce aux aides conséquentes apportées par la Direction des Bibliothèques de France, le département et le budget communal.

Le nombre des usagers : 1 000 en 1971, est de 2 000 en 1976.

Le fonds des ouvrages disponibles 11 500 en 1971, est de 20 000 en 1976.

Une commission composée d'élus municipaux, de représentants des usagers (M.J.C., associations de parents d'élèves, simples lecteurs et d'un Conservateur de la Bibliothèque Nationale), apporte chaque trimestre à la bibliothécaire, Mme BERREGARD, et à ses adjointes, son concours et ses avis.

La Bibliothèque Municipale

(Photo Lomprez)





L'exposition « Pages d'histoire autour des Hôtes princiers de Saint-Cloud »

**LE MUSEE MUNICIPAL D'HISTOIRE LOCALE**, 17, rue du Mont-Valérien, installé dans les locaux du complexe sportif de la piscine présente chaque année des expositions thématiques organisées par M. André MARIE, Conservateur, auteur d'une histoire de Saint-Cloud, qui a succédé en 1974 à M. Robert HARDOUIN qui en fut l'actif animateur pendant de très nombreuses années.

En 1973 une exposition « Napoléon III » (dans la salle du Musée situé à l'époque rue Hébert).

En 1975 l'exposition « 14 siècles d'Histoire - de Clodoald à Charles de Gaulle ».

En 1976 « Pages d'histoire autour des Hôtes princiers de Saint-Cloud ».

En préparation pour 1977 « Saint-Cloud au 20<sup>e</sup> siècle - évolution d'une ville ».

Rappelons le Musée historique du Domaine national de St-Cloud créé depuis 1975 à l'entrée du Parc, grille d'honneur, à l'initiative de M. André SCHMITZ, Conservateur du Domaine et de Madame.

Ces deux réalisations (Bibliothèque, Musée) sont donc de gestion municipale directe, avec la **collaboration des usagers**.

Mais le partenaire le plus important de la Municipalité c'est l'ensemble des associations locales et groupements à préoccupations culturelles. N'ayant pas pour objectif de gérer directement le plus grand nombre possible de services culturels, la Municipalité a délégué ses responsabilités à certaines institutions telles : **l'Ecole municipale de musique ou la Maison des Jeunes et de la Culture**. Son souci vis-à-vis de la plupart des autres associations privées a été l'aide à l'impulsion et la coordination des initiatives.

(Photo Lomppez)



L'Ecole municipale de musique et la Maison des Jeunes et de la Culture (M.J.C.) animées par des habitants de Saint-Cloud élus dans les Conseils d'Administration, en étroite collaboration avec la Municipalité, ont connu depuis 1971 une progression remarquable.

**L'ECOLE DE MUSIQUE** créée en 1970, figurait au Budget de 1971 avec une subvention de fonctionnement de 8 000 F, et sans locaux affectés en propre, accueillait 200 élèves.

En 1977 la subvention de fonctionnement s'élève à 250 000 F (31 fois plus) et dans des locaux neufs et spacieux, inaugurés le 22 janvier, 4, rue du Mont-Valérien, elle accueille 650 élèves dans un grand choix de cours : plus de 20 instruments.

Un poste de Directrice de l'école a été créé sur le budget communal.

Par une convention spéciale la Commune a confié à l'Ecole de Musique, en accord avec les Inspecteurs de l'Enseignement pré-élémentaire et élémentaire, et avec les Directeurs des Ecoles publiques de la ville, un enseignement musical scolaire. Un poste de professeur d'éducation musicale a été créé au budget communal en janvier 1976 et un crédit annuel de 34 000 F en 1977 permet l'indemnisation de professeurs de musique dans les écoles, à la vacation.

En collaboration avec l'Association des Concerts de Saint-Cloud l'Ecole organise des concerts (dans les locaux de l'Ecole Normale Supérieure) pour les élèves des écoles élémentaires. En fin de semaine (samedi, dimanche) des concerts d'initiation gratuits donnés avec le concours bénévole des professeurs sont offerts à tous, élèves ou non de l'école. Les concerts seront donnés au cours de l'année 1977 dans les locaux nouveaux de la M.J.C., 7, rue Sévin-Vincent, en collaboration avec la Maison des Jeunes et de la Culture.

L'école anime 3 chorales : enfants de 8 à 13 ans, adolescents et adultes « A Cœur Joie » et Age d'Or (3<sup>e</sup> Age).

(Photo Lomppez)



Leçons à l'Ecole de Musique

(Photo Lomppez)





La M.J.C.

(Photo Dominique Bassinet)



Assemblée générale à la M.J.C.

**LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (M.J.C.)** installée depuis 1972 dans des locaux construits par la Municipalité, rue Hébert, a connu un essor constant grâce à des activités de qualité, pratiquées par des Clodoaldiens de tous âges (5 à 75 ans...).

En 1971, elle recevait une subvention de fonctionnement de 50 000 F et réunissait 80 adhérents.

En 1977, elle reçoit une aide de fonctionnement de 185 000 F et regroupe plus de 1 000 adhérents.

La création en 1975 d'un deuxième poste de permanent à la demande de son Conseil d'Administration a permis la multiplication et la variété de ses activités. Les plus récentes sont : les claquettes, la danse-jazz, les cours de langues vivantes, le karaté...

Les locaux rue Hébert se révélant insuffisants, des locaux salle Verhaeren ont été réaménagés, agrandis afin que les activités nécessitant espace et calme tels le yoga, la peinture, les échecs, s'y déroulent laissant ainsi la place dans les anciens locaux aux activités plus bruyantes et moins structurées réclamées par les jeunes.

Dès le printemps 1976, le **Ciné-Club** nouvellement créé est devenu chaque lundi soir un attrait pour les passionnés de cinéma, tandis que les concerts de Folk et de Jazz régulièrement organisés ont attiré de nombreux adolescents. Les conférences-débats, les spectacles de théâtres multipliés doivent faire de la M.J.C. le lieu de rencontre et d'animation désiré par beaucoup de jeunes et moins jeunes de Saint-Cloud.

D'autre part l'installation en janvier 1977 dans les salles libérées par l'Ecole de Musique, rue Sévin-Vincent, avec le démarrage immédiat d'ateliers, l'ouverture d'une bibliothèque mettent à la portée du quartier de Montretout et des établissements scolaires (lycée, C.E.S., C.E.T.), des activités artistiques et culturelles.

De même le développement des ateliers de la rue de l'Yser doit mieux répondre aux besoins culturels d'un autre quartier moins favorisé jusqu'alors.

Les contacts nombreux de la M.J.C. avec les associations de la ville et les groupements ont facilité des opérations concertées telles le « Forum » des associations ou, depuis mai 1976, la réalisation d'un Bulletin local **mensuel** d'informations ouvert à toutes les associations et à toutes les réalisations culturelles locales, et complément du Bulletin municipal **trimestriel**.

Ainsi par son extension constante la M.J.C. est devenue un Centre culturel pluraliste vivant au service de tous les habitants de la ville.



Réunion à la M.J.C.

(Photo Leroy)

## LES AUTRES ASSOCIATIONS

De nombreuses et actives associations locales concourent à l'animation culturelle de la cité, notamment dans le domaine des Beaux-Arts. Les actions ponctuelles engagées par la Municipalité dans ce domaine ont pour but de provoquer l'initiative individuelle en matière socio-culturelle et de contribuer à faire progresser l'ensemble à coups de démonstrations réussies.



L'exposition Helleu

(Photo « Toutes les Nouvelles »)





Le Forum des Associations

C'est ainsi que des expositions exemplaires de grands peintres ont été réalisées : BENN (Illustration des Psaumes), PISANO (peintre espagnol de Montparnasse), Claude MARECHAL (peintre clodoaldien), Jean HELLEU (peintre de la Marine et peintre clodoaldien); et chaque année, l'Association des Artistes clodoaldiens organise elle-même le Salon des Beaux-Arts de la Ville de Saint-Cloud qui regroupe de très nombreuses toiles, sculptures, icônes des artistes amateurs de notre ville.

Quelques concerts donnés par des Musiques militaires, par des ensembles de jazz, une chorale israélite, etc. ont été offerts par la Municipalité, mais c'est à l'Association des Concerts de Saint-Cloud subventionnée par la Commune qu'il appartenait avec les Associations des Amis du Grand Orgue des Eglises « Paroissiale » et « Stella Matutina », d'organiser les très nombreux et très variés concerts offerts soit dans les Salons de la Mairie, soit dans les églises elles-mêmes.

On ne saurait oublier l'Association « Arts et Loisirs » qui offre chaque mardi dans le Grand Salon de la Mairie, un programme varié de conférences sur la peinture, son histoire, ses écoles, etc., données par d'éminents collaborateurs des Musées nationaux; sur le théâtre par des Sociétaires de la Comédie Française, etc.

— L'Association « Photo-Ciné-Club » dont la prochaine exposition a lieu en janvier 1977, salle du Musée d'Histoire locale.

— L'Association des « Amis de Saint-Cloud » organisatrice de conférences, éditrice d'une excellente revue d'histoire locale.

— L'Amicale philatélique clodoaldienne qui présente chaque année ses expositions de timbres et regroupe les collectionneurs locaux.

— Les Associations des Scouts et Guides de diverses tendances se retrouvent dans l'« Association des Amis des Scouts » subventionnée afin d'aider ces actifs mouvements de jeunesse dans leur œuvre socio-éducative auprès des jeunes clodoaldiens et clodoaldiennes.

A toutes ces associations éducatives, aux associations sportives et sociales, la Municipalité apporte également une aide efficace par la mise à disposition gratuite, de salles communales, par des transports effectués bénévolement par les cars municipaux, mais également une aide originale par la mise à disposition d'un service de reprographie aidant à la réalisation de circulaires, lettres, bulletins, dont la copie est fournie par leurs auteurs.

Ce service très utilisé par diverses associations dont celles notamment des Parents d'Elèves a reproduit et tiré pour la seule année 1976 : 150 000 documents.

R. BASSINET

# La Concertation

par R. Bassinet

Premier Adjoint au Maire

En 6 ans **100 réunions**  
**72 Comités de quartiers**  
**28 Commissions extra-municipales**

Une gestion moderne avec la participation effective des habitants, tel était au début de l'année 1971 le premier chapitre original du programme raisonnable proposé à la population clodoaldienne :

« l'équipe municipale recense les besoins, dégage les priorités, établit les programmes et contrôle leur exécution des **Comités de quartiers**, animés par les Conseillers Municipaux, traitent des problèmes de la vie quotidienne (voirie, éclairage, sécurité, vie des écoles, stationnement, etc.)

des **Commissions extra-municipales** préparent l'avenir de la ville en matière d'urbanisme, d'équipements, de politique sociale... ».

Dès mai 1971, le premier numéro de la nouvelle série du Bulletin Municipal donnait les précisions nécessaires à la mise en place des instances de participation des citoyens à la vie locale : la ville partagée en 6 secteurs ou quartiers d'environ 5 000 habitants centrés sur les établissements scolaires, premiers liens naturels entre les habitants, premiers centres d'apprentissage des enfants à la vie sociale, des conseillers municipaux animateurs, habitants du quartier, responsables de l'organisation et de l'animation, ainsi démarrait à Saint-Cloud l'expérience relativement nouvelle en France des **Comités de quartiers**.

En ces réunions ouvertes à tous par des échanges libres dans le respect des opinions personnelles de chacun durant

ces 6 années, plus de **5 000 personnes** allaient débattre, en **72 Comités**, de trottoirs, circulation, feux rouges, plantations, propreté, sécurité, etc.

Afin d'aider le Conseil Municipal à élaborer les grandes lignes de la politique de développement de la ville et afin de faire participer les citoyens qui acceptent de s'y intéresser, à la réflexion commune, 4 Commissions extra-municipales présidées par 4 Conseillers Municipaux assistés par le Maire-Adjoint compétent étaient créées : Commission Enseignement, Sport, Culture ; Commission Commerce, Transports, Stationnement ; Commission Affaires sociales, et Commission Urbanisme et Construction. Ces Commissions regroupant parfois un nombre important de participants en des débats parfois passionnés, mais toujours courtois, devaient tenir **28 séances**.

Il nous a paru que la publication des réflexions de 3 animateurs de Comités de quartiers : Mme Françoise OLIVIER pour le quartier des Coteaux, M. Pierre VINSON pour le quartier du Val d'Or et M. Michel GAUDICHON pour le quartier de Montretout, ainsi que d'une Présidente de Commission extra-municipale Mme Nicole FAUQUENOT, pourrait illustrer ces 6 années de participation des Clodoaldiens à la vie municipale.

Pour le détail de ces **100 séances**, animées également par MM. VOIZARD, MELLINET et Mme OHRESSER en Comités de quartiers et notamment par M. Jean FRIES en Commission extra-municipale, chaque lecteur pourra se reporter aux comptes-rendus publiés chaque trimestre dans les **24 Bulletins Municipaux**, répertoires fidèles et détaillés de 6 années d'histoire locale complète.

## Les réunions du quartier n° 5

par M. Gaudichon

Conseiller Municipal

La commune, c'est avant tout « l'échelon de base de la vie politique et administrative » ; ce n'est pas comme certains le perçoivent : uniquement « une affaire de papiers », état-civil, certificats, permis de construire...

Pour rendre plus vivante cette notion fondamentale, une décentralisation des informations montantes et descendantes s'imposait à un niveau où chacun puisse y reconnaître ses problèmes quotidiens dont les solutions sont du ressort de la commune.

Je me souviens encore de la première rencontre avec les administrés de mon quartier, le 1<sup>er</sup> juin 1971 ; c'était le début d'une participation très suivie et enrichis-

sante au cours de laquelle j'ai appris à connaître et estimer de nombreux concitoyens.

Très vite, j'ai eu le plaisir de constater que ces réunions correspondaient à un besoin de la population particulièrement attachée à ce quartier et très soucieuse de lui conserver son caractère de petite bourgade.

Avec ses 5 000 habitants, son église, son cimetière, son école municipale, son stade, ses pompiers, sa poste, son bureau de tabac, ses commerçants et son pittoresque marché, le quartier de Montretout n'a-t-il pas à lui seul les caractéristiques d'un petit bourg de province ?

Situé à quelques kilomètres de l'Etoile,

à une altitude supérieure au premier niveau de la Tour Eiffel, ce quartier de « maisons basses avec jardins » a le très gros avantage de faire cohabiter des jeunes ménages et des personnes âgées, des intellectuels et des manuels, des Français et des étrangers. Cette hétérogénéité contribue à lui donner cet équilibre si précieux des communautés où il fait bon vivre parce que chacun y apprécie les qualités complémentaires des autres.

L'information descendante y est largement diffusée par le Bulletin Municipal ; aussi, ce type d'information fait surtout l'objet de commentaires particulièrement lorsque le quartier est directement concerné.

Par contre l'information remontante qui prend naissance au cours de ces réunions est particulièrement intéressante. Administrer une commune, n'est-ce pas en fait décider au mieux des intérêts de tous les concitoyens ? Et comment le faire sinon en maintenant le dialogue pour écouter et discuter avant de décider et d'expliquer ?

Ainsi, dès les premières réunions, des problèmes très concrets furent abordés tels que l'insuffisance de l'éclairage public de certaines rues et l'état des trottoirs.

Si le renforcement de l'éclairage public ainsi que la modernisation et l'augmentation de puissance des sous-stations furent entrepris très rapidement, par contre il fallut établir, en ce qui concerne la voirie, un plan d'ensemble de rénovation et les travaux furent entrepris par tranches successives. C'est ainsi que les rues Porte-Jaune, la Garenne, Marbeau, J.-Leguay, Buzenval, de l'Avre, H.-Régault et la pittoresque Sente des Pommiers-Rouges « firent peau neuve ».

Les problèmes de circulation furent évoqués de nombreuses fois. Pour la sécurité des piétons et de la circulation, 3 feux rouges ont été installés, la signalisation a été renforcée aux carrefours, des sens uniques ont été établis, certains trottoirs ont été équipés d'arceaux de protection, la sortie des écoles a été particulièrement protégée et certaines voies ont été interdites au stationnement. Enfin, quelques rues commerçantes ont été équipées de parcmètres.

Le stationnement abusif les jours de courses a trouvé un début de solution

par les aménagements aujourd'hui prévus pour les cars et les taxis dans l'emprise de l'hippodrome.

Le busphone et la ligne 360 dont l'itinéraire proposé à la réunion du 28-11-72 a finalement été adopté par la R.A.T.P., ont apporté à la population captive de ce quartier le désenclavement souhaité.

Les travaux de restructuration du Groupe scolaire de Montretout et la construction de la nouvelle Ecole maternelle ont été suivis avec beaucoup d'attention. Ainsi que l'apparition au cœur du quartier d'une crèche pour 60 enfants dont l'architecture s'harmonise à l'ensemble constitué par l'église Stella Matutina et son environnement direct. Une remise en état convenable du square Kelly devrait compléter l'équipement de ce secteur.

Pendant 2 ans, le marché de Montretout s'est lui aussi installé dans ce cadre pour y créer une véritable ambiance de fête villageoise sans cesse recrée pour la joie d'un grand nombre : « un charivari, un désordre sympathique » comme l'écrit Mme ALEXANDRE, une habitante du quartier, qui a su si bien exprimer la place de ce petit marché dans notre vie.

Par contre, l'extension éventuelle du cimetière communal telle que prévue au P.O.S. a été très vivement critiquée par tous et le sujet abordé de nombreuses fois en réunion de quartier a fini par sensibiliser les autorités préfectorales. Le cimetière intercommunal doit entrer en activité début 1978, ce qui nous permettra d'éviter cette extension catastrophique.

Pour répondre à de nombreuses demandes, plusieurs cabines téléphoniques fu-

rent implantées dans le quartier ; le taux d'utilisation aujourd'hui constaté montre qu'il s'agissait d'un réel besoin.

C'est aussi dans le 5<sup>e</sup> quartier qu'a été lancée l'idée d'utiliser à Saint-Cloud les sacs en plastique pour la collecte des ordures ménagères. Cette solution aujourd'hui adoptée, permet d'obtenir une meilleure tenue de propreté des trottoirs, mais l'amélioration devrait être encore augmentée en passant à la deuxième phase (ramassage entre 20 h et 23 h).

La construction du foyer-logement dans notre quartier a été très appréciée. Cette sympathique communauté du 3<sup>e</sup> âge est particulièrement attentive à toutes les activités municipales et est très intégrée à la vie du quartier ; elle en connaît les moindres détails comme le montre une lettre de Mme M. DAVID qui a motivé une réunion de quartier supplémentaire faite aux « Heures Claires ».

Voici un rapide résumé de ces réunions du quartier n° 5 qui ont toutes été très suivies. Elles ont été complétées par de nombreuses communications téléphoniques et quelque 114 lettres émanant de personnes souhaitant également participer activement à nos réunions mais ne pouvant y assister.

La présence de M. le Maire à plusieurs reprises, les exposés faits par les adjoints et notamment par M. CUNY, présent à chaque réunion, ainsi que la participation active des conseillers du quartier ont largement contribué au succès de cette entreprise à laquelle les administrés ne sont pas restés indifférents.

# Réflexions sur les Comités de quartier

par Mme F. Olivier

Conseiller Municipal

Sans prétendre formuler des conclusions définitives sur le fonctionnement des Comités de quartier à Saint-Cloud, il est certainement utile de s'interroger sur l'efficacité et la validité de cette « institution ».

— En tant que moyen d'information et de communication, les comités de quartier ont un rôle inestimable. Il est vrai que l'activité municipale est fidèlement relatée dans les différents numéros du Bulletin, mais, quels que soient les efforts entrepris pour rendre sa lecture plus vivante et plus attrayante, bien souvent les Clodoaldiens sollicités par de nombreuses occupations, ne lui consacrent qu'un court moment d'attention. Les Comités de quartier offrent un cadre excellent pour répéter et développer les infor-

mations en leur donnant le caractère personnalisé et vivant que permettent la rencontre et l'exposé oral avec discussion.

— Le Comité de quartier est une occasion précieuse de dialogue et de contact. Les problèmes de la cité apparaissent en pleine lumière, dans le contexte propre à chaque secteur. Partant d'énoncés tirés de l'observation concrète, il y a, en général, une bonne identité de vues dans la constatation des problèmes et des faits de la vie collective. Le plus difficile ensuite est de dominer les vues particulières et de parvenir à une vision équilibrée de l'ensemble puis d'y faire accepter un point de vue reflétant suffisamment l'intérêt général.

Les Clodoaldiens, prompts à trouver des solutions et agiles d'esprit, comme beau-

coup de nos contemporains, ont parfois des difficultés à s'évader de l'esprit de clocher et à sortir du fameux « il n'y a qu'à... » qui fleurit largement dans beaucoup d'actes de la vie quotidienne. La fréquentation assidue des Comités de quartier est, pensons-nous, une excellente école de civisme et une manière de cultiver et d'approfondir l'exercice d'une véritable solidarité responsable.

— Il est essentiel de veiller à la libre expression de toutes les composantes d'une population de quartier ; les habitants de Saint-Cloud représentent des mentalités, des habitudes et des modes de pensée très divers. A cette diversité correspondent d'assez grandes disparités dans les manières de vivre et les centres d'intérêt.

Le Conseil Municipal se doit de n'en négliger aucune et de leur accorder une égale attention mais, pour cela, il est impératif que les besoins et les souhaits soient largement exprimés et connus.

Les Comités de quartier doivent donc devenir de plus en plus des lieux d'échange et de débat ouvert, limitant autant que possible les exposés et questions trop techniques, pour donner la prépondérance à cette démocratie du quotidien qu'appel-

lent de leurs vœux la plupart de nos contemporains, sans toujours adopter le comportement qui la rendrait plus effective.

— Les questions qui font l'objet de débats au Comité de quartier relèvent un peu toujours des mêmes préoccupations : circulation, stationnement des voitures, sécurité, hygiène, environnement, signalisation, accès aux services d'urgence, action sociale, facilités de réunion. Il faut

qu'il y ait aussi d'autres initiatives municipales, par exemple celles relatives à l'animation culturelle et sportive ou au développement des actions de formation ou de perfectionnement, trouvent aussi leur place dans le débat public, puisque l'ambition de l'équipe municipale doit être aussi d'apporter à chaque citoyen l'occasion d'un « plus-être » et de faciliter son épanouissement personnel en lui offrant des perspectives originales.

## *Le Comité de quartier n° 4*

*par P. Vinson*

Conseiller Municipal

Depuis 1971 le comité du quartier a réuni, chaque semestre, une soixantaine de personnes. Cette stabilité surprend car la population se renouvelle rapidement.

Les premières réunions s'ordonnaient autour d'exposés faits par des associations ou des Maires adjoints sur des sujets aussi divers que les activités féminines de 14 à 16 h, le budget et les impôts locaux, le 3<sup>e</sup> âge, etc. Mais il apparut rapidement possible de prendre les risques d'une totale spontanéité. Les discussions ouvertes entre participants facilitent le développement de solidarités

de voisinage qui font d'un quartier une réalité humaine. Il est important de les favoriser.

Le comité de quartier est ainsi devenu un lieu d'échange de propositions émanant soit des élus (Z.A.C. Guinard, Z.A.C. Montretout, Busphone, aménagement du marché, du terrain d'ébats de l'Avre, du jardin public Marie Bonaparte, du boulevard de la République, de la rue du Mont-Valérien, etc.), soit des autres participants sur les mêmes sujets et sur bien d'autres. Ces suggestions n'ont pas toutes résisté au feu croisé des critiques, mais la grande majorité en a été, au

contraire, enrichie. Ainsi s'expliquent les dispositifs installés pour la protection des piétons, la limitation de vitesse et du poids des camions autorisés rue du Mont-Valérien, l'installation d'abribus, de téléphones publics, etc., et le développement d'activités telles que le yoga ou la gymnastique féminine. Circulation, voirie, espaces verts sont ainsi devenus les thèmes habituels mais non exclusifs de ces réunions.

Succès ou échec ? à chacun d'en juger et par sa participation, ses propositions, de faire vivre, donc évoluer, ce qui est déjà plus qu'une expérience.

## *Quelques Commissions extra-municipales*

*par Mme N. Fauquenot*

Conseiller Municipal

Les Commissions extra-municipales ont pour tâche d'aider le Conseil Municipal à élaborer les grandes lignes de la politique de développement de la ville et de faire participer les habitants qui acceptent de s'y intéresser à la réflexion commune.

Les Commissions extra-municipales « Enseignement, Sports, Culture » sont suivies avec beaucoup d'intérêt par de nombreux Clodoaldiens, en particulier les Directeurs d'école, les parents d'élèves et leurs représentants, les responsables d'associations sportives et culturelles, etc.

Les sujets abordés répondent aux préoccupations des participants. Le Conseil Municipal, dans la mesure de ses possi-

bilités, tient compte des désirs de la Commission dans ses orientations.

### **LE PERIMETRE SCOLAIRE**

(14 mai 1971)

Certains groupes scolaires sont surchargés. D'autres risquent de voir fermer des classes faute d'effectifs.

Au cours de cette première commission, un plan de Saint-Cloud est présenté aux participants. Le périmètre scolaire des quatre groupes scolaires est indiqué, et chaque enfant est représenté par une épingle de couleur différente suivant l'école qu'il fréquente... la démonstration est faite... il faudra impérativement respecter le périmètre scolaire tel qu'il est établi par l'Inspection Départementale et

la ville, sinon le déséquilibre des effectifs risquera de s'accroître dans les années à venir.

Avec beaucoup de compréhension, les parents admettent que leurs enfants doivent fréquenter le groupe scolaire de leur quartier. Seuls les frères et sœurs des élèves ayant déjà obtenu une dérogation seront admis dans une autre école.

### **CANTINES SCOLAIRES**

(19 octobre 1971)

Le problème le plus sérieux dans l'immédiat c'est la capacité d'accueil des cantines, et la surveillance des enfants. La fixation du tarif des repas est abordée, mais il convient de recueillir de la documentation et de proposer des orienta-

tions ; ce sujet sera approfondi lors d'une prochaine réunion.

### **COORDINATION DES ACTIVITES CULTURELLES**

(2<sup>e</sup> sujet du 19 octobre 1971)

Les activités culturelles sont nombreuses et variées à Saint-Cloud, mais généralement peu connues ou mal réparties au cours de l'année.

Il convient de compléter la liste des activités existantes, de vérifier qu'elles recouvrent les besoins réels et possibles des Clodoaldiens, de coordonner les différentes manifestations, et de dresser en commun un calendrier.

Un groupe de personnes intéressées par ce sujet propose de consacrer plusieurs réunions à l'établissement de ce calendrier, activités musicales, les conférences, et les activités culturelles à relancer ou à créer.

### **BESOINS DE LA VILLE EN MATIERE DE CONSTRUCTIONS SCOLAIRES**

(4 mai 1972)

La population scolaire actuelle comporte un peu plus de 3 000 enfants dans les écoles primaires et maternelles, publiques et privées. Pourrions-nous absorber un afflux éventuel de population dans les locaux existants ?

Plusieurs réunions ont été tenues avec les Inspecteurs, les Directeurs et Directrices d'écoles, les parents d'élèves, pour étudier à fond ce problème.

Un plan détaillé de chaque établissement scolaire est remis aux participants, avec le nombre de classes, les effectifs, gymnase, cantine, etc.

Faut-il aménager et restructurer les locaux existants, s'associer avec les communes voisines pour mieux répartir les effectifs suivant les quartiers, faut-il construire un groupe scolaire supplémentaire.

La discussion est fort animée pendant toute la soirée. Après de multiples échanges de vues, la commission pense que la construction d'un cinquième groupe doit être différée, et que l'accent doit être mis sur la restructuration des groupes scolaires existants, afin que chacun des quatre « ensembles primaire-maternelle » puisse avoir des salles adaptées à une pédagogie nouvelle, salle polyvalente, cantine spacieuse, salle des professeurs, cabinet médical, locaux sanitaires convenables, etc.

### **BESOINS DE LA VILLE EN MATIERE D'EQUIPEMENTS SPORTIFS**

(9 mai 1973)

Les nombreux clubs municipaux et privés existant à Saint-Cloud offrent un éventail de disciplines qui permettent la pratique d'une vingtaine de sports différents. Mais disposent-ils d'installations suffisantes, sont-ils bien équipés, faut-il envisager l'extension des équipements permettant la pratique d'autres disciplines telles que volley, rugby, escrime, sports de glace, etc.

Il existe à Saint-Cloud un certain nom-

bre d'installations : le stade municipal du quai Carnot sur lequel on vient de construire le foyer des sportifs, le gymnase de la rue de Buzenval, le complexe gymnase-piscine, la salle de judo, sans oublier le petit boudrome du quai Carnot. Il faut ajouter à cela l'utilisation avec d'autres communes du stade du pré St-Jean, et celle du stade E. Fouret géré par le comité d'entreprise de la Société Hachette.

La très forte urbanisation du département rend très difficile l'achat de terrains suffisamment grands, ou financièrement abordables pour implanter de vastes équipements collectifs.

Serait-il possible d'utiliser les gymnases des lycées et écoles?... il faudrait que le Ministère de la Jeunesse et des Sports et celui de l'Education Nationale arrivent à coordonner leurs actions.

Le désir de tous les participants de voir se développer la pratique du sport à Saint-Cloud les incite à demander de nouvelles réalisations... pourquoi pas sur les terrains de l'Avre ? Le projet d'installation de tennis sur la terrasse de la piscine est avancé.

### **PARTICIPATION DES FAMILLES AU PRIX DE REVIENT DES CANTINES, CLASSES TRANSPLANTEES, COLONIES DE VACAN- CES, CENTRES AERES ET GARDERIES MATERNELLES**

(20 novembre 1974)

Le résultat détaillé du compte administratif 1973 ainsi que l'incidence fiscale du coût des œuvres scolaires sur le contribuable clodoaldien a été remis aux participants plusieurs jours avant la réunion.

L'objectif du débat est de savoir qui doit payer ?

La participation des familles et celle des contribuables est actuellement de 50 %.

Faut-il faire payer le prix réel aux familles ? Faut-il un prix unique avec une participation plus grande de la ville ?

Le quotient familial a été augmenté en 1972, 73 et 74.

En 74, il y a trois tranches. En dessous de 300 F de quotient familial, toutes ces activités sont prises en charge par le Bureau d'Aide Sociale.

Les associations de parents d'élèves font une proposition de quotient à cinq tranches, elle sera étudiée.

En conclusion, il est promis :

- de revoir le quotient familial,
- de revoir le tarif maximum des cantines scolaires qui pourra s'approcher du prix de revient du prix du repas pour les familles dont les revenus dépassent le quotient.

### **ASPECT FINANCIER DES ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES**

(10 juin 1975)

Le prix de revient de ces activités remis aux participants a été établi d'après les résultats du compte administratif de l'exercice 74.

Il est difficile de dissocier « sport » et « culture » lorsque, par exemple, la Maison des Jeunes et de la Culture a de

nombreuses activités physiques (gymnastique, volley, yoga, ping-pong) qui sont plutôt des activités de loisir que du sport. Le Centre Aéré, dans le cadre des activités de la Caisse des Ecoles, propose aux scolaires des activités sportives telles que hand-ball, ping-pong, danse rythmique, etc.

Une convention vient d'être signée entre la ville et l'UAS qui laisse à cette association, à partir de 1975, la gestion totale des dépenses, tant au point de vue de l'achat de petit équipement, que de frais de transports.

En matière de sport comme de culture, c'est une « opération vérité ».

Qui doit supporter les charges financières de ces activités, les utilisateurs ou les contribuables ?

Il y a bien entendu un juste équilibre à trouver.

Il semble, en conclusion, que le statu quo soit souhaité.

L'assistance remercie la Municipalité d'avoir présenté les chiffres avec clarté, car les méandres de la comptabilité communale sont parfois bien difficiles à suivre.

### **CONCLUSION**

La Commission « Enseignement, Sport, Culture » s'est réunie six fois à l'Hôtel de Ville en Assemblée Plénière. Elle a fait avancer ses travaux grâce à de multiples réunions préparatoires organisées (par familles de sujets) par les participants eux-mêmes, ce dont nous les remercions.

En résumé :

— Les effectifs des groupes scolaires ont été ré-équilibrés grâce au respect du « périmètre scolaire ». Mais ce périmètre sera sans doute à revoir un jour.

— Les cantines scolaires sont pratiquement toutes reconstruites ou restructurées, les enseignants ont des salles à manger indépendantes de celles des élèves, et lorsqu'ils ne souhaitent pas assurer la surveillance des repas, ils sont remplacés par un personnel spécialement recruté pour ce travail.

— La Maison des Jeunes diffuse depuis peu le calendrier mensuel des activités culturelles.

— La construction du cinquième groupe scolaire (quartier Montretout-Sud) a été différée, suivant en cela les désirs de la commission. Les crédits qui auraient pu lui être affectés sont utilisés pour restructurer les autres groupes scolaires.

— Le gymnase du C.E.S. Gounod est terminé. Une convention entre le C.E.S. et la ville répartit le temps d'utilisation.

— Le quotient familial a été revu plusieurs fois pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie.

— Quant à la participation des familles au prix de revient des cantines, elle est en ce moment de 55 % environ.

Le bilan est positif. En effet la participation des Clodoaldiens à ces réunions, le nombre et la qualité de leurs suggestions et le fait que le Conseil Municipal tienne compte de leurs souhaits, attestent de l'utilité de cette contribution des habitants à la vie communale.

# *La vie à Saint-Cloud*

## *pendant le quatrième trimestre 1976*

### Conseil Municipal

#### SEANCE DU 2 DECEMBRE 1976

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les membres du Conseil absents ont donné leurs pouvoirs : M. CUNY à M. LE LUTHANDRE, M. TOTY à M. LEYMARIE.

M. HAINQUE a été désigné comme Secrétaire de séance à l'unanimité.

**Procès-verbal de la séance du 14 octobre 1976** adopté à l'unanimité compte tenu d'une rectification demandée par le Dr ARNAUD.

#### COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

##### Monsieur BASSINET

— donne des informations concernant le **cimetière intercommunal de l'Orme à Moineaux** et précise que l'Administration doit adresser incessamment les statuts et le projet de convention qui prévoit **26 000 m<sup>2</sup> pour la ville de Saint-Cloud et 2 142 emplacements** ;

— signale que les activités culturelles sont annoncées par le bulletin mensuel des associations ;

— rappelle les différents comités de quartiers qui ont eu lieu depuis le dernier Conseil et donne la parole aux responsables concernés.

##### Madame BRUNAU

— informe que :

- le déplacement du **marché de Montretout se fera le 8 décembre** ;

- l'**école de Musique** pourra s'installer fin décembre dans les nouveaux locaux **4, rue du Mont-Valérien** ;

- la **cantine de l'école de Montretout** sera mise à la disposition des enfants pour la **rentrée de janvier** ;

- les travaux de mise en place de la loge du gardien du COSEC Gounod sont commencés et seront terminés pour le printemps ;

- le chantier de la Fouilleuse fonctionne normalement ;

- des feux rouges seront installés à la sortie de la passerelle boulevard Jules-Peltier, carrefour Pierrier-Mont Valérien, au niveau de la piscine, ces deux derniers à bouton poussoir.

##### Monsieur LOUGOVOY

###### Enseignement

— fait part qu'à la suite d'un problème d'**hygiène scolaire, une désinfection générale des locaux a eu lieu le 28 octobre** ;

— informe qu'une étude sur l'évolution des effectifs scolaires a été engagée ;

— signale que le comité de la Caisse des Ecoles s'est réuni le 25 novembre pour examiner le budget supplémentaire et que la prochaine assemblée générale aura lieu le 5 février ;

— informe qu'une **circonscription d'inspection académique a été créée pour Saint-Cloud** et que **Mme BOURGIN en assure la responsabilité** ;

— fait savoir que l'**ensemble du personnel enseignant a été reçu en Mairie le 29 novembre** ; au cours de cette réception quelques membres enseignants partant en retraite ont reçu la médaille de bronze de la ville.

###### Sport

— fait savoir qu'un premier séjour de **classes de montagne se déroule actuellement à Tamié** pour l'école de Montretout et que **deux séjours à Tamié et à Crest-Voland auront lieu pendant les vacances de février** ; aucun déplacement ne sera fait par autocar pour les champs de neige ;

— signale que le succès rencontré l'an dernier pour le tennis se poursuit et que le stade Hachette a accepté de nous louer un ou deux courts ;

— explique que la disposition des nouvelles installations du gymnase Gounod va permettre aux associations et aux scolaires d'autres activités telles que : judo, escrime, divers arts martiaux ;

— fait part de l'assemblée générale de l'U.A.S. Saint-Cloud au cours de laquelle **un nouveau président a été désigné : M. GUILLAUME, en remplacement de M. PODEUR démissionnaire** qui assurait cette fonction depuis 25 ans ; il restera néanmoins dans le comité.

###### Docteur ARNAUD

— signale que **875 colis de Noël dont 600 du B.A.S. et 275 de M. ANTONAT, seront distribués à certaines personnes âgées** ;

— fait savoir que le centre de **transfusion sanguine d'Asnières remercie Saint-Cloud** pour sa participation et que chaque premier mercredi du mois il y a environ **500 donneurs** ;

— informe que depuis le 1<sup>er</sup> janvier le bureau municipal de l'emploi a reçu 292 demandes d'emploi en 18 mois. 91 ont été satisfaites ;

— signale que le versement du « sou de poche » par le Percepteur à certains pensionnaires de Lelégard sera fait plus rapidement ;

— fait part d'un recensement de l'ASTI qui indique que **3 000 étrangers vivent à Saint-Cloud**.

**Monsieur LE LUHANDRE**

— signale que la commission des marchands forains s'est réunie le 30 novembre et a fixé les tarifs des droits de place et les emplacements des marchands dans le nouveau marché de Montretout qui ouvrira le 8 décembre ;

— fait part de la réunion le 16 novembre des industriels de Saint-Cloud en présence de l'association interprofessionnelle de Suresnes, Puteaux, Saint-Cloud et sous la présidence du Maire.

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE**  
dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal (loi du 31 décembre 1970)

— Signature d'une convention entre la ville de Saint-Cloud et la S.N.C.F. Région Paris-St-Lazare 13, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, concernant la pose et l'entretien de feux tricolores routiers, à la traversée du chemin de fer, au passage à niveau n° 1, au PK 13 + 554 de la ligne Puteaux-Issy Plaine entre le boulevard Jules-Peltier et le boulevard Jules-Sénard.

— Signature d'un contrat d'engagement d'un ensemble artistique devant assurer l'animation de la fête de Noël 1976 pour les Anciens de Saint-Cloud.

— Signature d'un contrat d'hébergement avec une association pour une colonie de vacances en février 1977.

**DELIBERATIONS**

Le Conseil Municipal à l'unanimité  
Après avis favorable de la Commission des Finances et du Plan,

1) APPROUVE la Convention « **Opération programmée de restauration immobilière de Saint-Cloud Z.A.C. Centre-Ville** », 1<sup>re</sup> tranche.

AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention.

2) a) DECIDE d'accorder une garantie complémentaire à la S.A. CODELOG, pour un emprunt de 222 000 F, pour la construction de 124 logements H.L.M. pour la Z.A.C. Fouilleuse.

AUTORISE M. le Maire à signer la convention.

b) DECIDE de confier la gestion de la halte-garderie de la Z.A.C. Fouilleuse à la Croix-Rouge Française.

AUTORISE M. le Maire à signer ultérieurement une convention.

3) a) DECIDE de procéder à la **restructuration de l'Ecole pré-élémentaire du Val d'Or et d'inscrire cette opération au P.Q.E.C. sous le n° 14 bis.**

DESIGNE M. CHIDLONSKY comme architecte de l'opération pour établir le projet, le devis et le cahier des charges et pour assurer la direction des travaux.

ADOpte le projet de restructuration présenté par cet architecte et charge le Maire de procéder à un appel d'offres.

b) DECIDE de procéder :

• aux travaux d'**élargissement et d'aménagement du carrefour Peltier-de Lattre de Tassigny,**

• à la **restructuration d'une partie de la rue des Gate-Ceps**, dépenses évaluées à 550 000 F pour l'ensemble dont une partie subventionnable.

c) DECIDE de confier à l'entreprise MICHOT, déjà adjudicataire des travaux de nettoyage pour la ville, les travaux supplémentaires concernant le nettoyage et l'entretien de nouveaux locaux communaux.

d) DECIDE la création dans l'enceinte du cimetière communal, en bordure de la division « J », d'un « Jardin du Souvenir » où les cendres pulvérisées des corps incinérés pourront être répandues à la demande des familles.

4) **DECIDE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1977 d'appliquer à la taxe d'habitation le maximum des abattements que le Conseil Municipal est en droit de voter, à savoir :**

— abattement facultatif pour minimum de loyer 20 %

— abattement pour charges de famille :

- pour chacune des 2 premières personnes à charge 20 %
- pour chaque personne à partir de la 3<sup>e</sup> 25 %

4) b) DECIDE de mettre en **recouvrement un produit de 2 200 000 F pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères** pour 1977.

c) DECIDE l'**ouverture du nouveau marché de Montretout, 38, boulevard de la République, à dater du 8-12-76,**

et **FIXE** à partir de cette date les tarifs de droits de place pour ce nouveau marché couvert.

d) DECIDE de porter de 30 000 à 40 000 F, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1977, la régie d'avances consentie au Régisseur de Tamié pour paiement des dépenses de fonctionnement au centre alpin du Col de Tamié.

e) DECIDE, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1977, de porter à 20 000 F le montant maximum de l'encaisse de la régie de recettes auprès de la ville de Saint-Cloud pour la perception du produit des cantines scolaires.

5) a) DECIDE, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1977, de créer un emploi de chef de bureau.

b) DECIDE, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1977, de créer un emploi de sous-bibliothécaire principal.

c) DECIDE à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1977, de créer quatre emplois de femmes de service.

6) DECIDE d'accepter le legs GUIBERT pour la somme de 14 938,88 F, éventuellement arrondie à 15 000 F.

AUTORISE M. le Maire à signer les actes nécessaires.

Monsieur le Maire indique que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le

**JEUDI 27 JANVIER 1977 A 21 HEURES.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 10.

Le Maire  
J.-P. FOURCADE

# Participation de la population à l'activité municipale

## Comité de quartier N° 2 *animé par B. Mellinet*

Le comité de quartier n° 2 animé par M. MELLINET, Conseiller Municipal, s'est tenu le jeudi 18 novembre dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, en présence de Mme BRUNAU et de M. CUNY, Adjoint au Maire. Une soixantaine de personnes assistaient à la réunion.

Avant d'inviter les habitants du Centre de Saint-Cloud à poser des questions et exposer leurs problèmes, M. MELLINET rappela le but de ces réunions de quartier, occasion d'échanges entre élus et administrés afin de trouver des solutions aux problèmes posés par la vie quotidienne de leur cité.

Beaucoup de suggestions ont concerné la circulation et la voirie.

— L'intensité du trafic que connaît le Centre-Ville aux heures de pointe a été souligné :

- circulation intense, rue Lauer ; ce problème sera réglé dans un proche avenir, avec la mise en impasse de la rue, une barrière ouvrable devant être installée pour les services d'urgence ;

- vitesse excessive des automobilistes, rue Royale ; un contrôle s'impose ;

- rue de l'Eglise, circulation rendue difficile aux heures de sortie de classe ; un sens unique ou un stationnement limité éviteraient les encombrements ;

- difficultés pour les poids-lourds qui empruntent la rue Royale, à prendre le virage du carrefour des 4 rues ; détérioration permanente des arceaux.

— Le problème posé par les feux de la rue Dailly, à la hauteur de la rue du Docteur-Desfossez a été évoqué, le feu à bouton-poussoir étant long à se déclencher. La réalisation d'un passage souterrain améliorerait la situation.

— Rue du Docteur-Desfossez, l'interdiction de stationner sur la gauche n'est pas respectée.

— Le stationnement des vélomoteurs sur les trottoirs et la gêne causée par les échappements libres ont été mis en cause ; une intervention auprès du Commissaire de Police serait souhaitable.

— Le mauvais état de l'allée des Lilas qui conduit au Parc devant l'école maternelle du Centre, a fait l'objet d'une observation des participants.

Pour terminer sur ces questions, Mme BRUNAU a fait savoir que pour le carrefour Dailly-Gaston Latouche, l'Équipement est favorable à la création d'une voie supplémentaire de « tourne-à-droite » lorsque sera terminée la construction entreprise par les Preses Multiples, à l'emplacement de la Maison de l'Obus.

Quelques remarques portèrent ensuite sur des problèmes divers :

- non fonctionnement du réverbère qui se trouve entre l'hôpital et la Chapelle ;

- regret que dans la rénovation de la gare de Saint-Cloud, des toilettes n'aient pas été prévues ;

- défauts présentés par le système

de ramassage des ordures ménagères par sacs plastiques ;

- souhait d'un plan de la Ville dans le bas de Saint-Cloud et de l'utilisation du panneau municipal du bas de la rue du Docteur-Desfossez (l'affichage des actes administratifs et des activités cloudoaldiennes rendrait un grand service aux personnes âgées notamment) ;

- rue Dailly, des objets encombrants séjournent régulièrement sur les trottoirs ;

- un rappel a été fait sur la mauvaise coordination de fermeture des magasins pendant la période d'été ; en août, pendant quelques jours, les habitants n'ont pu acheter leur pain qu'au Monoprix et la pharmacie la plus proche du quartier se trouvait boulevard de la République ;

- retard dans l'arrivée du courrier.

En dernier lieu, on parla de la Rénovation-Restauration du Centre-Ville et de son démarrage effectif avec la construction de l'HLM de la phase O et la restauration de l'immeuble du 8, rue du Docteur-Desfossez.

Les habitants firent état du mauvais entretien du café désaffecté du 31, rue Royale et des cheminées du quartier qui menacent de s'écrouler.

Toutes les questions ayant été épuisées, M. MELLINET a levé la séance en remerciant les personnes présentes de leur participation et en rappelant que le Conseil Municipal restait ouvert aux utiles suggestions des habitants.

## Comité de quartier N° 6 *animé par E. Voizard*

Le jeudi 25 novembre, au C.E.T. Santos Dumont, 41, rue Pasteur, Mme BRUNAU, M. CUNY, Adjoint au Maire, MM. CHARTIER et GUAY, Conseillers Municipaux, ont assisté au Comité de Quartier n° 6 présidé par M. VOIZARD, Conseiller Municipal, responsable du quartier.

Une centaine de personnes étaient venues exposer leurs problèmes et recueillir des informations sur les réalisations de leur commune. Cette réunion avait pour thème : la qualité de la vie et l'environnement dans notre quartier.

Avant d'inviter les participants à poser des questions, M. VOIZARD ouvrit la séance en

donnant un bref résumé des derniers travaux :

— fin prochaine des travaux de construction de la Maison du Parc, annexe de Lelégard ;

— terrain Cartigny, aménagement d'une aire d'ébats pour les enfants et d'un jeu de boules pour les pensionnaires de la Maison de retraite Lelégard ;

— réinstallation du marché de Montretout au rez-de-chaussée de l'immeuble H.L.M. du 38-40, boulevard de la République, le 8 décembre ;

— rénovation de la gare S.N.C.F. Montretout ;

— bretelle de l'autoroute en voie de terminaison ;

— divers travaux de voirie terminés (trottoirs, espaces verts) : Villa Pasteur, réfection des trottoirs et de la chaussée ; aménagement du boulevard de la République ; réfection des trottoirs du CET Santos Dumont et de la rue Lelégard.

Deux questions firent ensuite l'objet d'un examen particulier :

1) Le problème posé par l'élargissement de la rue de la Porte-Jaune.

M. CUNY a rappelé que ce projet de la Direction Départementale de l'Équipement avait été inscrit au Plan d'Occupation des



Sols, que les résultats de l'enquête publique n'avaient pas conclu à la suppression de l'élargissement de cette voie départementale, mais simplement que la zone non aedificandi avait été supprimée.

Il précisa par ailleurs que la Direction Départementale de l'Équipement avait également proposé l'élargissement du boulevard de la République mais que la Municipalité a réussi à faire supprimer ce projet afin d'éviter que Saint-Cloud ne soit traversé de part en part par deux grands axes de circulation.

Ces précisions étant rappelées, il donna ensuite quelques avis susceptibles de rassurer certains riverains inquiets :

— accord de l'Équipement pour acheter les propriétés frappées par le POS, le Conseil Général ayant voté les crédits nécessaires à cet effet ;

— acquiescement de l'Équipement pour la réalisation de larges trottoirs plantés d'arbres en bordure de cette voie départementale.

Un des participants prit la parole afin de souligner le souhait majeur des riverains : être relogés dans les environs immédiats, dans des conditions d'habitat similaires, sans perte financière pour la vente de leur bien, avec l'espoir de trouver dans cette opération l'appui de la Municipalité.

2) L'accès piétonnier au Parc de Saint-Cloud par la grille d'Orléans.

Les habitants souhaitent que soit rétabli l'accès au Parc qui a été supprimé du fait des travaux de doublement du tunnel de l'autoroute et de la modernisation des voies SNCF

avec augmentation de la fréquence des trains.

Le problème de sécurité que pose la passerelle provisoire a été soulevé, sa pente raide et glissante la rendant difficilement accessible aux cyclistes et aux landaus.

Une étude est à envisager sur les possibilités de financement de l'aménagement de ce passage qui tient tant à cœur aux habitants du quartier.

Les observations des habitants ont porté essentiellement sur les problèmes de circulation et de stationnement qui se posent dans le quartier :

— rue Laval : un sens unique est demandé, la rue étant trop étroite pour la circulation actuelle ;

— danger présenté par le croisement des rues Lelegard et Pasteur en raison de la fausse impression de priorité qu'ont les conducteurs sur chacune de ces voies ;

— rues du Camp-Canadien et de la Porte-Jaune : inexistence de passages piétons depuis le carrefour de la Bérengère jusqu'au carrefour Buzenval ;

— rue de la Porte-Jaune : panneau de non priorité demandé à la hauteur de la rue des Tennerolles ;

— encombrement du carrefour Magenta aux heures de pointe ;

— Altitude 2000 : stationnement dangereux dans la courbe ; étude à envisager lorsque le service des Impôts sera installé dans cet immeuble ;

— le parking de la nouvelle poste est encombré par les voitures ventouses ; il sera mis en zone bleue en février-mars afin d'as-

surer la rotation des emplacements pour les usagers de ce service public.

Mme BRUNAU a demandé l'avis de l'assistance sur le projet d'élargir le stationnement unilatéral avec changement une fois par an à un certain nombre de rues pour lesquelles il y a chaque quinzaine de graves difficultés. Cet avis est favorable pour la majorité d'entre eux.

Quelques questions diverses ont été évoquées en dernier lieu :

— les habitants se sont enquis de la réalisation du Centre Commercial Foch-Montre-

tout ;

— souhait d'une aire de jeux dans le Parc de Saint-Cloud à proximité de l'entrée de la grille d'Orléans ;

— gêne causée par les emplacements publicitaires d'un mur perpendiculaire à la rue Gounod, près de la résidence « Symphonia » ;

— clôture de la Maison du Parc demandée par une habitante ;

— remarque faite sur le mauvais état des trottoirs de la rue Sévin-Vincent ;

— le ramassage des ordures ménagères par sacs plastiques qui donne satisfaction à la majorité des habitants présente néanmoins quelques difficultés de fonctionnement. Certaines résidences sont totalement dépourvues de sacs, d'autres déplorent l'insuffisance en nombre. Certains particuliers souhaiteraient pouvoir choisir le volume de leurs sacs.

Au cours de la réunion, M. JUNQUET, Directeur de la M.J.C., donna une information relative à l'ouverture d'une annexe de la M.J.C., 7, rue Sévin-Vincent, et fit part du programme d'activités proposé par la M.J.C.

## Comité de quartier N° 3

*animé par Mme F. Olivier*

Le Comité de quartier n° 3 animé par Mme OLIVIER, Conseiller Municipal, s'est tenu le jeudi 9 décembre au Centre Social, rue de l'Yser. On notait la présence de M. FOURCADE, Maire, de Mme BRUNAU et de M. LOUGOVOY, Maires-Adjoints ainsi que de Mme FAUQUENOT, Conseiller Municipal.

Après quelques informations rapides données par Mme OLIVIER sur les dernières réalisations du Conseil Municipal en matière sociale, les questions des participants ont porté principalement sur les problèmes de circulation et de stationnement, souci prédominant du quartier.

Les habitants du quartier se montrent toujours aussi préoccupés par l'insuffisance des aires de stationnement affectées au personnel des Usines DASSAULT et insistent sur la nécessité de trouver une solution à ce problème du stationnement envahissant.

Une discussion animée s'engagea à propos de la mise en sens unique de l'avenue Belmontet, les riverains se montrant très affectés du désagrément occasionné par le sens interdit qui condamne l'accès de Saint-Cloud par Suresnes, les contraignant à une longue déviation.

Une personne a soulevé le problème de la signalisation de la place Santos-Dumont : une vérification des horloges s'impose, les feux étant mal réglés.

Un certain nombre d'améliorations concer-

nant la traversée du quai Carnot ont été demandées afin d'assurer la sécurité des piétons et une protestation a été émise contre le stationnement abusif des voitures qui, en provenance de Suresnes, se garent sur le quai côté Seine.

Mme BRUNAU a précisé à ce propos que l'Équipement doit refaire le trottoir : toute enclave sera supprimée, le quai étant une voie à grande circulation.

Il fut question également de problèmes de voirie :

— avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny et avenue de Suresnes, la réfection des trottoirs s'impose ;

— la réfection de la chaussée du bas de la rue du Val-d'Or est souhaitée : nécessité de faire disparaître les pavés ;

— un arceau mal posé à l'extrémité de la rue des Viris gêne la circulation des piétons ;

— remarque fut faite sur le danger présenté par le trottoir en pente à l'angle de l'avenue B.-Palissy et de l'avenue de l'Aqueduc ;

— la circulation piétonnière est rendue difficile avenue Belmontet : les poteaux électriques plantés au milieu des trottoirs gênent le passage des landaus notamment. L'élagage des haies de lierre faciliterait également la circulation des piétons ;

— rue de l'Yser, une bouche d'eau est réclamée pour le nettoyage des trottoirs ;

— avenue de Suresnes, une plaque de rue serait appréciée.

En dernier lieu, un problème de nuisance a été soulevé : la voie S.N.C.F. est très bruyante entre la gare du Val-d'Or et le viaduc. Une intervention reste à faire auprès de la S.N.C.F. pour faire souder les rails.

Quelques propos ont été échangés sur le Busphone : les participants qui se sont montrés favorables à un tel système souhaitent voir l'expérience se prolonger.

Remarque fut faite que l'installation d'une cabine téléphonique publique à proximité de la gare routière du Pont de Saint-Cloud faciliterait l'utilisation de ce moyen de transport.

Une réunion constructive donc où chacun a apporté sa part de remarques et de propositions.

## Comité de quartier N° 1

Le Comité de quartier n° 1 animé par Mme OHRESSER, Conseiller Municipal, qui a eu lieu le 13 janvier au Centre Aéré, 7-9, rue Gounod, n'a pu faire l'objet d'une insertion, le bulletin étant déjà sous presse.

# Manifestations Communales

## Hommage à Gabrielle Robinne



(Photo « Toutes les Nouvelles »)

Nombreuses et significatives présences le dimanche 28 novembre dans la grande salle de l'Hôtel de Ville : Gabrielle ROBINNE, Sociétaire de la Comédie Française qui habite Saint-Cloud depuis 1924 et qui vient de fêter son 90<sup>e</sup> anniversaire fut particulièrement à l'honneur.

## Récital de flûte et clavecin à l'Hôtel de Ville

Pour inaugurer la saison musicale 1976-1977 de Saint-Cloud, un éblouissant récital a été donné par Christian LARDE et Huguette GREMY-CHAULIAC.

Le public très nombreux et véritablement envoûté fut comblé par l'interprétation remarquable des sept sonates de Jean-Sébastien Bach pour ces deux instruments.

C'est une performance de jouer ces sept sonates en une soirée, et quel plaisir extraordinaire de les entendre par ces deux musiciens si réputés en France et à l'étranger. Quel brio ! quel souci du phrasé, quel respect de la tradition !

Christian LARDE, un de nos meilleurs flûtistes français, joue non seulement avec virtuosité, mais avec une très grande musicalité.

Le jeu subtil d'Huguette GREMY-CHAULIAC, délicat et merveilleusement expressif — ce qui est rare au clavecin —, servi par une technique savante et remarquable, permet d'admirer la cohésion du duo.

C'est Jacques ROUSSEL qui a, au début, situé en quelques phrases, la période de Köthen, au cours de laquelle furent composées ces sept sonates, un des sommets de la musique du cantor.

Les Amis de Saint-Cloud se devaient de lui rendre un hommage chaleureux « au double titre de concitoyenne de longue date et de membre de leur comité de patronage » comme le souligna M. André MARIE, le Président de l'Association, avant de retracer en des termes émouvants son éblouissante carrière, l'une des plus prestigieuses qui soit dans l'histoire du théâtre contemporain :

« Vous fûtes admise au Conservatoire dès l'âge de 14 ans, fait déjà exceptionnel qui devait préfigurer votre extraordinaire réussite dans un métier difficile... Vous êtes dans la classe de Maurice de FERAUDY, brillante élève s'il en fut, mais sauf erreur vous quittez le Conservatoire un an avant terme pour créer un rôle au théâtre Sarah Bernhardt. Les applaudissements que vous recueillez déjà, alors que vous n'avez que 16 ans, sont d'heureux augures que les faits ne démentiront pas. Votre horizon s'élargit très vite puisque quelque temps après vous jouez au théâtre impérial de Saint-Pétersbourg.

C'est encore le succès : votre nom s'impose, et le 1<sup>er</sup> janvier 1907 vous jouez pour la première fois à la Comédie Française dans « L'anglais tel qu'on le parle », la spirituelle pièce de l'inoubliable Tristan Bernard. Cette maison de Molière si riche en talents voit éclore définitivement le vôtre, et, en 1912, vous épousez votre camarade René Alexandre, Sociétaire, et vos noms deviennent inséparables dans l'esprit du public.

Nommée Sociétaire, votre vie dès lors sera toute entière consacrée au Théâtre Français et vous servirez le renom de la culture française. Vous choisissez Saint-Cloud comme lieu de détente et votre présence illumine la cité de Clodoald. Un couronnement mérité sera la remise le 14 mai 1937 par Edouard Bourdet alors Administrateur Général de la Comédie Française de la croix de chevalier de la Légion d'Honneur qui, par la suite, deviendra la rosette d'officier.

Hélas des jours sombres se dessinent à l'horizon de la vie internationale et c'est bientôt la seconde guerre mondiale. René Alexandre devait connaître un injuste destin en s'éteignant le 19 août 1946 à l'aube de la paix retrouvée. »

M. Jean-Pierre FOURCADE qui avait tenu à s'associer à cet hommage, accompagné de son épouse et entouré des membres du Conseil Municipal, devait lui remettre la médaille de vermeil de la Ville de Saint-Cloud en gage d'amitié et de déférence, avant de laisser les comédiens Robert TATRY et Lamy DERVAL interpréter des scènes de la Comédie d'hier et d'avant-hier.

## Paul Kuentz à Stella Matutina

Le programme proposé par l'orchestre Paul KUENTZ le 10 décembre débutait par le concerto de Bach qu'on connaît surtout sous sa forme violonistique en mi ; Huguette DREYFUS jouait magistralement avec toutes les possibilités qu'en révèle la version en ré pour clavecin et orchestre. Michel GIBOUREAU était le soliste dans le noble Adagio pour hautbois et cordes de Georges HUGON ; il dialoguait ensuite avec Monique FRASCA-COLOMBIER dans le Concerto en ut mineur de Bach, dont l'exécution était dirigée par Paul KUENTZ d'une manière à la fois rigoureuse et pleine de vie pour les tempi rapides, et avec une grande intériorité dans le second mouvement.

Après l'entracte, le public que le premier froid annonciateur de l'hiver n'avait pas arrêté eut la joie de découvrir le concerto pour hautbois d'amour et orchestre de Telemann, avec sa charmante sicilienne et son finale où passent comme les échos d'une chasse. On retrouvait enfin la claveciniste en soliste dans un concerto en sol de Haydn d'une verve extraordinaire. Les applaudissements ne sentirent à marquer une pause que lorsque Huguette DREYFUS accepta de se remettre au clavecin pour terminer cette belle soirée par une merveilleuse exécution d'une sonate de Scarlatti.

## Les enseignants reçus à la Mairie

Ambiance amicale le lundi 29 novembre dans la grande salle fleurie de l'Hôtel de Ville : M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire, Conseiller Général de Saint-Cloud, accompagné de son épouse, assisté de M. LOUGOVOY, Maire-Adjoint chargé de l'enseignement, et des membres du Conseil Municipal, accueillait les membres du corps enseignant de la ville de Saint-Cloud.

Réception sympathique où un cocktail d'honneur leur fut offert pour ne pas rompre avec l'aimable tradition du mémorable repas du certificat d'études primaires.

Autour de Mme ARNAUD, Directrice départementale de la Jeunesse et des Sports, de M. CHARMION, Inspecteur départemental des Ecoles Publiques, de Mme BOURGIN, Inspectrice départementale des écoles élémentaires de Saint-Cloud, de Mlle BOULLE, Inspectrice départementale des écoles pré-élémentaires de Saint-Cloud, étaient réunis les directrices et directeurs des établissements primaires, secondaires et les membres du corps enseignant, venus très nombreux.

Dans son allocution de bienvenue, M. FOURCADE leur exprima tout son plaisir de les recevoir puis il rendit hommage à Mmes SEVIN et SOULAT, institutrices ainsi qu'à Mme MURAT, monitrice d'éducation physique et de danse rythmique, qui ont exercé toutes trois à Saint-Cloud, pendant de très nombreuses années.

Après leur avoir souhaité une heureuse retraite, il remit à chacune d'elles la médaille de la Ville, un livre retraçant l'histoire de Saint-Cloud et une composition florale, en témoignage d'amitié.

Il convia ensuite les participants à poursuivre leurs échanges autour d'un buffet agréablement servi.

## Arbre de Noël du personnel communal

Le samedi 11 décembre, la grande salle de l'Hôtel de Ville était en liesse : on célébrait Noël.

Le Père Noël s'était spécialement déplacé pour récompenser les enfants du personnel qui se virent gratifiés d'un spectacle fort drôle de Guignol, de la venue du jeune chanteur Jean-Michel Caradec très applaudi, sans oublier le succulent goûter et la distribution de glaces et de friandises qui ne firent que des heureux.

Autour du grand sapin illuminé, la joie fut à son comble quand M. Jean-Pierre FOURCADE, assisté de son épouse et des membres du Conseil Municipal, remit à chacun le jouet tant attendu.



Distribution des jouets

(Photo Leroy)

## Salon des Beaux-Arts 1976

Les Artistes Clodoaldiens ont ouvert au public leur exposition annuelle inaugurée le samedi 11 décembre à 16 heures.

Le vernissage officiel du Salon par M. FOURCADE, Maire de Saint-Cloud, Conseiller Général des Hauts-de-Seine, fut remarqué et très apprécié par les nombreux visiteurs et amateurs d'Art présents.

M. FOURCADE parut fort intéressé par les différentes œuvres fort bien présentées sur les panneaux amovibles aménagés spécialement à cet effet. Des personnalités ont honoré également de leur présence cette manifestation culturelle importante de la Cité : M. BAUMEL, Député-Maire de Rueil et Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine, MM. BASSINET et CUNY, Maires-Adjoints, des Conseillers Municipaux et M. MARIE, Conservateur du Musée d'Histoire locale.

Cette année, des invités d'honneur, artistes contemporains chevronnés tels que : CHEYSSIAL, BENN, AUBERT R., HELLEU, DEL DEBBIO ont contribué certainement à donner au Salon l'intérêt majeur nécessaire à la bonne tenue de l'ensemble.

Malgré des mutations assez importantes, 95 exposants s'exprimèrent selon leurs tendances personnelles figuratives ou abstraites, créant ainsi une diversité indispensable à l'attrait d'une exposition réussie.

La Société, en pleine expansion, devra désormais maintenir un bon niveau parmi ses participants. Une sélection plus rigoureuse sera exigée afin d'obtenir une confrontation générale de qualité.

Par ailleurs, les « initiés » ont constaté que des talents sûrs étaient venus se joindre aux anciens connus. Plusieurs jeunes aussi donneront au Salon, dans un proche avenir, une impulsion nouvelle aux traditions habituelles. Ces remarques favorables sont de bon augure pour les futures manifestations.

En parcourant les cimaises, il convenait de noter les chantiers colorés et structurés où CHAVIN est toujours à l'aise, les peintures de MARECHAL, fidèle à sa technique et à son talent, MARGONI rend hommage à BLEROT en proposant une composition intéressante ainsi que des gouaches aux harmonies sensibles, DEGA, toujours épris de lumière et de couleurs, a peint la Garonne près de l'Espagne, des Baux de Provence largement traités par DELPORTE, une bonne matinée d'automne de MERCKEL Cl., deux banlieues nostalgiques d'ANTIHOVITCH mais combien justes, PUIGJANER I. et un abstrait de grande classe, deux natures mortes bien construites de SAGLIO, des paysages magnifiques d'Espagne dus aux excellents graveurs CHOT PLASSOT et J. ACREMANT. BEAU s'est aussi distingué par la maîtrise de son graphisme en interprétant les trois éléments, une belle tapisserie à la soie de BEAUFILS O., des gouaches bien enlevées de BENEZECH, RICQUIER a présenté des aquarelles intéressantes, un bon dessin et un abstrait prometteur de CAFFIN, un village d'une jolie matière de HEIMIG, des peintures de Saint-Cloud de YOLDJOGLOU, des aquarelles de BOUILHAC, deux abstraits bien sentis de JAMIN, les baigneuses de PELIER, composition aux harmonies colorées, le chagrin de Fantine remarqué et un nu de SARAFARHI, des peintures de REMY en progrès, les coquelicots et zinnias de SENE, collages donnant l'illusion de gouaches, deux bons dessins de MARTIN, MUEL et des compositions dont la facture s'affirme, le benjamin OBERTHUR a exposé des aquarelles d'une grande sensibilité, OSSO et des vues de la Mer Rouge, des marais salants de PACAUD, des paysages de STOULS, les peintures de VIDECOQ R. et G., des châteaux en Bourgogne, excellente aquarelle de WICKHAM, une marine bleue de WADDINGTON, des chats de RICQUIER E., des anémones et iris fort bien peints par DOMBREVANE, un marché de Saint-Cloud et l'Etang de Ville-d'Avray de DRIAY, des compositions de GHESQUIERE, des dessins et aquarelles très construits de GIRARD, une Camargue et le Butard, peintures vibrantes de couleurs d'HARDOUIN, paysages lumineux de la Turquie par ROUSSE, un bouquet aquatique, au bord du Nil, peintures sur soie de MIGNATON, une nature morte et des voiles de SAGNIER, deux bonnes peintures de SERLAY, des paysages de SOUBEYROUX, un Mike III de PUIGJANER M., un paysage de Saint-Cloud et des fleurs très belles de LARRIEU, deux bonnes gouaches de MAIRE d'EGLISE, des natures mortes de DEROIDE, un masque de BUES, deux paysages de CHRETIEN, la Défense interprétée par CORBEL, deux paysages du Nord, peintures distinguées d'Alexandre GINO, une Mater Dolorosa de BATOUT, AILLET a peint deux aquarelles

qui ne manquent pas d'agrément, deux solides abstraits de BORIES, un homme bleu de JOB, les peintures de LANGLOIS M.C.P., deux dessins solides de BOUTON C.

La sculpture, moins importante cette année, a été cependant de grande qualité, par un portrait de jeune fille, bronze magnifique de pureté du Maître DEL DEBBIO, une télévision, ensemble expressif d'actualité de HAAS A.M., une tête de cerf et un oiseau, sculptures sur bois solides du Père SEDANO.

L'art décoratif fut aussi bien représenté par les créations d'émaux de SENE E., un ensemble de tables, lampadaires, vase et bac à fleurs de MAIRE d'EGLISE M., dont le décor métal original est du meilleur effet, enfin des reliures fort belles, créées et réalisées par Mme REGNAULD.

Les talents exprimés au cours du Salon ont été récompensés en attribuant les prix suivants aux lauréats :

— *Prix de la Société* : ex-aequo - Denise MARGONI et Claude MERCKEL.

— *Prix de la Ville* : Marguerite GIRARD.

## Réception du personnel communal

Le lundi 3 janvier à 18 h, dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville, M. J.-P. FOURCADE et le Conseil Municipal avaient convié le personnel communal et les représentants des services publics, ainsi que les présidents d'Associations travaillant en étroite liaison avec les services communaux, à la cérémonie des vœux de nouvel an. M. GALES, Sous-Préfet de Boulogne-Billancourt, était présent.

M. HALLE, Secrétaire Général, prit tout d'abord la parole pour remercier le Maire de sa compréhension à l'égard du personnel, de la vigilante attention qu'il avait afin que celui-ci bénéficie sans délai de tous les avantages auxquels il pouvait prétendre. Il l'assura que, comme par le passé, le personnel continuerait à assurer son travail avec loyauté et avec le désir d'être efficace vis-à-vis de lui-même et ses collaborateurs élus, et avec courtoisie vis-à-vis de la population. Puis il présenta les vœux de l'ensemble du personnel à M. le Maire et Mme FOURCADE et aux membres du Conseil tout en souhaitant plein succès à ceux qui se représenteraient devant les électeurs en 1977.

M. le Maire a remercié M. HALLE de ses vœux et regretté que cette salle soit trop petite.

Après avoir rappelé le sens de cette cérémonie traditionnelle des vœux, il remercia de leur présence M. le Sous-Préfet, M. ANTONAT, Citoyen d'Honneur de la ville et les représentants des Corps constitués et offrit ses vœux et ceux du Conseil à tous ceux qui participent de près ou de loin à l'action municipale, sans oublier les représentants des différents cultes. Il marqua au personnel communal sa satisfaction des efforts qu'il accomplit au service de la population.

Il indiqua qu'il ne pouvait cette année donner de directives à long terme puisque son équipe municipale arrivait en fin de mandat. Les électeurs pourront d'ailleurs juger de cette gestion en mars prochain, même s'il reste encore beaucoup à faire. Il forma des vœux pour que 1977 soit une année paisible qui permette de travailler davantage dans l'intérêt général de la population.

Avant le verre traditionnel de l'amitié, M. le Maire félicita les membres du personnel communal qui avaient fait l'objet d'une distinction au cours de l'année.

— Médailles d'honneur départementales ou communales :

• Médaille de Vermeil : Mme LEROUGE, Mlle LE SAULNIER, Mme PODEUR.

• Médaille d'Argent : M. FAIMALI, M. LAURE.

— Palmes Académiques : Mme ACKERMANN, M. DASSAUD, M. RAMILLON.

— Médaille Jeunesse et Sports : MM. CRIELS, RAMILLON, AMICHAUD, GUILLAUME, MASSON, HENRI.

## ELECTEURS, ELECTRICES ATTENTION

**LE VOTE PAR CORRESPONDANCE EST SUPPRIME**

**Les électeurs éloignés de la commune ou malades ont la possibilité de VOTER PAR PROCURATION.**

**Il est rappelé que le mandataire d'un électeur ne peut recevoir, au maximum, que 2 procurations.**

## UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE

L'Union Féminine Civique et Sociale vous propose de nombreuses possibilités de formation et d'information :

1) sur la vie communale :

— cycle intensif de formation à Paris le mardi et le jeudi, du 11 janvier au 17 février.

Inscription et renseignements : U.F.C.S., 6, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. 272 17.26 ou 272 19.18.

— deux séances d'information à Saint-Cloud en février :

• la première le 16 février à 18 h à la Maison des Jeunes et de la Culture, pour les jeunes gens en âge de voter ;

• la deuxième pour les adultes (date et lieu seront précisés ultérieurement dans le mensuel d'informations des Associations).

2) sur la formation continue :

Les lundis, mardis et jeudis, stages de pré-formation à Paris et dans la région parisienne en vue de la préparation à l'entrée dans la vie active ou la reprise d'une activité professionnelle ou bénévole.

Durée : 9 semaines dont une en entreprise ou dans un secteur choisi personnellement.

1<sup>er</sup> stage : du 10 janvier au 17 mars.

2<sup>e</sup> stage : du 25 avril au 23 juin.

Participation financière de 150 F à 1 200 F, selon le quotient familial.

Renseignements : U.F.C.S., 6, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. 272 17.26 ou 272 19.18.

## BOURSE AUX VETEMENTS

L'Association des familles de Saint-Cloud vous donne rendez-vous pour la braderie de printemps et d'été qu'elle organisera du mardi 22 au samedi 26 mars.

## ASSOCIATION DES DEPORTES, INTERNES, RESISTANTS ET PATRIOTES

Le dimanche 16 janvier 1977, l'Association des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes de Saint-Cloud - Garches a tenu son Assemblée Générale Annuelle au Centre Léo-Lagrange à Garches.

Lors de cette Assemblée, les membres de l'Association ont élu leur nouveau Bureau pour 1977, dont voici la composition :

Présidents : Vladimir IVANOFF, 96, avenue Maréchal-Foch à Saint-Cloud ; Jean TEHET, 8, Résidence Foch à Garches.

Vice-Président : Docteur HAAS, 37, avenue Foch à Saint-Cloud.

Secrétaire : Paul SAMSON, 8, Résidence Foch à Garches.

Trésorier : Jean DESTUGUES, 3, rue Feudon à Saint-Cloud.

Membres du Bureau : Mme Dora BRODSKI, MM. F. BRUNAU, P. JAGUENAUD, E. VOIZARD.

Un vin d'honneur offert par l'Association des Déportés en présence des Présidents d'Associations d'Anciens Combattants, a clôturé cette réunion au cours de laquelle fut présentée la collection des CINQ LIVRES de l'ENFER NAZI édité par la F.N.D.I.R.P., récits de témoignages vécus et de documents authentiques dont certains sont inédits.

## ARTS ET LOISIRS

### CONFERENCES LES MARDIS DE 14 H 30 A 16 H A LA MAIRIE DE SAINT-CLOUD

Jeudi 10 février	DECOUVERTE du CENTRE NATIONAL BEAUBOURG (Centre National d'Art et de Culture Georges POMPIDOU) RV sur place, 1 <sup>er</sup> sous-sol au bureau d'accueil des groupes.	Mardi 22 mars	L'HISTOIRE de PARIS - Visite Conférence. LE LOUVRE, LES TUILERIES, LE PALAIS ROYAL, RV métro R. RV métro Louvre - groupes de 25 personnes. S'inscrire à l'avance.
Mardi 15 février	L'AFFICHE de l'ANTIQUITE à nos JOURS. Par Mme EGLER, Conférencière des Musées Nationaux.	Mardi 29 mars	A PROPOS de MARCEL DUCHAMP Par M. CLAIR, Commissaire de l'Exposition qui se tiendra au Centre National d'Art et de Culture Georges POMPIDOU
Mardi 1 <sup>er</sup> mars	INTRODUCTION à l'EXPOSITION au GRAND PALAIS : L'ISLAM Par M. ROUX, Commissaire de l'exposition.	Renseignements : ARTS et LOISIRS de SAINT-CLOUD 15 bis, avenue de la Pommeraie 92210 SAINT-CLOUD Carte d'adhérent : 30 F Droit d'entrée conférence adhérent : 7 F Droit d'entrée conférence non adhérent : 14 F Association régie par la loi de 1901 Trajets Busphone gratuits le mardi pour les adhérents. Se renseigner pour les horaires busphone tél. 602 84.84	
Mardi 8 mars	PADOUE - L'ART de la RENAISSANCE ITALIENNE - CEUVRES des COLLECTIONS PRIVEES. Par M. LEVY, Conférencier des Musées Nationaux.		
Mardi 15 mars	HISTOIRE d'un REGNE A GRAND SPECTACLE GUSTAVE III de SUEDE. Par M. VERHOEVEN, Conférencier des Musées Nationaux.		

## PERMIS DE CONSTRUIRE

1° Permis délivrés du 20-10-76 au 31-12-76

28-10-76	boulevard de la République avenue du Maréchal-Foch rue Tahère et rue de Montretout	Construction d'un Centre Commercial
29-10-76	21, rue Armengaud	Construction d'un petit Collectif
8-11-76	3, place de l'Eglise	Aménagements de combles
26-11-76	13, rue Tahère	Construction d'un garage
2-12-76	50, rue Tahère	Modification d'un pavillon
2-12-76	7, rue Maurice-Ravel	Aménagements intérieurs et construction d'une terrasse
13-12-76	Allée de l'Entraînement	Construction d'un gymnase (Z.A.C. FOUILLEUSE)
22-12-76	153 bis, avenue du Maréchal-Foch	Construction d'un pavillon
22-12-76	145, rue Tahère	Modification d'un pavillon

2° Demandes de Permis de Construire déposées en Mairie et tenues à la disposition du Public, conformément à la circulaire du Ministre de l'Equipement, en date du 31-12-76 relative à la publicité des demandes de Permis de Construire

Date du dépôt en Mairie	Adresse du chantier	Nature des travaux
7- 9-76	5, rue Gaston-Latouche	Construction d'un local d'archives - parking - unité pathologie et surélévation d'un 6 <sup>e</sup> étage
15-10-76	9, rue de l'Eglise	Transformation d'une boutique
19-10-76	20, boulevard de la République	Aménagement des sous-sols « AZUR »
4-11-76	38 à 40, boulevard de la République	Aménagement du marché couvert
17-11-76	12 bis, rue Dailly	Construction d'une station-service
3-12-76	37 à 43, rue Gounod	Fermeture des balcons (modificatif)
4-12-76	86, rue Tahère	Modification du 2 <sup>e</sup> étage et de la toiture
10-12-76	13, rue de Buzenval	Construction d'un pavillon
15-12-76	Parc de Saint-Cloud	Construction d'une piscine et d'un gymnase (modificatif)
18-12-76	54, rue Royale	Modification de façades et ravalement
20-12-76	26, rue Henri-Régnauld	Modification de bâtiments existants et extension
3- 1-77	46, avenue Alfred-Belmontet	Construction d'un pavillon

# ETAT CIVIL

du 1<sup>er</sup> novembre 1976 au 15 décembre 1976

## NAISSANCES DANS LES FAMILLES CLODOALDIENNES

Sandra Monteiro - Sylvie Doise - Caroline Penloup - Nora Guerbaoui - Nicolas Montillot - Valérie Dubuc - Silviya Males - Eric Dufresne - Germaine Vasseur - Christophe Casado-Bolivar - Samuel Moraine - Luc Bialobos - Christelle William - Sonia Rodrigues - Mohamed Termeche - Delphine Perret - Eliza Silva - Florence Hygonnenq - Grégoire Lhuillier - Stéphane Verhulst - Amandine Jean - Nicolas Martin - Carole Ochsner - Thomas Cassaigne - Caroline Chamond - Elsa Dicharry - Erwan Richard - Ariane Jossin - Omar Ciss - Claire Briquet - Jérôme Louvet - Matthieu Domont - Béatrice Anglaret - Vincent Fauquez - Daphnée Dourdin - Magali Guiard - Arnaud Fraisse - Julien Briey - Jean-Philippe Francisco - Jérémie Leclercq - Milène Masson - Marine Viel - Fabien Figuères - Jean-Laurent Girard - Alexandra Goossens - Vincent Ilhe - Antoine Maisonneuve - Bénédicte Masse.

## MARIAGES

Xavier Landrieu et Régine Pescher - Nicole Ben Haïm et Jean-Louis Combette - Christian Stadler et Chantal Fontaine - Jean-Pierre Meidenger et Caroll Lenthall - Christian Christeller et Najat Benchakroun - Ali Termeche et Tassadit Boubekeur - Jean Chaumier et Catherine Le Conte - Alain Darnaud et Claire Guénot - Alain Ducros et Sylvie Peltier - Frédéric Baudot et Marie Bienstman - Michel Robin et Anne Le Forestier - Jean-Philippe Pangaud et Marie-Claude King - Bernard Martin et Dominique Fontaine - Alain Afonso et Monique Levasseur - Alain Letestu et Marie-Thérèse Siffert - Patrick Balluet et Carole Ajamian - Henri Gardey de Soos et Hélène Viry - Simon Feigelson et Christiane Ligny - Jacques Lachèze et Solange Durville - Daniel Boissières et Catherine Chadeyron - Georges Khayat et Fabienne Hirschfeld - Bernard Uguen et Anne-Marie Gourdon.

## DECES

Yvonne Klepping - Joseph Fontaine - Dolorès Torrecillas, Vve Charlotte Berna-Winding - Emmanuel Goury - Jacques Grudzien - Pierre Yutzet - René Maubouché - Marie Mouzet, épouse Aubertin - François des Moutis - Barbe Kieffer, Vve Barbaras - Charles Rabis - Henri Lemaître - Emmanuel Bras - Hadji Kechichiglonian - Berthe Millot, Vve Legoueix - Henriette Béatrix - Marielle Rouger - Eugénie Laprade - René Gaillard - Adélaïde Rabin, Vve Verbeck - Marie Dupin - Sonia Wajntal - Yvonne Morin, Vve Jolly - Gabriel Soudain - Alfred Verley.

tous les corps d'état : un seul service !



# ARCOBA

groupement d'entreprises qualifiées du bâtiment  
10 rue du camp canadien 92210 saint cloud tél 771 71 71

étudie  
chiffre  
organise  
réalise  
garantit

tous vos travaux, neuf et ancien

**Bois et Menuiserie  
de Montretout**

**Ets ROTHE Tél. 771 83.57**

**Bois au détail**

DECOUPE PANNEAUX SUR MESURES  
MOULURES - TASSEAUX - PLACARDS KZ

2, rue Joseph-Leguay, 92 SAINT-CLOUD

**BUSPHONE**

**602 84.84**

Prenez le Busphone

Prix de la course : 2 F

Trajets scolaires : 1 F

## UN SERVICE A LA CARTE

Plomberie  
en tous  
genres

Chauffage  
central  
mazout - gaz

Régulation  
automatisation  
de chaufferie

Chauffage  
électrique  
chaudière  
ou convecteurs

Electricité  
neuf  
entretien

Sanitaire  
réfection  
de salle de bain  
créations  
design

Couverture  
tuile - ardoise  
zinc  
neuf et entretien

## Ent. MELLINET

12, rue Royale, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 20.55

magasin électro-ménager - télévision

Cuisine  
toute équipée  
plan - maquettes  
études

Etanchéité  
de terrasse  
de piscine

Dépannage  
ménager  
spécialiste  
couleur  
télévision  
toute marque

Isolation  
de toiture  
de comble  
de tuyauterie

Personnel  
ouvriers  
hautement  
qualifiés

Techniciens  
en chauffage  
et électronique

Crédits  
de 3 mois  
à 5 ans  
dossier ANAH

Qualification  
OPQCB  
plomberie  
chauffage  
couverture  
électricité

Appareils  
ménagers  
concessionnaires  
A. Martin  
Miele  
Schneider

Demander notre formule spéciale comment payer moins d'impôts sans frauder le fisc

## MYSTERE 10

# FAN JET FALCON 10

L'AVION D'AFFAIRES  
ET DE LIAISON



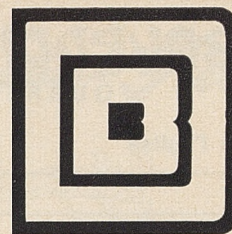
AVIONS MARCEL DASSAULT

**BANQUE**

de **BAECQUE BEAU**

votre Banque Privée

à **SAINT-CLOUD**



4, parc de Béarn

602 30.19

602 45.61

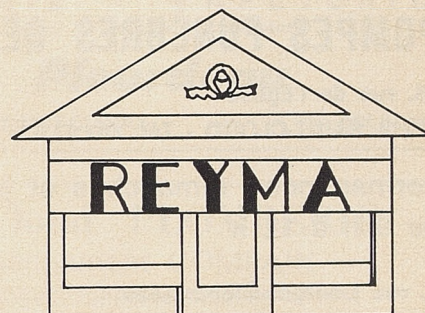
PRET A PORTER

**“REYMA”**

vous présente sa nouvelle collection

Ville et Loisirs

Boutique REYMA - 5, place du Pas - 602 55.21



**STUDIO de SAINT-CLOUD**

R. LOMPRESZ

**PHOTOGRAPHE**

PORTRAIT  
MARIAGE  
IDENTITES MINUTE

INDUSTRIE (tous déplacements)  
VENTE  
ENCADREMENTS

TOUS TRAVAUX NOIR ET COULEUR

3, RUE DE LA LIBERATION (PLACE DE LA MAIRIE DE SAINT-CLOUD) - 602 07.26



ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE  
charpentes - escaliers - agencements

**H UET s.a.**

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud

**L' A. I. S. P. - METRA**

ASSOCIATION de MEDECINE du TRAVAIL de  
SURESNES - PUTEAUX et SAINT-CLOUD

Tous vos problèmes de Médecine du Travail assurés

CENTRE MEDICAL

BUREAUX DE LA COLLINE

Téléphone 602 10.60



## **BOURDOISEAU** FOURREUR

1, place de l'Eglise

602 04.37

## TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS **Entreprise Marcel PLANTIVAUD**

20, rue de Garches, SAINT-CLOUD  
Tél. 602 65.35 - 602 65.36

## **POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES**

15, rue de l'Eglise  
92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97

Permanence : dimanches et jours fériés  
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau  
78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

## PEINTURE - DECORATION

## **Raymond LAMPENS**

24, rue Gounod, 92 SAINT-CLOUD

Tél. 602 67.35



## *Jeanine Rosset* *Christine Rosset*

DANSE CLASSIQUE, 1/2 POINTES  
DANSE MODERNE, JAZZ  
GYMNASTIQUE - RELAXATION

*Cours pour enfants*

*Garçons et filles*  
*Etudiants - Adultes*  
*Personnes âgées*

Tél. 602 20.37

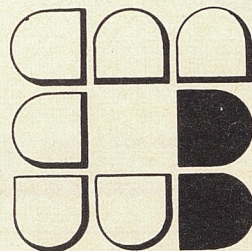
82, boulevard de la République

92210 SAINT-CLOUD

## TAILLEUR - COUTURIER

## **Giraudet**

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970 00.29



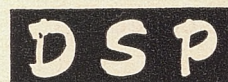
PEINTURE  
DECORATION  
RAVALEMENTS  
VITRERIE  
REVETEMENTS MURAUX

## **BALAC s. a.**

138, rue Tahère

92 SAINT-CLOUD

771 83.42 - 771 82.84



## INTERIM

tout personnel de bureau

GALERIE MARCHANDE  
☎ 602 42.39

140 Bureaux de la Colline  
92213 SAINT-CLOUD

## **PATSYL**

*habille les enfants de 0 à 10 ans*

(Marèse - Dan Jean - Laurent Babybotte)

Dépositaire des Laines ANNY BLATT

RESIDENCE BEAUSOLEIL

160, boulevard de la République, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 67.25



## PEDICURE MEDICALE

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE : semelles orthopédiques  
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

**771.84.03** 175 Bld de la République - 92 St-Cloud

ENTREPRISE GENERALE DE MAÇONNERIE  
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

## **M. ESTEVES & Cie**

Carrelage - Terrassement - Démolition  
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

143 ter, avenue Foch, SAINT-CLOUD - 771 08.53 - 771 86.83

**PAYSAGISTES**

Parcs et jardins  
Terrains de Sports

ENTREPRISE

**A. CANTIN et Fils s.a.**

13, rue Sevin-Vincent

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 89.25

*Le Chapelin - Fretz*



**CRÉATION FLORALE**

14, rue de l'église - 602 04.14

113, galerie shopping de la colline 602 23.37  
SAINT-CLOUD



15, rue de l'Eglise - Tél. 602 03.93

habille  
vos  
enfants  
de la  
naissance  
à 16 ans

**LIBRAIRIE - PAPETERIE**

Dépôt central de journaux et publications

**J. Pleurdeau**

16, rue Royale, SAINT-CLOUD

☎ 602 04.12



**paul dahl**

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD TEL. 602 70.45  
EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME  
LICENCE MAGNETI-MARELLI  
APPAREILS ELECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE ET L'INDUSTRIE

**Saint-Cloud PLOMBERIE**

Anciennement COMPAIN

COUVERTURE - PLOMBERIE  
CHAUFFAGE - DEPANNAGE

10, rue Dailly, SAINT-CLOUD

Tél. 602 04.16

# **GARAGE LONGCHAMP CARNOT S.A.**

3, avenue de Longchamp & 69 bis, quai Carnot, 92210 Saint-Cloud

Tél. 602 46.25  
602 98.12

**ACCESSOIRES**

**DISTRIBUTEUR**

**PNEUS**

**VOLVO - MAZDA - BLMC**

**AUSTIN - MORRIS - TRIUMPH - JAGUAR**

**ACHAT - VENTE VOITURES D'OCCASION**

Réparations de toutes marques - Mécanique - Tôlerie - Peinture - Sellerie

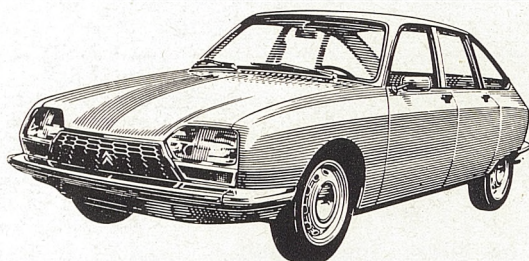
Location de voitures sans chauffeur assurées tous risques

Station-Service - Lavage - Graissage

R.C. Versailles 55 B 105

# CITROËN GARAGE MAGENTA

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE  
1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602 59.95



MAGASIN EXPOSITION  
4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES - 970 67.36

## LOCATION SANS CHAUFFEUR

CITROËN^GS

**Vim**

ventilation, filtrage, aérothermes, conditionnement d'air, séchage, dépoussiérage, traitement de surfaces, tours de réfrigération d'eau nettoyage central par le vide, ventilation mécanique contrôlée

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIERE  
26, quai Carnot, 92212 SAINT-CLOUD Tél. 602 05.73

RADIO - TELEVISION - DISQUES

DEPANNAGE TOUTES MARQUES

### TÉLÉ-GOUNOD

17, rue Gounod, SAINT-CLOUD 602 45.18



CADEAUX  
GADGETS  
LISTE DE MARIAGE  
JOUETS

## La Boutique de Cadeaux

9, RUE GASTON-LATOUCHE SAINT-CLOUD  
(A côté du cinéma Le Régent) Tél. 602 19.80

## TAPIS & MOQUETTES DE FRANCE

### de vrais professionnels

Pour les Clodoaldiens accès direct  
au siège national  
du groupe Dermagne S.A.  
5, avenue Caroline  
92210 SAINT-CLOUD  
970 03.02 (20 lignes)

#### PARIS

11, place Malesherbes  
6, boulevard Voltaire  
95, avenue Kléber  
9, bd du Montparnasse

200 agents techniques et décorateurs mis gracieusement à la disposition des collectivités et des particuliers pour toutes études en matière de moquettes - tissus et voilages - revêtements de sols et murs - tapis d'orient et d'extrême-orient : prestiges des produits de haute qualité mis en œuvre par les meilleurs compagnons de France, devis et présentations sans engagement

#### BANLIEUE ET PROVINCE

BOULOGNE-SUR-SEINE - COLOMBES - VERSAILLES -  
ERMONT - EPINAY - SARTROUVILLE - RAMBOUILLET -  
MANTES - AIX - AGEN - AMIENS - ANNECY - AURILLAC -  
BEAUVAIS - BORDEAUX - BOULOGNE-SUR-MER - CHAM-  
BERY - DIJON - GRENOBLE - LILLE - LYON - MARSEILLE -  
METZ - NANCY - POITIERS - MEAUX - QUIMPER - PERI-  
GUEUX - RENNES - SAINT-BRIEUC - SAINT-ETIENNE -  
SOISSONS - TOURS - TROYES - VALENCE - VANNES...